



Third Session  
Fortieth Parliament, 2010

## SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

# National Finance

*Chair:*  
The Honourable JOSEPH A. DAY

---

Tuesday, May 11, 2010  
Wednesday, May 12, 2010

---

**Issue No. 6**

**Eleventh and twelfth meetings on:**  
The study of the 2010-2011 Estimates

---

**WITNESSES:**  
(*See back cover*)

Troisième session de la  
quarantième législature, 2010

## SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

# Finances nationales

*Président :*  
L'honorable JOSEPH A. DAY

---

Le mardi 11 mai 2010  
Le mercredi 12 mai 2010

---

**Fascicule n° 6**

**Onzième et douzième réunions concernant :**  
L'étude du Budget des dépenses 2010-2011

---

**TÉMOINS :**  
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Irving Gerstein, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck	Marshall
* Cowan	Murray, P.C.
(or Tardif)	Poulin
Dickson	Ringuette
Eggleton, P.C.	Runciman
Finley	Tkachuk
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Tkachuk replaced the Honourable Senator Greene (*May 12, 2010*).

The Honourable Senator Greene replaced the Honourable Senator Neufeld (*May 12, 2010*).

The Honourable Senator Eggleton, P.C., replaced the Honourable Senator Peterson (*May 12, 2010*).

The Honourable Senator Gerstein replaced the Honourable Senator Nolin (*May 12, 2010*).

The Honourable Senator Nolin replaced the Honourable Senator Gerstein (*May 10, 2010*).

The Honourable Senator Peterson replaced the Honourable Senator Massicotte (*May 6, 2010*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Eaton (*May 6, 2010*).

The Honourable Senator Poulin replaced the Honourable Senator Peterson (*May 6, 2010*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
FINANCES NATIONALES

*Président* : L'honorable Joseph A. Day

*Vice-président* : L'honorable Irving Gerstein

et

Les honorables sénateurs :

Callbeck	Marshall
* Cowan	Murray, C.P.
(ou Tardif)	Poulin
Dickson	Ringuette
Eggleton, C.P.	Runciman
Finley	Tkachuk
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Tkachuk a remplacé l'honorable sénateur Greene (*le 12 mai 2010*).

L'honorable sénateur Greene a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 12 mai 2010*).

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Peterson (*le 12 mai 2010*).

L'honorable sénateur Gerstein a remplacé l'honorable sénateur Nolin (*le 12 mai 2010*).

L'honorable sénateur Nolin a remplacé l'honorable sénateur Gerstein (*le 10 mai 2010*).

L'honorable sénateur Peterson a remplacé l'honorable sénateur Massicotte (*le 6 mai 2010*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Eaton (*le 6 mai 2010*).

L'honorable sénateur Poulin a remplacé l'honorable sénateur Peterson (*le 6 mai 2010*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, May 11, 2010  
(15)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Day, Dickson, Finley, Marshall, Murray, P.C., Nolin, Peterson, Poulin, Ringuette and Runciman (10).

*In attendance:* Lydia Scratch and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 9, 2010, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2011, with the exception of Parliament vote 10. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

**WITNESSES:***Infrastructure Canada:*

John Forster, Associate Deputy Minister;

Taki Sarantakis, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications Branch;

Bryce Conrad, Assistant Deputy Minister, Program Operations Branch.

*Canadian Construction Association:*

Michael Atkinson, President.

*Federation of Canadian Municipalities:*

His Worship Basil L. Stewart, President; Mayor of Summerside, P.E.I.;

Gabriel Miller, Director, Advocacy.

The chair made an opening statement.

Mr. Forster made a presentation and, together with Messrs. Sarantakis and Conrad, answered questions.

At 10:34 a.m., the committee suspended.

At 10:37 a.m., the committee resumed.

Mr. Stewart and Mr. Atkinson each made a presentation and, together with Mr. Miller, answered questions.

At 11:33 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

---

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 11 mai 2010  
(15)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Day, Dickson, Finley, Marshall, Murray, C.P., Nolin, Peterson, Poulin, Ringuette et Runciman (10).

*Également présents :* Lydia Scratch et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Francine Pressault, agent de communications, Direction des communications.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 mars 2010, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, à l'exception du crédit 10 du Parlement. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :***Infrastructure Canada :*

John Forster, sous-ministre délégué;

Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques et des communications;

Bryce Conrad, sous-ministre adjoint, Direction générale des opérations des programmes.

*Association canadienne de la construction :*

Michael Atkinson, président.

*Fédération canadienne des municipalités :*

Son honneur Basil L. Stewart, président; maire de Summerside, Î.-P.-É.;

Gabriel Miller, directeur, Promotion des intérêts.

Le président ouvre la séance.

M. Forster fait une déclaration, puis avec l'aide de MM. Sarantakis et Conrad, répond aux questions.

À 10 h 34, la séance est suspendue.

À 10 h 37 la séance reprend.

MM. Stewart et Atkinson font une déclaration, puis avec l'aide de M. Miller, répondent aux questions.

À 11 h 33, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

---

OTTAWA, Wednesday, May 12, 2010  
(16)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Comeau, Day, Dickson, Finley, Gerstein, Marshall, Murray, P.C., Poulin, Ringuette, Runciman and Tkachuk (11).

*Other senator present:* The Honourable Senator De Bané, P.C. (1).

*In attendance:* Lydia Scratch and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 9, 2010, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2011, with the exception of Parliament vote 10. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

**WITNESSES:**

*CBC/Radio-Canada:*

Hubert T. Lacroix, President and CEO;

Michael Mooney, Senior Director, Corporate Finance and Administration.

*Statistics Canada:*

Philip Cross, Chief Economic Analyst.

*C.D. Howe Institute:*

Finn Poschmann, Vice-President, Research.

The chair made an opening statement.

Mr. Lacroix made a presentation and, together with Mr. Mooney, answered questions.

At 7:55 p.m., the committee suspended.

At 8:00 p.m., the committee resumed.

Mr. Cross and Mr. Poschmann each made a presentation and, together, answered questions.

At 8:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, le mercredi 12 mai 2010  
(16)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Comeau, Day, Dickson, Finley, Gerstein, Marshall, Murray, C.P., Poulin, Ringuette, Runciman et Tkachuk (11).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur De Bané, C.P. (1).

*Également présents :* Lydia Scratch et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Francine Pressault, agent de communications, Direction des communications.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 mars 2010, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, à l'exception du crédit 10 du Parlement. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*CBC/Radio-Canada :*

Hubert T. Lacroix, président-directeur général;

Michael Mooney, premier directeur, Finances et administration nationale.

*Statistique Canada :*

Philip Cross, analyste économique principal.

*Institut C.D. Howe :*

Finn Poschmann, vice-président, Recherche.

Le président ouvre la séance.

M. Lacroix fait une déclaration, puis avec l'aide de M. Mooney, répond aux questions.

À 19 h 55, la séance est suspendue.

À 20 heures, la séance reprend.

MM. Cross et Poschmann font une déclaration, puis ensemble, répondent aux questions.

À 20 h 45, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

*Le greffier du comité,*

Adam Thompson

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, May 11, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine the Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2011 (topic: stimulus spending).

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order, and I thank all honourable senators for being here this morning.

[*Translation*]

This morning, we continue our study of the Main Estimates for the 2010-2011 fiscal year that were referred to our committee.

[*English*]

This committee has had nine meetings in relation to these Main Estimates for this fiscal year, and we will continue to examine them over the course of the fiscal year.

We will be focusing our attention this morning on the stimulus spending announced last year. It is a two-year program intended to deal with the financial crisis. Officials from Infrastructure Canada appeared before this committee on November 3 last year to update us on their work, and we are very pleased to welcome them back this morning to continue that dialogue.

In the second half of this meeting, we will hear from representatives of the Canadian Construction Association and the Federation of Canadian Municipalities, who have publicly expressed some concerns with respect to deadlines associated with the stimulus funding. Honourable senators will appreciate that this stimulus program, and the infrastructure aspect in particular, was a first-time affair; we have never had that kind of economic crisis in the past. Therefore, there are bound to be some hiccups, and some adjustments will need to be made with such a program. We are following it very closely since a significant amount of public funds is involved.

To begin, we are pleased to welcome back from Infrastructure Canada John Forster, Associate Deputy Minister; Taki Sarantakis, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications Branch; and Bryce Conrad, Assistant Deputy Minister, Program Operations Branch.

Colleagues, we have one hour for this session, so we will start with introductory remarks from Mr. Forster. Those have been circulated. Then we will proceed to a question and answer period. The floor is yours, sir.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 11 mai 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour étudier le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 (sujet : mesures de stimulation).

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Honorables sénateurs, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales ouverte et je vous remercie tous d'être ici aujourd'hui.

[*Français*]

Ce matin, nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'année financière 2010-2011 dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

Ce comité a déjà consacré neuf réunions au Budget principal des dépenses de cet exercice et nous allons poursuivre son étude tout au long de l'exercice.

Ce matin, nous allons nous intéresser aux dépenses de stimulation de l'économie qui ont été annoncées l'an dernier. Il s'agit d'un programme étalé sur deux ans qui vise à faire face à la crise financière. Des dirigeants d'Infrastructure Canada ont comparu devant ce comité le 3 novembre dernier pour nous informer de l'état d'avancement de leurs travaux, et nous sommes ravis de les accueillir à nouveau ce matin pour poursuivre cette discussion.

Pendant la seconde moitié de cette séance, nous entendrons des représentants de l'Association canadienne de la construction et de la Fédération canadienne des municipalités, qui ont indiqué publiquement que les délais imposés pour l'utilisation des fonds destinés à stimuler l'économie soulevaient pour eux quelques préoccupations. Les honorables sénateurs se souviendront que ce programme de stimulation, et en particulier son volet consacré aux infrastructures, était une première, et que nous n'avions jamais connu auparavant une telle crise économique. Il est donc normal qu'il puisse y avoir quelques accrocs mineurs et qu'il faille apporter à un tel programme des ajustements. C'est une question que nous suivons de très près étant donné l'importance des fonds publics concernés.

Pour commencer, permettez-moi de vous dire combien nous sommes ravis d'avoir parmi nous les trois représentants d'Infrastructure Canada que sont M. John Forster, sous-ministre délégué, M. Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint délégué à la Direction générale des politiques et des communications, et M. Bryce Conrad, sous-ministre adjoint à la Direction générale des opérations des programmes.

Chers collègues, nous allons consacrer une heure à cette séance, que nous allons débiter en demandant à M. Forster de nous faire part de ses commentaires préliminaires. Nous en avons tous reçu une copie. Nous passerons ensuite à une période de questions et de réponses. Monsieur, la parole est à vous.

**John Forster, Associate Deputy Minister, Infrastructure Canada:** Thank you, Mr. Chair. It is our pleasure again to be here today to update the committee on Infrastructure Canada's progress in delivering the economic action plan.

[Translation]

When we were last in front of this committee, in November, we were in the midst of delivering Infrastructure Canada's programs under *Canada's Economic Action Plan*, introduced by the Government in January 2009.

[English]

Our responsibilities under the plan are twofold. First, the government committed to accelerating over \$10 billion in existing infrastructure spending under the seven-year Building Canada Fund and the Provincial-Territorial Infrastructure Base Funding. Second, you will recall the plan included almost \$12 billion over two years for new infrastructure initiatives to provide timely stimulus to the economy. Infrastructure Canada is responsible for about \$5.5 billion of this funding.

[Translation]

The two flagship initiatives under *Canada's Economic Action Plan* that we manage are the \$4 billion Infrastructure Stimulus Fund and the \$500 million top-up to the Communities Component of Building Canada for projects in small communities.

Since the announcement of the *Canada's Economic Action Plan* on January 27, 2009, we have moved in record time to put these funds to work.

[English]

Two months after the budget, on April 7, 2009, the first agreement for this Infrastructure Stimulus Fund was signed and announced in British Columbia. At the same time, the federal and provincial governments announced a series of projects under the fund, such as the replacement of the Old Capilano Bridge in Vancouver.

Infrastructure Canada moved quickly to sign agreements with all provinces and territories, leveraging additional investments to stimulate the economy. Since January 2009, we have approved over 6,100 infrastructure projects, both by accelerating existing programs and under the new stimulus funds. This represents a combined investment of over \$28 billion, with a federal contribution of \$9.7 billion.

I am pleased to report that work has already started or is completed on over 3,700 projects across the country, valued at \$17.8 billion.

**John Forster, sous-ministre délégué, Infrastructure Canada :** Je vous remercie, monsieur le président. Nous sommes ravis d'être ici pour informer le Comité des progrès réalisés par Infrastructure Canada dans la mise en œuvre du *Plan d'action économique du Canada*.

[Français]

La dernière fois que nous avons comparu devant le comité en novembre dernier, nous procédions à la mise en œuvre des programmes d'Infrastructure Canada qui font partie du *Plan d'action économique du Canada*, lancé par le gouvernement en janvier 2009.

[Traduction]

Nos responsabilités dans la mise en œuvre du Plan comprennent deux volets. Premièrement, le gouvernement s'est engagé à accélérer le versement de plus de 10 milliards de dollars destinés aux infrastructures dans le cadre du Fonds Chantiers Canada, d'une durée de sept ans, et du Financement de base pour les provinces et les territoires. Deuxièmement, vous vous souvenez sûrement que le Plan comprend des investissements de près de 12 milliards de dollars sur deux ans pour de nouvelles initiatives d'infrastructures qui sont destinées à stimuler l'économie rapidement. De cette somme, 5,5 milliards de dollars ont été versés par Infrastructure Canada.

[Français]

Les deux principales initiatives du *Plan d'action économique du Canada*, dont nous sommes responsables sont le Fonds de stimulation de l'infrastructure, de 4 milliards de dollars, et le supplément du volet Collectivités de Chantiers Canada, pour les projets réalisés dans les petites collectivités.

Depuis l'annonce du *Plan d'action économique du Canada*, le 27 janvier 2009, nous avons agi rapidement pour mettre ces fonds à l'œuvre.

[Traduction]

Deux mois après le budget, soit le 7 avril 2009, nous avons signé la première entente relative au Fonds de stimulation de l'infrastructure et en avons fait l'annonce en Colombie-Britannique. Au même moment, les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé une série de projets financés dans le cadre du Fonds, comme le remplacement du vieux pont Capilano, à Vancouver.

Infrastructure Canada a rapidement signé des ententes avec toutes les provinces et tous les territoires, ce qui a engendré des investissements supplémentaires pour stimuler l'économie. Depuis janvier 2009, nous avons approuvé plus de 6 100 projets d'infrastructures, ce qui a permis d'accélérer la mise en œuvre de programmes existants et d'en lancer d'autres à même les divers fonds de stimulation. Ces projets représentent un investissement conjoint de plus de 28 milliards de dollars, dont 9,7 milliards de dollars seront fournis par le gouvernement fédéral.

C'est avec plaisir que je vous annonce que les travaux relatifs à plus de 3 700 de ces projets sont déjà entrepris ou même terminés. La valeur de ces projets s'élève à 17,8 milliards de dollars.

[Translation]

Now, I understand the committee is interested in discussing the end of the program on March 31, 2011, so I would like to take a minute to address this.

[English]

The intent of the action plan was to provide timely, targeted and temporary stimulus to the economy over a two-year period. The deadline of March 31, 2011, was established to ensure the stimulus spending would happen quickly when the economy needed it most.

Projects needed to start quickly and be substantially completed by the deadline. This was a key criterion for the stimulus funds, but not for the regular programs. When proponents — provinces, territories, municipalities and non-profit organizations — applied for funding, they formally attested that their project could be completed by the deadline. The conditions of the program were made clear to everyone and are reflected in all of our contribution agreements.

[Translation]

We established a streamlined approval process so proponents were able to tender immediately and begin construction as soon as their funding was announced.

[English]

Last year, at the annual meeting of the Federation of Canadian Municipalities, FCM, the minister met with the executive and, after hearing their concerns, provided some additional flexibilities under the program. He agreed not to claw back federal contributions to projects that were not finished by the deadline. This means the Government of Canada will provide its share of all costs incurred as of March 31, 2011, but our funding does not go beyond that date.

It is also important to note that the Infrastructure Stimulus Fund is not the only option for funding infrastructure projects. The seven-year, \$33 billion Building Canada plan announced in 2007 will continue to provide funding to provinces, territories and municipalities in support of projects that have longer construction timelines, out to 2014. The federal gas tax transfers to cities will continue at \$2 billion a year. Money from this fund can be pooled, banked or borrowed for future projects as municipalities see fit.

We are very proud our partners have all moved so quickly. This has been a true national partnership with provinces, territories and municipal governments, and it has moved at unprecedented speed. Our partners have already completed close to 900 projects across the country. For example, a brand new community centre in East Hawkesbury, Ontario, has opened. A new fire hall was built in Three Hills, Alberta. The Bellechasse

[Français]

Maintenant, je crois comprendre que le Comité s'intéresse à la date de la fin du programme, soit le 31 mars 2011. J'aimerais donc prendre quelques minutes pour en discuter.

[Traduction]

L'objectif du Plan d'action est de stimuler l'économie de façon temporaire, ciblée et opportune pendant deux ans. La date limite du 31 mars 2011 a été imposée pour veiller à ce que la stimulation de l'économie soit effectuée rapidement, au moment opportun.

Les projets doivent démarrer rapidement et, pour l'essentiel, être terminés dans le délai fixé. Ce fut là un critère important pour les fonds de stimulation, mais pas pour les programmes usuels. Les promoteurs des projets, en l'occurrence les provinces, les territoires, les municipalités et les organismes sans but lucratif, ont dû certifier officiellement en présentant les demandes de financement de leurs projets que ceux-ci respecteraient le délai imposé. Les modalités du programme sont claires et énoncées dans toutes nos ententes de contribution.

[Français]

Nous avons mis en place un processus d'approbation simplifié pour permettre aux promoteurs de procéder aux appels d'offres et de commencer les travaux de construction sitôt les fonds annoncés.

[Traduction]

L'an dernier, lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne des municipalités, la FCM, le ministre a rencontré ses dirigeants qui lui ont fait part de leurs préoccupations. Il a alors consenti à assouplir les modalités d'application du programme en convenant de ne pas demander le remboursement de la contribution fédérale lorsqu'un projet ne sera pas terminé à la date prévue. Le gouvernement du Canada va donc assumer sa part de tous les coûts encourus jusqu'au 31 mars 2011, mais pas au-delà puisque nos autorisations de financement auront expiré.

Il faut aussi noter que le Fonds de stimulation de l'infrastructure n'est pas le seul programme qui finance des projets d'infrastructures. En effet, le plan Chantiers Canada, de 33 milliards de dollars sur sept ans, verse toujours des fonds aux provinces, aux territoires et aux municipalités pour soutenir des projets dont les travaux de construction peuvent être achevés d'ici 2014. De plus, le transfert des recettes provenant de la taxe sur l'essence aux villes sera maintenu, à raison de 2 milliards de dollars par année. Dans le cadre de ce dernier fonds, les municipalités sont autorisées à mettre ces ressources financières en commun, à les accumuler ou à emprunter, comme elles le jugent bon, pour financer des projets à venir.

Nous sommes très fiers que nos partenaires aient tous travaillé si rapidement. Ce partenariat national très réel avec les provinces, les territoires et les municipalités a progressé à une vitesse sans précédent. Nos partenaires ont déjà terminé près de 900 projets partout au pays. On peut en donner plusieurs exemples dont l'ouverture d'un tout nouveau centre communautaire à East Hawkesbury, en Ontario, la construction d'une nouvelle caserne

bicycle route in the Chaudière-Appalaches has been improved. Route 10 in New Brunswick and Highway 102 in Nova Scotia have both been repaved and rehabilitated.

[Translation]

As you can see, much has been achieved since we last met. But that does not mean there is not more to be done. We are working very closely with provinces, territories and municipalities to monitor progress on our investments and to ensure that claims are processed as fast as possible.

[English]

My colleagues and I are at your disposal and pleased to answer your questions.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Forster. We appreciate your bringing us up to speed on what you have been doing. To clarify something, you talked at the beginning of accelerating existing infrastructure programs of \$10 billion. Then you spoke about the new initiative of \$12 billion under the stimulus package, with the two programs in particular that you highlighted: communities and infrastructure. Toward the ends of your remarks, you talked about the seven-year \$33 billion Building Canada Fund. Was that part of the \$10 billion accelerated?

**Mr. Forster:** Yes. There were two tracks in Budget 2009 for us to follow up on. There was a First Ministers meeting in January 2009 where the premiers and the Prime Minister agreed on an action plan to accelerate what was a seven-year fund.

Part of our responsibility under that action plan was also to speed up that seven-year funding. Therefore, for example, every province gets \$25 million a year for seven years under the provincial-territorial base funding. We offered to all provinces that if they wanted to have it over this year and the next, we would provide the full seven-year funding in two years. Some of them have taken us up on that offer to accelerate all or part of it.

Regarding the Building Canada Fund, we have fully committed the communities component, which is the part of the fund for cities under 100,000. We were looking at doing that seven-year program in two or three rounds of applications; we have done it all in one. That money has all been committed and approved. Those projects do not have to be completed by 2011. The seven-year funding is for longer-term projects.

de pompiers dans la ville albertaine de Three Hills, l'amélioration de la piste cyclable de Bellechasse, dans la région québécoise de Chaudière-Appalaches et le resurfacement et la remise en état de la route 10, au Nouveau-Brunswick, et de la route 102, en Nouvelle-Écosse.

[Français]

Comme vous pouvez le constater, nous avons réalisé de grands progrès depuis notre dernière rencontre. Cela ne veut toutefois pas dire qu'il n'en reste pas beaucoup à faire. Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces, les territoires et les municipalités pour faire le suivi des progrès réalisés grâce à nos investissements et pour veiller à ce que les demandes de remboursement soient traitées le plus rapidement possible.

[Traduction]

Mes collègues et moi nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Forster. Nous vous remercions de nous avoir informés de l'état d'avancement de vos travaux. J'aimerais préciser un point. Vous avez parlé au début d'accélérer la mise en œuvre des programmes actuels d'infrastructures dotés d'un budget de 10 milliards de dollars. Vous avez ensuite abordé la nouvelle initiative de 12 milliards de dollars qui relève des mesures de stimulation, et en particulier les deux programmes consacrés aux collectivités pour l'un et aux infrastructures pour l'autre. Vers la fin de vos commentaires, vous avez parlé des 33 milliards de dollars étalés sur sept ans du Fonds Chantiers Canada. Comptez-vous le budget de ce fonds pour la période dans les 10 milliards de dollars de dépenses accélérées?

**M. Forster :** Oui. Le budget de 2009 nous a imposé de suivre deux voies. Lors de leur réunion de janvier 2009, les premiers ministres des provinces ont convenu avec leur homologue fédéral d'un plan d'action pour accélérer l'engagement des fonds dont le versement devait au départ être étalé sur sept ans.

Ce fut l'une des responsabilités qui nous a échu dans le cadre de ce plan. C'est ainsi que, au départ, chaque province devait recevoir un montant annuel de 25 millions de dollars pendant sept ans au titre du financement de base pour les provinces et les territoires. Nous avons alors offert à chacune d'elles, si elle le souhaitait, de concentrer ces versements sur cet exercice et sur le suivant. Nous leur verserions en deux ans donc l'intégralité du financement prévu sur sept. Certaines ont profité de cette offre pour accélérer la réalisation de tout ou partie de leurs projets.

En ce qui concerne le Fonds Chantiers Canada, nous avons engagé la totalité des fonds prévus au titre de l'élément des collectivités, soit la partie du financement destinée aux villes de moins de 100 000 habitants. Nous avons prévu d'étaler la mise en œuvre de ce programme sur sept ans en recourant à deux ou trois cycles de demandes. Nous avons affecté la totalité des fonds en un seul. La totalité de ces fonds a été engagée et approuvée. Ces projets n'ont pas à être terminés d'ici 2011. Le financement sur sept ans est destiné à des projets à plus long terme.



In addition, there is over \$7 billion for large projects under the Building Canada Fund, such as the Sheppard Avenue East Light Rail Transit in Toronto or the Evergreen Line in Vancouver. Those projects will take several years to build, so funding will flow over the time period.

**The Chair:** This committee looked into infrastructure projects previously and generated a report explaining all the different infrastructure programs. A large schedule of programs has been approved. Is it correct that Infrastructure Canada looks after only a portion of the infrastructure programs in Canada?

**Mr. Forster:** Yes, that is correct. Under *Canada's Economic Action Plan*, other infrastructure funds were announced for which we are not responsible. For example, the approximately \$500-million Recreational Infrastructure Canada program is managed by regional development agencies across the country. The Knowledge Infrastructure Program, providing funding to universities and colleges, is managed by Industry Canada. We manage approximately \$5.5 billion of the \$12 billion.

**The Chair:** How much of the \$12 billion over two years is still available that has not been spent?

**Mr. Forster:** I cannot speak for the funds for which we are not responsible. Of the funds we manage — the \$4 billion Infrastructure Stimulus Fund, the top up for the small communities fund and the National Trails program — all of our stimulus funding is approved and fully committed to projects.

**The Chair:** How much of the accelerated \$10 billion approved by Parliament is now committed?

**Mr. Forster:** I would have to find the exact amount. A little over \$1 billion is committed and approved for small communities. A condition to access the \$500 million top-up was that you had to agree to approve the long-term program. The rest of that fund has large strategic projects, such as large highway and water treatment plants. I believe about 90 per cent has been committed to projects at this point.

**The Chair:** Could you provide to our clerk for circulation to all committee members an analysis of the programs and how much is committed to date?

**Mr. Forster:** Yes, I would be happy to.

[Translation]

**Senator Poulin:** Thank you very much, gentlemen, for coming here. This program benefits a number of small and large communities across the country. Most likely you have already answered this question, given that you have already appeared before the committee, but would you be so kind as to explain to us the procedure that is followed when a city like Sudbury wants to participate in the infrastructure program?

De plus, le Fonds Chantiers Canada prévoit un budget de plus de sept milliards de dollars pour les grands projets, comme le train léger à l'est de l'avenue Sheppard à Toronto ou la Evergreen Line à Vancouver. La réalisation de ces projets prendra plusieurs années, et leur financement sera donc étalé dans le temps.

**Le président :** Ce comité a déjà étudié les projets d'infrastructures auparavant et a produit un rapport présentant les divers programmes mis en œuvre dans ce domaine. La liste de ceux qui ont été approuvés est longue. Est-il exact de dire qu'Infrastructure Canada ne s'occupe que d'une partie des programmes d'infrastructures au Canada?

**M. Forster :** Oui. C'est exact. Dans le cadre du *Plan d'action économique du Canada*, d'autres fonds d'infrastructures ont été annoncés qui ne relèvent pas de nous. C'est ainsi que le Programme d'infrastructures de loisirs Canada, doté d'un budget d'environ 500 millions de dollars, est géré localement par les organismes de développement régional. Le Programme d'infrastructures du savoir, qui permet d'apporter une aide financière aux universités et aux collèges, est géré par Industrie Canada. Sur ce montant de 12 milliards de dollars, nous en gérons à peu près 5,5.

**Le président :** Sur ces 12 milliards de dollars, savez-vous quel montant n'a pas encore été engagé et reste disponible?

**M. Forster :** Je ne peux vous dire ce qu'il en est pour les fonds qui ne relèvent pas de nous. Sur ceux que nous gérons, les quatre milliards de dollars du Fonds de simulation de l'infrastructure, le complément du Fonds pour les petites collectivités et le Programme national des sentiers récréatifs, tous les fonds destinés à stimuler l'économie ont déjà été affectés à des projets.

**Le président :** Sur les 10 milliards de dollars à engager de façon accélérée qui ont été approuvés par le Parlement, quel est le montant maintenant engagé?

**M. Forster :** Il va falloir que je cherche le montant exact. Un peu plus d'un milliard de dollars a été engagé et approuvé pour les petites collectivités. Une condition d'accès au montant complémentaire de 500 millions de dollars était l'approbation du programme à long terme. Le montant restant de ce fonds est consacré à des projets stratégiques importants, comme de grandes routes et des stations de traitement des eaux. Je crois que, actuellement, environ 90 p. 100 de ces fonds ont été engagés dans des projets précis.

**Le président :** Pourriez-vous faire parvenir au greffier, pour qu'il le communique à tous les membres du comité, une analyse des programmes indiquant les montants engagés à ce jour?

**M. Forster :** Oui, avec plaisir.

[Français]

**Le sénateur Poulin :** Messieurs, merci beaucoup d'être ici. Je pense que ce programme touche plusieurs petites et grandes communautés au pays. Vous avez probablement déjà répondu à la question, puisque vous avez témoigné devant le comité, mais auriez-vous la bonté de nous dire rapidement quel est le processus à suivre lorsqu'une ville, Sudbury par exemple, désire participer au programme d'infrastructure?

**Bryce Conrad, Assistant Deputy Minister, Program Operations Branch, Infrastructure Canada:** It depends on the program. Are you referring to the \$4 billion Infrastructure Stimulus Fund?

**Senator Poulin:** I am.

**Mr. Conrad:** We come to an agreement with the province of Ontario. Working with the province, we identify a number of projects. A call for proposals went out across Ontario in April 2009. All Ontario municipalities could submit bids over the internet. In all, we received 2,600 project proposals. Over a five-week period, we analyzed each project with an eye to environmental concerns and recommendations were made to the minister on or about June 1.

**Senator Poulin:** And the only criteria were environmental in nature?

**Mr. Conrad:** No, there were other criteria.

**Senator Poulin:** Such as?

**Mr. Conrad:** One was that the proposal must be for a new project with a March 31, 2011 completion date.

**Senator Poulin:** So then, projects were required to be completed by March 31, 2011.

**Mr. Conrad:** That is correct. If the scheduled completion date was later than March 31, 2011, then the projects were rejected.

**Senator Poulin:** On average, how much time elapses from the moment a request is submitted by the municipality until final approval is given? How long does the process take?

**Mr. Conrad:** In Ontario?

**Senator Poulin:** Yes, in Ontario.

**Mr. Conrad:** The entire process can take five or six weeks.

**Senator Poulin:** Still with respect to Ontario, approximately what percentage of these projects were public-private partnerships, or so-called P3 projects?

**Mr. Conrad:** Very few of the projects were P3 projects, as these are more complex and always require more time. Lawyers need to be consulted and agreements need to be reached with the private sector.

**Senator Poulin:** Indeed, lawyers always slow things down, if I may say so!

**Mr. Conrad:** My wife is a lawyer, so I am well aware of that! P3 projects are much more complex. We have a number of such projects in the works with Building Canada which, as Mr. Forster pointed out, is a much larger program.

**Senator Poulin:** Mr. Forster, are you responsible for high-speed internet infrastructure projects or is that a completely separate area?

**Mr. Forster:** Details of a separate broadband project were announced in the Economic Action Plan in January 2009. Industry Canada has a budget of \$225 million for that

**Bryce Conrad, sous-ministre adjoint, Direction générale des opérations des programmes, Infrastructure Canada :** Cela dépend du programme. Parlez-vous du Fonds de stimulation d'infrastructure de 4 milliards de dollars?

**Le sénateur Poulin :** Oui.

**M. Conrad :** Nous concluons une entente avec la province de l'Ontario. Nous faisons une sélection des projets en collaboration avec la province. En Ontario, on a eu un appel d'offre en avril 2009. Cela se faisait par Internet, donc toutes les municipalités de l'Ontario pouvaient faire des demandes. On a reçu 2 600 demandes de projets. En cinq semaines, on a fait l'analyse de tous les projets par rapport aux enjeux environnementaux et on a fait des recommandations à la ministre autour du 1<sup>er</sup> juin.

**Le sénateur Poulin :** Les seuls critères sont environnementaux?

**M. Conrad :** Non, il y avait d'autres critères.

**Le sénateur Poulin :** Quels sont les autres critères?

**M. Conrad :** Il faut que le projet soit nouveau et il doit être complété avant le 31 mars 2011.

**Le sénateur Poulin :** La fin du projet, c'est bien le 31 mars 2011?

**M. Conrad :** C'est ça. S'il y a des projets qui se terminent après, ils ne sont pas acceptés.

**Le sénateur Poulin :** Quelle est le délai moyen entre la demande d'une municipalité et l'approbation finale? Cela peut prendre combien de temps?

**M. Conrad :** En Ontario?

**Le sénateur Poulin :** Oui, en Ontario.

**M. Conrad :** Cela peut prendre cinq ou six semaines.

**Le sénateur Poulin :** Toujours pour l'Ontario, quel serait à peu près le pourcentage des projets qui étaient des projets privés publics, ce qu'on appelle couramment les P3?

**M. Conrad :** Il y en avait très peu. Les P3 sont plus difficiles. Cela prend toujours plus de temps. Il y a toujours des avocats à consulter, il y a des ententes avec le secteur privé.

**Le sénateur Poulin :** Ah! Les avocats ralentissent toujours les projets! Je peux me permettre de le dire!

**M. Conrad :** Ma femme est avocate, donc je sais! Les projets P3 sont beaucoup plus complexes. On en a eu plusieurs avec Chantiers Canada, qui est un plus grand programme, comme M. Forster l'a dit.

**Le sénateur Poulin :** Monsieur Forster, êtes-vous responsable des projets d'infrastructure pour l'Internet haute vitesse ou est-ce complètement séparé?

**M. Forster :** Il y a eu un projet séparé pour la large bande, annoncé dans le Plan d'action en janvier 2009, soit 225 millions gérés par Industrie Canada. On a annoncé un projet pour la large bande

initiative. Funding for the Eastern Ontario Broadband Project will be provided under the Building Canada program. However, I do believe the three-year Infrastructure Stimulus Fund is managed by Industry Canada.

**Taki Sarantakis, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications Branch, Infrastructure Canada:** Industry Canada has a dedicated fund to extend broadband services. However, Infrastructure Canada provides a similar type of funding for broadband services.

[English]

**Senator Ringuette:** You state at the bottom of page 2 of your presentation that you are responsible for \$5.5 billion of the infrastructure funding. Only \$4.5 billion is identified on the top of page 3. Where is the other \$1 billion?

**Mr. Forster:** The other \$1 billion is for the Green Infrastructure Fund, which was also announced in Budget 2009, for environmental infrastructure projects. The Green Infrastructure Fund will flow for five years, which is somewhat different from the rest of the stimulus funds, which are only two years.

**Senator Ringuette:** How much of the Green Infrastructure Fund has been allocated?

**Mr. Forster:** Approximately \$625 million of the \$1 billion has been allocated.

**Senator Ringuette:** In one and a half years?

**Mr. Forster:** Yes. It is two thirds of the five-year fund.

**Senator Ringuette:** Can you provide a list of the projects approved and their locations?

**Mr. Forster:** Yes, absolutely.

**Senator Ringuette:** On page 4 of your presentation, you said:

Last year at the annual meeting of the Federation of Canadian Municipalities, the Minister provided additional flexibilities under the program. He agreed not to claw back federal contributions to projects that are not completed by March 31, 2011.

However, in the next sentence you say:

This means that the Government of Canada will provide its share of all costs incurred as of March 31, 2011.

Perhaps I am not reading this correctly, but on the one hand you say the minister has promised the municipalities more flexibility, yet on the other it will not provide for funding after March 31.

**Mr. Forster:** When the program was first announced, for projects that did not substantially finish by the deadline, the federal government could actually take back any money it had provided to the project. Let us say you had a project of

avec le fonds de Chantiers Canada pour l'est de l'Ontario, par exemple. Cependant, le Fonds de stimulation de l'infrastructure était un fonds sur trois ans, je crois, et c'était géré par Industrie Canada.

**Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques et des communications, Infrastructure Canada :** Il y a un fonds dédié à la large bande à Industrie Canada, mais aussi à Infrastructure Canada, on a une catégorie admissible de large bande.

[Traduction]

**Le sénateur Ringuette :** Vous avez indiqué au bas de la page 2 de votre exposé que vous êtes responsable de la gestion de 5,5 milliards de dollars du financement des infrastructures. Le montant qui figure au haut de la page 3 est de 4,5 milliards de dollars. Où se trouve l'autre milliard de dollars?

**M. Forster :** L'autre milliard de dollars est consacré au Fonds pour l'infrastructure verte, qui a également été annoncé dans le Budget de 2009 et qui est destiné à réaliser des projets d'infrastructures environnementales. Ce Fonds va être disponible pendant cinq ans, ce qui fait qu'il diffère sensiblement des autres fonds de stimulation, qui ne le sont que pendant deux ans.

**Le sénateur Ringuette :** Quel est le montant du Fonds pour l'infrastructure verte qui a été engagé?

**M. Forster :** Environ 625 millions de dollars sur un milliard de dollars.

**Le sénateur Ringuette :** En un an et demi?

**M. Forster :** Oui. Cela représente les deux tiers du fonds quinquennal.

**Le sénateur Ringuette :** Pouvez-vous nous fournir une liste des projets qui ont été approuvés, en précisant où ils doivent être réalisés?

**M. Forster :** Oui, tout à fait.

**Le sénateur Ringuette :** À la page 4 de votre exposé, vous dites :

L'an dernier, lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne des municipalités, le ministre a consenti à assouplir les modalités d'application du programme en convenant de ne pas demander le remboursement de la contribution fédérale lorsqu'un projet ne sera pas terminé à la date prévue.

Mais vous écrivez ensuite :

Le gouvernement du Canada va donc assumer sa part de tous les coûts encourus jusqu'au 31 mars 2011.

J'ai peut-être mal saisi, mais il me semble que vous affirmez, d'une part, que le ministre a promis d'accorder une plus grande marge de manœuvre aux municipalités et, d'autre part, qu'il n'accordera pas de financement après le 31 mars.

**M. Forster :** Avec les modalités qui s'appliquaient au tout début du lancement du programme, le gouvernement fédéral pouvait reprendre l'argent qu'il avait versé si un projet était loin d'être terminé. Si, par exemple, un projet de 10 millions de dollars n'était

\$10 million and you did not finish by the deadline; we might have flowed you progress payments of \$6 million out of the \$10 million. Originally, we had the option of taking back the \$6 million we had already provided. The Federation of Canadian Municipalities raised that as a serious concern, and the minister agreed and said he would not do that.

At the moment, we have two years of funding. We do not have funding beyond March 31, 2011. We are allowed to share costs up to that date. We will not claw back money we have already provided to the project.

**Senator Ringuette:** No, but you have provided money for the work that has been done, because we are talking about progress reports here.

**Mr. Forster:** Yes. We will share costs right up to March 31. We generally pay usually a third of municipal projects. The municipality builds it, incurs costs, and submits a claim to us for costs incurred; we will reimburse a third of the cost, and the province reimburses a third.

**Senator Ringuette:** What is the time frame between when you receive a progress report and a request for your share of the contribution and when the payment is made?

**Mr. Forster:** Most of the money flows through agreements with the provinces, which then flow the money to municipal governments. They submit claims to us quarterly; each quarter they provide us with a progress report and a claim. Once we have reviewed the claim to see that it is clean, complete and accurate, we will flow the money within 30 days.

**Senator Finley:** I have a supplementary question. I want to understand the payment system. Let us say a program was 33 per cent of the way through at the end of March 2011 and that the federal government was not paying its entire third. Then subsequent to that, the province and the municipalities would pay the remaining two thirds in order to maximize the use of federal money by March 2011. Is this staged in an equal fashion — one third, one third, one third — for each of the quarterly payments? Is that the way it works?

**Mr. Forster:** That is right. We pay a third of costs incurred. We reimburse the costs, and we can do so only on costs incurred up to March 31, 2011, not future costs.

**Senator Ringuette:** It would be ideal, Senator Finley, to have the first portion of the costs of a project receiving the federal contribution, so at least it would be provided for entirely.

Mr. Forster, correct me if I am wrong, but rarely is a major project completed within the time frame estimated. There are always unexpected elements that arise, and even sometimes the

pas terminé à la date prévue, il était possible que vous ayez déjà versé des acomptes de 6 millions de dollars sur les 10 millions prévus. Avec les modalités prévues au départ, nous pouvions demander le remboursement des 6 millions de dollars déjà versés. La Fédération canadienne des municipalités a jugé cette disposition très inquiétante, et le ministre a convenu de ne pas l'appliquer.

Actuellement, nous disposons de financement pour deux ans. Nous n'avons pas de budget au-delà du 31 mars 2011. Nous sommes autorisés à partager les coûts jusqu'à cette date. Nous ne demanderons pas le remboursement des fonds que nous avons déjà versés au titre du projet.

**Le sénateur Ringuette :** Non, mais vous avez déjà versé de l'argent pour les travaux qui ont été réalisés, parce que nous parlons ici de rapports sur l'état d'avancement des travaux.

**M. Forster :** Oui. Nous allons partager les coûts jusqu'au 31 mars. Dans le cas des projets réalisés par les municipalités, nous assumons en général un tiers des coûts. La municipalité réalise le projet, en assume les coûts et nous demande ensuite de lui rembourser notre part des coûts qu'elle a engagés. Nous allons en rembourser un tiers et la province un autre tiers.

**Le sénateur Ringuette :** Combien de temps s'écoule entre le moment où vous recevez un rapport sur l'état d'avancement des travaux et la demande du versement de votre contribution, et celui auquel vous procédez réellement au versement des fonds?

**M. Forster :** La plupart des fonds sont versés dans le cadre d'ententes avec les provinces, qui acheminent ensuite l'argent aux administrations municipales. Elles nous transmettent leurs demandes tous les trimestres en nous faisant parvenir à la fois un rapport sur l'état d'avancement des travaux et une demande de remboursement. Lorsque nous avons pu vérifier que cette demande est justifiée, complète et précise, nous versons l'argent dans les 30 jours.

**Le sénateur Finley :** J'ai une question complémentaire à vous poser pour m'assurer de bien comprendre le fonctionnement du système de versements. Imaginons que, à la fin mars 2011, un tiers d'un projet donné a été réalisé et que le gouvernement fédéral n'a pas versé la totalité du tiers qui lui incombe. Par la suite, les provinces et les municipalités vont payer les deux tiers restants afin de tirer tout le parti possible de l'argent du fédéral d'ici mars 2011. Les paiements sont-ils étalés également dans le temps, un tiers, un tiers, un tiers, pour chaque versement trimestriel? Est-ce ainsi que les choses fonctionnent?

**M. Forster :** C'est exact. Nous payons un tiers des coûts encourus. Nous remboursons les coûts et nous ne pouvons le faire que pour les coûts encourus jusqu'au 31 mars 2011, pas pour ceux qui le seraient au-delà de cette date.

**Le sénateur Ringuette :** Une solution idéale, sénateur Finley, serait que la première partie des coûts d'un projet bénéficiant de la contribution fédérale soit versée, ce qui garantirait au moins que celle-ci serait versée intégralement.

Monsieur Forster, corrigez-moi si je me trompe, mais la plupart des projets importants accusent du retard. Il y a toujours des imprévus contre lesquels nous ne pouvons rien, ne serait-ce

unexpected element is Mother Nature, which no one can control. Yet, the federal funding portion of these projects that have already been started will not be available after the end of March.

There was flexibility in last year's budget. I really do not see why you do not know exactly the amount of money the federal government has contributed to the different programs you administer. We have seen this before, money being put aside into a reserve if it was not allocated in the same budget year. Sometimes a department retains 10 per cent in operating expenses. Why not provide the same true flexibility? This clawback was honestly ridiculous. Provide true flexibility so that we will at least have completed infrastructure projects that have been funded by these programs.

**Mr. Forster:** I have a couple of points in response. Under the Infrastructure Stimulus Fund, we were generally looking at projects that could be completed within a two-year period. Normally under our regular programs, we are looking at larger projects that will take much longer to complete. The stimulus fund was very much intended to do rehabilitation, repairs, and those kinds of projects. For instance, the Spadina subway line in Toronto will not be built in two years. It is a five- or six-year project, and that is the home for those larger projects that take a long time.

The stimulus fund and the whole economic action plan, as the government announced in the budget, was designed to provide very temporary stimulus to the economy. Therefore, we really looked at projects that could be built within the two-year period, such as more repair work, rehabilitation, repaving of roads, fixing buildings, et cetera, that we normally would not fund in order for the projects to be completed.

The government announced in this year's budget that the action plan is there to provide a temporary stimulus and to be wound down so that the government can begin to move to fiscal balance. It was temporary and therefore time-sensitive. It is different from our normal infrastructure programs.

**Senator Ringuette:** I still reiterate the fact that it would not be unusual within the budget framework for your department to keep a reserve for future payment, as long as the projects are completed. I think that would be reasonable. I do not think it is reasonable to start a project and commit funds to it and, at the end of the day, not deliver on the funds you have committed because of a March 31 deadline. That is my own opinion.

**Senator Dickson:** Could I ask a follow-up question?

**The Chair:** Remember, we have only an hour. Are you giving up your time now?

**Senator Dickson:** Yes, I will use my time now.

que les sautes d'humeur de mère Nature. Toutefois, la partie du financement fédéral de ces projets dont les travaux ont déjà débuté ne sera plus disponible après la fin mars.

Le budget de l'an dernier laissait place à une certaine marge de manœuvre. J'ai du mal à admettre que vous ignoriez le montant exact versé par le gouvernement fédéral dans le cadre des divers programmes que vous gérez. Nous avons déjà vu par le passé un ministère inscrire dans une réserve l'argent inutilisé au cours de l'exercice. Il arrive qu'un ministère conserve 10 p. 100 des dépenses de fonctionnement. Pourquoi ne pas accorder la même marge de manœuvre? En toute honnêteté, cette disposition sur la récupération était ridicule. Il faut accorder une vraie marge de manœuvre pour que nous puissions au moins terminer ces projets d'infrastructures qui ont été financés par ces programmes.

**M. Forster :** Je peux vous donner quelques éléments de réponse. Pour le Fonds de simulation de l'infrastructure, nous visions en général des projets qui pourraient être réalisés sur une période de deux ans alors que, avec nos programmes habituels, nous nous intéressons à des projets plus importants qui prennent plus de temps à terminer. Les fonds de stimulation étaient avant tout destinés à des projets de remise en état, de réparations et d'autres travaux de ce genre. C'est ainsi que la ligne de métro desservant Spadina à Toronto ne sera pas construite en deux ans. C'est un projet qui prendra cinq ou six ans et ce fonds est consacré à ces projets plus importants dont la construction prend du temps.

Le fonds de stimulation et l'ensemble du Plan d'action économique, annoncés par le gouvernement dans le Budget, ont été conçus pour disposer de mesures de stimulation très temporaires de l'économie. C'est pourquoi nous nous sommes penchés sur des projets qui pouvaient être réalisés dans un délai de deux ans, comme certains travaux de réparation, de remise en état, de réfection de routes, de bâtiments, et cetera, qui n'auraient pas normalement bénéficié de financement pour les mener à leur terme.

Le gouvernement a précisé dans le Budget de cette année que le plan d'action est destiné à fournir des mesures temporaires de stimulation, qui seront ensuite abandonnées pour permettre ensuite de prendre d'autres types de mesures pour revenir à l'équilibre budgétaire. Il s'agissait donc là de mesures temporaires et donc limitées dans le temps. Les conditions d'application sont donc différentes de celles de nos programmes normaux d'infrastructures.

**Le sénateur Ringuette :** Je vous répète encore qu'il n'est pas rare que votre ministère inscrive dans ses livres une réserve pour lui permettre de procéder à des paiements ultérieurs, en autant que les projets soient effectivement terminés. Cela me paraîtrait une solution raisonnable alors que je ne trouve pas raisonnable de lancer un projet, d'y engager des fonds et, à l'échéance, de refuser de procéder au versement que vous vous étiez engagés à faire parce que ce délai du 31 mars n'a pas été tenu. Voilà ce que j'en pense.

**Le sénateur Dickson :** Puis-je poser une question complémentaire?

**Le président :** N'oubliez pas que nous ne disposons que d'une heure. Vous ne prendrez plus la parole après?

**Le sénateur Dickson :** Non, je vais le faire maintenant.

Mr. Forster, I want to follow up on Senator Ringuette's and Senator Finley's lines of questioning with regard to the March deadline. Have you done an analysis of the projects to determine what the risk factors are and what projects will likely not be completed by that date? Could you quantify that in dollar terms so that we see what the exposure of the contractors is?

Following you this morning will be the municipalities and the Canadian Construction Association, and I am concerned about the risk factors and the liabilities they may be incurring. Likewise, lawyers will be making a lot of money here.

**Mr. Forster:** We do work with the provinces and the municipalities to monitor progress on projects. At this point, we have not received any formal notification of projects that will not be completed by the deadline.

**Senator Dickson:** Excuse me for interrupting, but that is not my question. Forget about getting information and questions from them. Have you done your own analysis?

**Mr. Forster:** We do so based on the information provided by the people who build the projects. We do not manage the construction. They provide quarterly reports to us, which we review and analyze. We then sit down with the provinces and municipalities to discuss progress or the projects at risk. At this point we do not have a formal notification from provinces or municipalities as to specific projects that will not be built, but we manage it closely and carefully with them.

**Senator Dickson:** When you approved the initial funding, you looked at whether it is realistic, considering all of the factors, to have completion by the March deadline?

**Mr. Forster:** Yes, we did that. Some projects we feel are easily managed, and others could not be built. When they applied to the fund, proponents attested that they could build their projects in that two-year period. If it was a high risk for them, this was not the right fund. There are other programs that should be applied to for a project that will take longer. There were projects we did not approve; for example, we felt it was not feasible to build an \$80 million new building in a two-year time period. As I said, we monitor closely with the provinces and municipalities and discuss projects where we feel there may be risk and then work with them to see, as much as we can, what we can do to help.

**Senator Finley:** First, when this program started, or last year, the opposition in the House of Commons was screaming blue murder that it was taking too long to introduce the programs and projects, and now it would appear to be complaining that the programs are finishing too quickly, kind of a push-me-pull-you sort of operation.

Monsieur Forster, je tiens à poursuivre dans le prolongement des questions des sénateurs Ringuette et Finley, au sujet du délai du mois de mars. Avez-vous procédé à une analyse des projets pour déterminer les facteurs de risque et prévoir quels sont les projets qui ne pourraient pas être terminés à cette date? Pourriez-vous nous dire ce que cela représente en dollars pour que nous puissions voir quels sont les risques auxquels sont exposés les entrepreneurs?

Nous entendrons ce matin après vous les représentants des municipalités et de l'Association canadienne de la construction. Je m'inquiète des risques et des obligations qu'ils pourraient devoir assumer. Ce sont là des situations qui pourraient s'avérer très rentables pour les avocats.

**M. Forster :** Nous collaborons avec les provinces et les municipalités pour contrôler l'état d'avancement des projets. Actuellement, nous nous n'avons reçu aucun avis officiel concernant des projets qui ne seraient pas terminés à la date prévue.

**Le sénateur Dickson :** Je vous prie de m'excuser de vous couper la parole, mais cela ne répond pas à la question que je vous ai posée. Il ne s'agit pas d'obtenir de l'information et d'autres données d'eux. Avez-vous fait votre propre analyse?

**M. Forster :** Nous nous en remettons aux renseignements que nous transmettent les gens qui réalisent les projets. Nous ne gérons pas les travaux de construction. Ils nous font parvenir des rapports trimestriels, que nous étudions et analysons. Nous nous réunissons ensuite avec les provinces et les municipalités pour discuter de l'avancement des travaux ou des risques que présentent certains projets. Actuellement, aucune province ou municipalité ne nous a informés officiellement que des projets précis ne seraient pas terminés, mais nous suivons la situation de près avec elles.

**Le sénateur Dickson :** Lorsque, au départ, vous avez approuvé le financement, vous vous êtes demandé si la date prévue de fin des travaux était réaliste, en tenant compte de tous les facteurs?

**M. Forster :** Oui, nous l'avons fait. Nous avons estimé que certains projets pouvaient facilement être terminés et que d'autres ne le pourraient pas. Lorsqu'ils demandaient des fonds, les promoteurs devaient attester qu'ils étaient en mesure de réaliser leurs projets dans ce délai de deux ans. Si cela présentait un risque élevé pour eux, cela signifiait que ce n'était pas le fonds qui convenait. Il y a d'autres programmes auxquels il est possible de faire appel pour réaliser un projet prenant plus de temps. Il y a un certain nombre de projets que nous n'avons pas approuvés. Nous avons estimé, par exemple, qu'il n'était pas réaliste de construire un nouvel édifice de 80 millions de dollars dans un délai de deux ans. Comme je vous l'ai dit, nous exerçons un suivi attentif avec les provinces et les municipalités et discutons des projets pour lesquels nous estimons qu'il y a des risques de non-respect des conditions imposées et nous collaborons alors avec elles, dans la mesure de nos moyens, pour voir ce que nous pouvons faire pour les aider.

**Le sénateur Finley :** Tout d'abord, lors du lancement de ce programme, l'an dernier, l'opposition à la Chambre des communes a crié au meurtre parce que le démarrage des programmes et des projets prenait trop de temps, et vous semblez maintenant vous plaindre que les programmes prennent fin trop rapidement. Vous avez l'air de ne pas trop savoir quelle attitude adopter.

Based on the planning, not the numbers you are giving us, you must have had some sort of project map that set out on a per date basis how many projects would have been launched or the dollar value of the projects that have been launched. Where are you on that particular project map?

Second, how many employees are involved at Infrastructure Canada in putting this extraordinarily large, short-term, one-time project together? As well, could you give me an idea of how significant this task has been for your department to undertake?

**Mr. Forster:** With respect to the first question, when people applied, they gave us construction start dates and so on. Provinces provide us a quarterly report. In Ontario, for example, the projects we do with municipal governments flow through the province. The province matches our funding and provides it to the municipalities. The municipalities give updates to the Ontario government on their projects, and Ontario reports quarterly to us on progress. Some projects started ahead of schedule; some projects are completed; and some, yes, are moving behind schedule.

If a project started a month or two late but was planning to finish this October, that is not a concern because it will still make the deadline easily. We do a risk analysis and talk to the province about projects that are starting late and whose original completion dates are close to the end of the program. We talk about what we can do with them and the municipality to help.

**Senator Finley:** Would you say your plan to roll out this additional stimulus money is 80 per cent of where you expected to be at this point in time, or 90 per cent or 100 per cent?

**Mr. Forster:** I am not sure I can give you a percentage number on where we think we are. As I said, at this point in our review with provinces we have identified some projects that are high risk, which we are talking to them about. Maybe 1 per cent of the 4,000 projects we are doing under the stimulus fund we think are high risk, and so we are working with them on those. It is not huge. The others are kind of a low to medium risk, and we will continue to monitor them closely.

On your second question, I would say the entire department is engaged on the economic action plan. We are a small department of about 300 people, but we have been managing infrastructure programs for 10 or 15 years. We have very good relationships. Again, we are not the contractors and builders; we do it partnership with provinces and municipalities. They have a lot of competency themselves.

En vous fiant à la planification, et non pas aux chiffres que vous nous donnez, vous devez disposer d'une forme quelconque de carte des projets indiquant, par date, combien de projets ont été lancés ou précisant le montant des projets ainsi lancés. Où en êtes-vous rendus dans la préparation de cette carte?

En second lieu, combien d'employés d'Infrastructure Canada participent-ils au bon fonctionnement de ce projet d'une importance extraordinaire à court terme et ponctuel? Pourriez-vous également me donner une idée de l'importance de cette tâche pour votre ministère?

**M. Forster :** En ce qui concerne votre première question, quand les gens présentent une demande, ils nous fournissent les dates du début des travaux de construction, et cetera. Les provinces nous remettent des rapports trimestriels. Par exemple, en Ontario, les projets que nous réalisons avec certaines municipalités passent par la province. Celle-ci verse une part de financement égale à la nôtre aux municipalités. Ces dernières informent régulièrement le gouvernement ontarien de l'état d'avancement de leurs projets, et le gouvernement ontarien nous fait rapport tous les trimestres sur les progrès enregistrés. Certains projets ont démarré plus rapidement que prévu, d'autres sont terminés et il y en a certains, effectivement, qui ont accumulé du retard.

Si un projet a débuté avec un ou deux mois de retard alors qu'il était prévu qu'il soit terminé au mois d'octobre de cette année, cela n'est pas un problème parce qu'il reste assez de temps pour le terminer avant l'expiration du délai. Nous procédons à une analyse des risques et discutons avec la province des projets qui démarrent en retard et dont les dates prévues de fin des travaux sont proches de celles de la fin du programme. Nous discutons avec la province et avec les municipalités de ce que nous pourrions faire pour aider.

**Le sénateur Finley :** Diriez-vous que, en ce qui concerne l'engagement de ces montants additionnels, vous êtes actuellement rendus à 80, 90 ou 100 p. 100 de vos prévisions?

**M. Forster :** Je ne suis pas sûr de pouvoir vous indiquer en pourcentage où nous pensons être rendus. Comme je l'ai dit, à ce point de notre étude avec les provinces, nous avons relevé quelques projets qui présentent des risques élevés, au sujet desquels nous discutons avec elles. Il se peut qu'environ 1 p. 100 des 4 000 projets auxquels nous collaborons avec le fonds de stimulation présente un risque élevé, et nous collaborons dans ces cas-là avec les responsables. Ce n'est pas un problème énorme. Les autres projets présentent des risques allant de faibles à moyens, et nous allons continuer à en exercer un suivi attentif.

En ce qui concerne votre seconde question, je dirais que tout le ministère est impliqué dans la mise en œuvre du Plan d'action économique. Nous sommes un petit ministère comptant environ 300 employés, mais cela fait 10 ou 15 ans que nous gérons des programmes d'infrastructures. Nous avons de très bonnes relations. Une fois encore, nous ne sommes ni les entrepreneurs ni les constructeurs; nous travaillons en partenariat avec les provinces et les municipalités qui ont beaucoup de compétences en la matière.

We have grown in the past year. We probably augmented our staff by a third to be able to deliver. We invested a lot in our audit function to ensure we have good controls in place. We created a separate group that was headed at the time by an assistant deputy minister just to do the stimulus fund, so we ramped up quickly to ensure we had the capacity to deliver these programs. The entire department is very focused on just delivering the new programs in *Canada's Economic Action Plan* and accelerating the existing ones.

**Senator Finley:** I come from a very large, rural area in Southwestern Ontario with significant infrastructure problems, whether sewage or recreational facilities or whatever. I know we read about some of the very large infrastructure programs taking place in major urban centres, but could you tell me what the impact of the stimulus package has been on rural Canada or address that as a particular issue, including the number of projects, the kind of projects, employment, and so on?

**Mr. Sarantakis:** In some ways, the stimulus program is actually more suited for rural Canada than it is for larger cities, because the projects tend to be smaller, less complicated and able to get done faster. The stimulus program has been a big boon to rural Canada, not only because of the rapidity of construction and job creation and the like, but also because of what those projects leave behind: better roads, sewers, water, waste water systems.

We know that to the extent that there is an infrastructure deficit in Canada, it tends to be more pronounced in smaller areas because they have less fiscal capacity and smaller populations, so the stimulus spending has been a nice complement to the other larger infrastructure projects that tend to go to larger areas.

**Senator Peterson:** When municipalities completed their design and their environmental studies, got their financing in place and were ready to go, they still could not start until they got final approval from the federal government; is that correct?

**Mr. Forster:** Yes. In the stimulus program we changed the approval process. Often in our longer programs, we would approve it, then you would wait until there was announcement, an environmental assessment and a contract was signed. With the stimulus fund, and we worked closely with the Federation of Canadian Municipalities on this, once the announcement was made, then people were given the green light to start their projects. When we announced it, we knew the environmental

L'effectif du ministère a augmenté au cours de la dernière année. Le nombre de nos employés a probablement augmenté d'un tiers pour nous permettre de mettre en œuvre les programmes. Nous avons beaucoup investi dans notre fonction de vérification pour nous assurer que nous avons mis en place les bons contrôles. Nous avons constitué un groupe distinct qui a été dirigé au début par un sous-ministre adjoint qui ne s'occupait que du fonds de stimulation, et nous avons progressé rapidement pour nous assurer que nous avions les moyens de mettre en œuvre ces programmes. Tout le ministère se consacre essentiellement à la mise en œuvre des nouveaux programmes relevant du *Plan d'action économique du Canada* et à l'accélération de la mise en œuvre de ceux qui existaient déjà.

**Le sénateur Finley :** Je suis originaire d'une région rurale très étendue du Sud-Ouest de l'Ontario qui est confrontée à des problèmes importants d'infrastructures, aussi bien dans le domaine des eaux usées que des loisirs, ou dans d'autres. Je me souviens avoir lu que des programmes d'infrastructure très importants sont mis en œuvre dans les grands centres urbains, mais pourriez-vous me dire quelles sont les répercussions de l'ensemble des mesures de stimulation sur le Canada rural, en traitant précisément des questions le concernant, avec le nombre de projets, leur nature, les emplois créés, et cetera?

**M. Sarantakis :** D'une certaine façon, le programme de stimulation est maintenant plus adapté au Canada rural qu'aux grandes villes parce que les projets ont tendance à être plus petits, moins complexes et peuvent être réalisés plus rapidement. Le programme de stimulation a eu des effets marqués sur le Canada rural, non seulement à cause de la rapidité des travaux de construction et de la création d'emploi, et d'autres éléments, mais également parce que la réalisation de ces projets permet de disposer de routes, d'égouts, de systèmes d'aqueduc et de traitement des eaux usées en meilleur état.

Nous savons fort bien que, dans la mesure où il y a un déficit des infrastructures au Canada, il a tendance à être plus marqué dans les régions plus petites parce que celles-ci disposent de moyens budgétaires plus limités et de populations plus faibles, ce qui fait que les dépenses de stimulation ont constitué un complément intéressant par rapport aux autres grands projets d'infrastructures qui sont plus souvent réalisés dans les régions plus importantes.

**Le sénateur Peterson :** Lorsque les municipalités ont terminé leurs travaux de conception et leurs études environnementales, mis le financement en place et sont prêtes à aller de l'avant, elles ne peuvent toujours pas démarrer les travaux tant qu'elles n'ont pas obtenu l'approbation finale du gouvernement fédéral. Est-ce exact?

**M. Forster :** Oui. Nous avons modifié le processus d'approbation utilisé pour le programme de stimulation. Il arrive souvent pour nos programmes étalés sur une période plus longue que nous approuvons un projet, puis que nous attendions qu'une annonce soit faite, une évaluation environnementale réalisée et un contrat signé. Avec le fonds de stimulation, et nous avons collaboré étroitement dans ce domaine avec la Fédération canadienne des municipalités, une fois l'annonce faite, nous accordons le feu vert



assessments were all done and it was either exempt or under the regulations or approved. We put out a communiqué jointly with FCM last year and talked to provinces so that municipalities could start.

**Senator Peterson:** You talked about “completion” and “substantial completion.” Is there any relevancy to those terms? You also indicated this morning that you will pay whatever is incurred to March 31; is that correct?

**Mr. Forster:** That is right.

**Senator Peterson:** If materials and equipment are ordered and paid for but not on site, would that qualify?

**Mr. Conrad:** I think the definition we have used consistently across the country with our provincial and municipal partners is substantial completion, which means that the project is open to the public and is in use. For example, for highway construction, the landscaping might not be complete along the road, but the road would still be open to the public and in use. That would be considered to be substantially complete.

There is a requirement under our agreements with provinces and municipalities that a certified professional engineer attest that the project has reached substantial completion. Again, we are relying on the provinces and the municipalities to attest to that point.

**Senator Peterson:** If it is not substantially completed, what does that mean?

**Mr. Forster:** We will still pay our share of the costs incurred and paid by the proponent up until midnight on March 31, 2011.

**Senator Peterson:** What about equipment and materials that have been ordered and paid for but are not on site?

**Mr. Conrad:** That project would likely not be considered to be substantially completed, and those costs would not be paid.

**Senator Peterson:** You just said that completion does not mean anything because it is March 31. I do not understand what you are saying. You are saying two different things. Either you will pay or you will not.

**Mr. Forster:** We will pay for costs incurred up to March 31.

**Senator Peterson:** Including equipment and materials ordered and paid for but not on site?

**Mr. Forster:** If they have paid for it, we will pay for it.

pour le démarrage des projets. Quand nous avons procédé aux annonces, nous savions que les évaluations environnementales avaient toutes été faites, qu'elles n'étaient pas nécessaires, ou qu'elles étaient soumises à la réglementation et avaient été approuvées. Nous avons publié l'an dernier conjointement avec la FCM un communiqué à ce sujet et nous avons prévenu les provinces pour que les municipalités puissent démarrer les travaux.

**Le sénateur Peterson :** Vous avez parlé « d'achèvement » et « de quasi-achèvement. » Ces termes sont-ils toujours pertinents? Vous avez précisé ce matin que vous alliez payer les montants engagés jusqu'au 31 mars. Est-ce bien exact?

**M. Forster :** C'est exact.

**Le sénateur Peterson :** Si les matériaux et l'équipement ont été commandés et payés, mais pas encore livrés sur le site des travaux, s'agit-il de dépenses admissibles?

**M. Conrad :** Je crois que la définition que nous avons utilisée régulièrement à travers le pays avec nos partenaires provinciaux et municipaux est le quasi-achèvement, ce qui veut dire que le public a accès au projet et peut l'utiliser. Par exemple, dans le cas de construction de routes, il se peut que les travaux de paysagement ne soient pas terminés le long de la route, mais la route elle-même est ouverte au public qui l'utilise. Nous estimerions dans un tel cas que l'essentiel des travaux a été réalisé.

Les ententes que nous avons conclues avec les provinces et les municipalités prévoient qu'un ingénieur accrédité doit certifier par écrit que le projet est parvenu à une phase de quasi-achèvement. Encore une fois, nous nous en remettons aux provinces et aux municipalités pour attester que c'est bien le cas.

**Le sénateur Peterson :** Quelles sont les conséquences si un projet n'est pas terminé pour l'essentiel?

**M. Forster :** Nous allons encore payer notre part des coûts encourus et payer par le promoteur jusqu'à minuit le 31 mars 2011.

**Le sénateur Peterson :** Qu'advient-il pour l'équipement et les matériaux qui ont été commandés et payés, mais qui ne sont pas encore livrés?

**M. Conrad :** Il est probable que nous estimerons alors que le projet n'est pas terminé pour l'essentiel et que ces coûts ne seront pas payés.

**Le sénateur Peterson :** Vous venez juste de nous dire que l'achèvement ne signifie rien de particulier parce que c'est le 31 mars. Je ne comprends pas ce que vous nous dites. Vous nous dites deux choses différentes. Vous allez payer ou vous n'allez pas payer.

**M. Forster :** Nous allons payer les coûts encourus jusqu'au 31 mars.

**Le sénateur Peterson :** Y compris ceux de l'équipement et des matériaux commandés et payés, mais non encore livrés?

**M. Forster :** S'ils ont été payés, nous allons les accepter.

**Senator Peterson:** There is a strong possibility that a number of projects here will not be completed. When that date comes, the municipalities will not have the money. The provinces might, but that is questionable. What is your plan for dealing with that, or do they just stop? Do you have a plan? Will there be a plan?

**Mr. Forster:** We flow the money through our agreements with the provinces. Ontario, for example, has made a similar point in its budget this year; the province was clear that it does not have money to go beyond March 31. For the provinces, the stimulus money needs to be temporary and time-limited. We will pay our share of the costs incurred up to March 31, and the proponent will finish the project. I do not have money after March 31.

**Senator Runciman:** I think your approach to this is responsible. We are talking about taxpayers' dollars here. Having this kind of deadline with the advance notice that has been provided is the responsible way to approach this use of tax dollars.

I would like to know your experience with some of the larger projects, but I do not want you to limit your response to significant projects. For large projects, I assume that all provinces have a limited list of pre-qualified bidders. A number of years ago, Ontario was engaged in many capital construction projects and was dealing with a small group of firms that qualified to bid. Consequently, the bids went through the roof. Has the two-year focus on getting these projects up and running and completed had an impact in terms of cost overruns and bid prices that are significantly higher than earlier estimates?

**Mr. Conrad:** That is an interesting question, senator. We have not seen the cost escalation through our partners; we have seen the reverse. We have seen a number of provinces getting good tender prices across the country. For example, they estimated a project at \$2 million; it came in at \$1.4 million. We allowed them to reinvest and allocate the remaining \$600,000 to another project.

We have seen significant savings in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, New Brunswick, Ontario — across the board. In Ontario, for example, one project was originally a six-kilometre repaving job. The bids came in sufficiently low that they were able to do 10 kilometres. We have been happy to see that happen.

**Senator Runciman:** That is great.

You talked about streamlining the approval process. Was a change made to expedite environmental approvals? How did that process work?

**Le sénateur Peterson :** Il se peut fort bien qu'un certain nombre de ces projets ne soient pas terminés. Lorsque nous parviendrons à cette date, les municipalités n'auront pas l'argent. Les provinces pourraient l'avoir, mais ce n'est pas certain. Comment prévoyez-vous faire face à ce type de situation? Les travaux seront-ils tout simplement arrêtés? Avez-vous un plan? Y aura-t-il un plan?

**M. Forster :** Nous versons l'argent dans le cadre de nos ententes avec les provinces. C'est ainsi que l'Ontario a prévu une disposition comparable dans son budget de cette année. La province a indiqué clairement qu'elle n'a pas d'argent pour procéder à des versements au-delà du 31 mars. Pour les provinces, le financement consacré aux projets de stimulation doit être considéré comme temporaire et limité dans le temps. Nous allons payer notre part des coûts encourus jusqu'au 31 mars, et le promoteur finira le projet. Je n'ai pas d'argent au-delà du 31 mars.

**Le sénateur Runciman :** Votre approche en la matière me paraît responsable. Nous parlons ici de l'argent des contribuables. Avoir un tel délai, qui a été communiqué bien à l'avance, est une façon responsable d'approcher ce type d'utilisation de l'argent des contribuables.

J'aimerais savoir comment les choses se sont passées pour vous avec certains des projets les plus importants, mais je ne veux pas que vous vous limitiez dans votre réponse aux projets importants. J'imagine que, pour ceux-ci, toutes les provinces ont une liste restreinte de soumissionnaires sélectionnés à l'avance. Il y a plusieurs années, l'Ontario s'était lancé dans un grand nombre de projets importants de construction et traitait avec un petit nombre d'entreprises qui avaient été sélectionnées pour présenter des soumissions. Cela a amené le montant de ces soumissions à exploser. Est-ce que le délai de deux ans pour la réalisation de ces projets, et pour les terminer, a eu des répercussions sur les dépassements de coûts et sur les prix des soumissions qui pourraient être nettement plus élevés que dans les évaluations antérieures?

**M. Conrad :** La question est intéressante, sénateur. Nous n'avons pas observé d'augmentation des coûts par l'intermédiaire de nos partenaires. Nous avons constaté l'inverse. Un certain nombre de provinces ont obtenu de bons prix en réponse aux appels d'offres. À titre d'exemple, un projet était évalué à 2 millions de dollars et il a été adjugé à 1,4 million de dollars. Dans ce cas, nous avons permis au promoteur de réinvestir l'écart de 600 000 \$ en l'affectant à un autre projet.

Nous avons constaté des économies importantes en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick, en Ontario... partout. Je peux vous donner un exemple ontarien, celui d'un projet de réfection de route sur une longueur de six kilomètres. Les propositions ont été suffisamment faibles pour permettre de l'étendre à 10 kilomètres. Nous avons été très contents de voir ce genre de choses se produire.

**Le sénateur Runciman :** C'est excellent.

Vous avez parlé de simplification du processus d'approbation. Des changements ont-ils été apportés pour accélérer les approbations environnementales? Comment les choses se sont-elles déroulées?

**Mr. Conrad:** I would suggest that that is one of the great successes of the stimulus initiatives. The Canadian Environmental Assessment Agency implemented a series of regulatory changes that allowed us to expand the exclusion authorities under the act so that projects where there were no discernible environmental impacts could be excluded. We broadened our exclusion authorities dramatically to the point that roughly 90 per cent of the stimulus projects were excluded from having to do a separate federal environmental assessment. In several cases, they still required a provincial environmental assessment or a municipal class environmental assessment, or there were other requirements, for example dealing with navigable waters and fisheries habitat. However, there was no longer a requirement for a separate federal environmental assessment.

**Senator Runciman:** Will that streamlined process stay in place once the stimulus program evaporates? Is any change contemplated there?

**Mr. Conrad:** A change is contemplated. The time frames associated with the stimulus environmental assessments were two years. They were time-limited, but the government indicated it intended to make those permanent.

**Mr. Forster:** It is important to keep in mind that we are doing different kinds of projects under stimulus than under the large funds. Many of them are doing things like an energy retrofit to a building, which would not trigger an environmental assessment. That is, the building exists; the footprint is there. Some projects were repaving and rebuilding roads or doing sewer and water main work. The focus was to do projects that could be done quickly and would not trigger an environmental assessment, because that would add significant timelines.

**Senator Runciman:** The Windsor corridor was not part of this, then?

**Mr. Forster:** No.

**Senator Runciman:** Minister Baird made an announcement about the Michigan border crossing. Is that part of this program?

**Mr. Forster:** No, not at all. That is under the Gateways and Border Crossings Fund. The bridge will be done separately, probably through some kind of public-private partnership.

**Senator Runciman:** We have heard about the issue of spending quickly versus spending wisely. You mentioned beefing up your audit office. Can you tell us about the concern that many have expressed that some of these assessments and some of those monies have not been spent wisely? Can you react to that?

**M. Conrad :** À mon avis, c'est là l'une des réussites les plus importantes des initiatives de stimulation de l'économie. L'Agence canadienne d'évaluation environnementale a adopté une série de modifications réglementaires qui nous ont permis d'élargir les pouvoirs d'exclusion prévus par la Loi de façon à ce que les projets pour lesquels on ne détectait pas de répercussions environnementales réelles puissent être exclus. Nous avons élargi sensiblement nos pouvoirs d'exclusion jusqu'à nous permettre d'exclure environ 90 p. 100 des projets de stimulation économique de l'obligation d'une évaluation environnementale distincte du fédéral. Dans plusieurs cas, il a encore fallu réaliser des évaluations environnementales relevant de la province ou de la municipalité, où il fallait respecter d'autres exigences, par exemple, dans les cas concernant des voies navigables et des zones de pêche. Toutefois, il n'était plus nécessaire de réaliser une évaluation environnementale distincte au niveau fédéral.

**Le sénateur Runciman :** Ce processus simplifié va-t-il être conservé lorsque le programme de stimulation prendra fin? Des changements de cet ordre sont-ils envisagés?

**M. Conrad :** On envisage une modification. Dans le cas des évaluations environnementales de projets de stimulation de l'économie, le délai était de deux ans. Ces exclusions étaient donc limitées dans le temps, mais le gouvernement a indiqué qu'il envisage de les rendre permanentes.

**M. Forster :** Il est important de garder à l'esprit que nous mettons en œuvre une plus grande variété de types de projets dans le cadre du programme de stimulation que dans le cadre des fonds plus importants. Dans de nombreux cas, il s'agit de projets comparables à l'amélioration du rendement énergétique d'un édifice, qui n'entraînerait pas la réalisation d'une évaluation environnementale. Dans un tel cas, le bâtiment existe, l'empreinte est déjà là. Pour certains projets, il s'agissait de procéder à la réfection de routes, ou d'en reconstruire, ou de réaliser des travaux importants sur des égouts et des aqueducs. L'accent a été mis sur des projets qui pouvaient être réalisés rapidement sans déclencher automatiquement d'évaluations environnementales, parce que cela aurait entraîné automatiquement des délais importants.

**Le sénateur Runciman :** Le corridor de Windsor n'en faisait donc pas partie?

**M. Forster :** Non.

**Le sénateur Runciman :** Le ministre Baird a annoncé la réalisation de travaux aux postes frontaliers avec le Michigan. Cette annonce est-elle couverte par ce programme?

**M. Forster :** Non, pas du tout. Elle relève du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers. Ce pont sera construit de façon distincte, probablement dans le cadre d'une forme quelconque de partenariat public-privé.

**Le sénateur Runciman :** Certains ont craint qu'il s'agisse là de dépenses rapides au lieu de dépenses avisées. Vous nous avez dit avoir étoffé votre bureau de vérification. Pouvez-vous nous parler des craintes exprimées par certains au sujet de ces évaluations, et voulant qu'une partie des fonds n'ait pas été dépensée de façon avisée? Qu'en pensez-vous?

**Mr. Forster:** Yes. There are a couple of things to note about this program. By and large, we reimburse costs incurred. The proponent comes to us and says, “Yes, I built a third of my project. Here are my bills. Can you reimburse me for that?” We are paying costs generally as the project proceeds. Our final payments will be based on bills and costs incurred. The project is being built. That is an important part of managing the program and our accountability regime.

We also have most of the monies flowing through provincial governments that are also putting in place their accountability measures. All of this is designed to ensure that we are managing the program wisely and sensibly. It is a balance between speed and accountability. We are trying to find the right balance.

As I mentioned, we expanded significantly our audit shop. We did a lot of work last year in preparation for the program of business mapping the processes. We did initial assurances where we had our internal audit shop come in and review the program, the files, and how we were doing it. We then made changes and adjustments to that. We have tried to ensure that the governance and accountability regimes are in good shape.

**Mr. Sarantakis:** Virtually all of our projects are with provinces and municipalities. They each cost share, which adds a discipline to the process whereby the project is backed by a city council or by a provincial government that is willing to put up money. That tends to make them wise projects.

**Mr. Forster:** Both provinces and municipalities, in particular municipalities, are accountable to their own local taxpayers and citizens and have their own auditors.

**The Chair:** I am sure honourable senators will understand that we do not have time for supplementary questions, but I will put you down for round two.

**Senator Marshall:** I am finding the session here this morning both interesting and informative. Most of my questions have been answered, but I do have a couple more to ask.

How do you decide how much funding goes to each jurisdiction? Is it on a per capita basis, or is it on a first-come, first-served basis? How do you decide?

**Mr. Forster:** The \$4 billion stimulus funding and the Building Canada Fund monies are done per capita. For the provincial-territorial base funding, which was announced in Budget 2007 and which we have tried to accelerate, each province got the same base amount: \$175 million over seven years for each jurisdiction. It was designed to provide core infrastructure funding for smaller

**M. Forster :** Oui. Il y a un certain nombre de choses qu'il faut signaler au sujet de ce programme. Pour l'essentiel, nous remboursons les coûts engagés. Le promoteur s'adresse à nous en nous disant « Oui, j'ai construit un tiers de mon projet. Voici mes factures. Pouvez-vous me rembourser! ». En règle générale, nous remboursons les coûts au fur et à mesure que le projet avance. Notre versement final sera fonction des factures et des coûts encourus. Le projet est réalisé. Cela constitue une part importante de la gestion du programme et de notre régime de responsabilisation.

Il faut aussi savoir que nous versons l'essentiel des fonds par l'intermédiaire des gouvernements provinciaux, qui se sont également dotés de leurs propres mesures de responsabilisation. Tout ce système est conçu pour s'assurer que nous gérons le programme de façon sage et attentive. Il s'agit d'un équilibre entre la rapidité et la responsabilisation. Nous essayons de trouver le bon équilibre.

Comme je l'ai indiqué précédemment, nous avons renforcé sensiblement notre bureau de vérification. Nous avons consacré beaucoup d'efforts l'an dernier à nous préparer à mettre en œuvre un programme de cartographie opérationnelle des processus. Nous avons obtenu au début les assurances voulues lorsque notre bureau de vérification interne a étudié le programme, les dossiers et la façon dont nous procédions. Nous y avons ensuite apporté des modifications à des ajustements. Nous nous sommes efforcés de nous assurer que les régimes de gouvernance et de responsabilisation étaient en bon état.

**M. Sarantakis :** Presque tous nos projets sont réalisés avec les provinces et les municipalités. Chaque partenaire partage les coûts, ce qui contribue à ajouter de la rigueur au processus puisque le projet est appuyé par un conseil municipal ou par un gouvernement provincial qui est prêt à y investir des fonds. C'est là un élément qui a tendance à garantir la qualité des projets.

**M. Forster :** Les provinces et les municipalités, et en particulier les municipalités, ont des comptes à rendre à leurs propres contribuables et citoyens et ont leurs propres vérificateurs.

**Le président :** Je suis convaincu que les honorables sénateurs vont comprendre que nous ne disposons plus de temps pour les questions complémentaires, mais je vais vous inscrire pour la seconde série de questions.

**Le sénateur Marshall :** Je trouve cette séance de ce matin à la fois intéressante et enrichissante. J'ai obtenu des réponses à la plupart de mes questions, mais j'en ai encore quelques-unes à poser.

Comment décidez-vous du montant de financement attribué à chaque administration? Est-ce un calcul par habitant, ou le premier arrivé est-il le premier servi? Comment prenez-vous vos décisions.

**M. Forster :** Le fonds destiné à stimuler l'économie de 4 milliards de dollars et le budget du Fonds Chantiers Canada donnent lieu à une ventilation par habitant. Dans le cas du financement de base pour les provinces et les territoires, qui a été annoncé dans le budget de 2007 et dont nous avons tenté d'accélérer la mise en œuvre, chaque province reçoit le même

jurisdictions, which obviously do better there, and it was to help the smaller jurisdictions. However, by and large, the stimulus money and Building Canada is per capita.

**Senator Marshall:** Earlier there was some discussion regarding the audit process and your internal audit function. Is it the intent that there would be a formal evaluation of the program after it is completed? Has an evaluation framework been established?

**Mr. Forster:** Yes. We will do evaluations. We do our internal audit. As you know, the Auditor General is also reviewing all of the stimulus spending, and she will be doing reports in the fall and the next year as well. There is a fair bit of review and assessment of it.

**Senator Marshall:** When we discussed the March 31, 2011, deadline, did I understand you correctly that most of the projects will be finished by then, that you do not foresee a big problem come March 31, 2011?

**Mr. Forster:** At this stage, nobody has come to us and said, "I am not going to finish." We are obviously monitoring the schedules and the progress reports we get from provinces. As I said, we are looking closely at probably 1 per cent of projects, where the risks are higher than in others.

**Mr. Conrad:** The 1 per cent of projects that Mr. Forster is referring to are large projects that are scheduled to end on or around March 31, 2011. We recognized as we approved these projects and continue to monitor them that a slippage of a day or two or a week of contract delays could impact on their ability to complete. That is why we are monitoring them closely. We are not suggesting that they will not be completed on time.

**Senator Marshall:** As of now, the policy is that there will be no more payments after March 31, 2011?

**Mr. Forster:** You have to go back to the budget that was just tabled. The government was clear in signalling the importance of winding down the stimulus funding on time. It was there to be a two-year, temporary stimulus to the economy when the economy needed it most. That was very clear upfront with the programs: when you apply, give us stuff that you are very confident you can finish on time, because it will end. In the budget, the government said it is important that we wind down the stimulus funding, not just in infrastructure, but at large, to begin to return to fiscal balance, and the government withdraws as the economy recovers and the private sector moves in. You do not want it extending out another year or two or three years.

montant de base de 175 millions de dollars sur sept ans pour chaque administration. Il s'agissait de fournir le financement des infrastructures de base pour les administrations plus petites, qui sont manifestement les plus efficaces à ce niveau, et de les aider. Toutefois, pour l'essentiel, la répartition des fonds de stimulation et du budget de Chantiers Canada se fait par habitant.

**Le sénateur Marshall :** Nous avons parlé un peu plus tôt du processus de vérification et de votre fonction de vérification interne. Est-il prévu de procéder à une évaluation officielle du programme lorsqu'il sera terminé? Un cadre d'évaluation a-t-il été défini?

**M. Forster :** Oui. Nous procéderons à des évaluations. Nous faisons nos vérifications internes. Comme vous le savez, le Bureau du vérificateur général se penche également sur l'ensemble des dépenses de stimulation, et il produira des rapports à l'automne et l'année prochaine également. Ces programmes font donc l'objet de passablement d'examen et d'évaluations.

**Le sénateur Marshall :** Lorsque nous avons discuté du délai du 31 mars 2011, si je vous ai bien compris, vous nous avez dit que la plupart des projets seront terminés à cette date et que vous n'anticipez pas alors de problèmes importants?

**M. Forster :** Jusqu'à maintenant, personne n'est venu nous voir pour nous dire « Je ne vais pas finir à temps. » Nous exerçons bien évidemment un contrôle des calendriers et des rapports d'avancement des travaux que nous recevons des provinces. Comme je vous l'ai dit, nous suivons de très près probablement un pour cent des projets pour lesquels les risques sont plus élevés que pour d'autres.

**M. Conrad :** Les projets qui composent ce un pour cent, auquel M. Forster fait allusion, regroupe des projets importants dont les travaux devraient être terminés le 31 mars 2011, ou aux alentours de cette date. Nous avons eu parfaitement conscience, en approuvant ces projets et en continuant à en assurer la surveillance, qu'un retard d'un jour ou deux ou d'une semaine par rapport au délai prévu dans le contrat pourrait nuire à la capacité à mener le projet à terme. C'est pourquoi nous exerçons une surveillance étroite de ces projets. Nous ne laissons pas ici entendre qu'ils ne seront pas terminés à temps.

**Le sénateur Marshall :** Dans l'état actuel des choses, la politique veut qu'aucun paiement ne soit fait après le 31 mars 2011?

**M. Forster :** Vous devez vous reporter au budget qui vient d'être déposé. Le gouvernement a insisté sur la nécessité d'en avoir fini avec les fonds destinés à stimuler l'économie dans le délai fixé. Ce programme devait durer deux ans; il s'agissait de stimuler de façon temporaire l'économie quand elle en avait le plus besoin. Il a été dit très clairement, dès le début, au moment où les demandes étaient présentées, qu'il fallait indiquer être certain de finir les travaux dans les délais, parce que le programme prendrait fin. Dans le budget, le gouvernement a rappelé qu'il est important d'en avoir fini avec les fonds destinés à stimuler l'économie, pas uniquement dans le domaine des infrastructures, mais de façon plus générale, pour pouvoir revenir à un équilibre budgétaire et que le gouvernement se retirera de ce domaine lorsque l'économie sera sur la voie de la relance et que le secteur privé reprendra sa place. Nous ne voulons pas prolonger ces programmes une autre année, ni deux ou trois.

**Mr. Sarantakis:** That is the key point, because it is not infrastructure that is ending on March 31, 2011; it is *Canada's Economic Action Plan*. Infrastructure is part of that process.

**Mr. Forster:** Our regular programs will continue right out as scheduled to 2014, 2015. The government has made the gas tax a permanent \$2 billion a year transfer to municipalities. That is running and will continue to run. Those longer-term programs and the longer-term funding for those kinds of projects that are not suitable for a two-year window are still there and will continue to flow.

**Senator Murray:** What you are doing is great to the extent that you are enabling municipalities to arrest and perhaps reverse the deterioration in infrastructure that has been going on for some time that we all know about and that took place partly as a result of earlier budgetary constraints, although that is not the only explanation. It is very important from that point of view.

I would like to know who is doing the thinking and the forward planning in terms of large infrastructure needs affecting the national picture, the national economy in particular. One thinks of ports and airports and border crossings. Senator Runciman mentioned the Michigan border crossing, which you have said is under the jurisdiction of the Gateways and Border Crossings Fund.

**Mr. Forster:** Yes.

**Senator Murray:** There is another one in New Brunswick, the New Brunswick-Maine crossing at St. Stephen, where I think some work is being done. This is long overdue in terms of the national economy. There are other needs, even with universities. This committee did a study some years ago about deferred maintenance at Canadian universities. A horrendous amount of money was involved here because of budgetary constraints and I think also because some administrators preferred to let the roof leak rather than take other, more difficult, decisions when faced with financial constraints.

Is it Infrastructure Canada, the Department of Finance, Treasury Board or Industry Canada that has a handle on our needs in terms of national infrastructure going forward? Who is prioritizing this?

**Mr. Sarantakis:** We all have a role to play in this process in the Government of Canada. Generally speaking, the Department of Finance sets the fiscal framework and lets us know what is available for infrastructure; then, within that, departments argue for how that pot should be allocated. In terms of our national infrastructure, you can think of things like capacity at the border or capacity at airports.

**Senator Murray:** Who is doing that?

**M. Sarantakis :** C'est là le point essentiel parce que ce n'est pas le programme d'infrastructure qui prend fin le 31 mars 2011, c'est le *Plan d'action économique du Canada*. Le programme d'infrastructure fait partie de ce processus.

**M. Forster :** Nos programmes réguliers vont continuer à s'appliquer comme prévu jusqu'en 2014, 2015. Le gouvernement s'est engagé à transférer de façon permanente, à même les recettes de la taxe sur l'essence, un montant de 2 milliards de dollars par an aux municipalités. Cette mesure est en vigueur et continuera à s'appliquer. Ces programmes à long terme, et le financement à long terme de ces types de projets qui ne conviennent pas à un calendrier de deux ans, sont encore là et vont continuer à l'être.

**Le sénateur Murray :** Ce que vous faites est très bien dans la mesure où vous permettez aux municipalités d'interrompre et peut-être de renverser la détérioration des infrastructures que l'on observe depuis un certain temps, dont nous avons tous connaissance et qui découle en partie des restrictions budgétaires antérieures, même si ce n'est pas la seule explication. C'est donc très important de ce point de vue.

J'aimerais savoir qui réfléchit aux besoins importants en infrastructure qui ont des répercussions sur la situation nationale et sur notre économie en particulier, et qui s'occupe de la planification en la matière. On peut penser ici aux ports, aux aéroports et aux postes frontaliers. Le sénateur Runciman a évoqué le poste frontalier avec le Michigan qui, à ce que vous nous avez dit, relève du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers.

**M. Forster :** Oui.

**Le sénateur Murray :** Il y en a un autre au Nouveau-Brunswick, entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, à St. Stephen, où je crois que des travaux sont en cours. Ce sont des choses qui auraient dû être faites depuis longtemps pour le bien de l'économie nationale. Il y a d'autres besoins, même dans les universités. Ce comité a étudié, il y a quelques années, les conséquences du report des travaux d'entretien dans les universités canadiennes. Ces travaux nécessitaient des montants absolument énormes. Cela s'expliquait par les contraintes budgétaires, mais également, je crois, par le fait que certains administrateurs ont préféré laisser les toits couler plutôt que de prendre d'autres décisions, plus difficiles, quand ils ont été confrontés à des restrictions budgétaires.

La responsabilité de nos besoins en infrastructures nationales pour l'avenir relève-t-elle d'Infrastructure Canada, du ministère des Finances, du Conseil du Trésor ou d'Industrie Canada? Qui attribue les priorités dans ce domaine?

**M. Sarantakis :** Nous avons tous un rôle à jouer dans ce processus au gouvernement du Canada. En règle générale, le ministère des Finances définit le cadre budgétaire et nous communique les montants disponibles pour les infrastructures. Ensuite, dans les limites de celui-ci, les divers ministères débattent de la façon dont ils devraient être répartis. En ce qui concerne nos infrastructures nationales, vous pouvez penser à des choses comme la capacité d'accueil des postes frontaliers ou celles des aéroports.

**Le sénateur Murray :** Qui s'en occupe?

**Mr. Sarantakis:** Transport Canada does some of that. Public Safety Canada and Infrastructure Canada do some of that. It depends on the issue. We have capacity at the borders for security constraints and physical constraints and different capacity at different ports of entry and exit. Generally speaking, Transport Canada does most of that work.

**Senator Murray:** If I wanted a list of our priority infrastructure needs in terms of the national economy, where would I go to get the list?

**Mr. Sarantakis:** It would depend on what specifically you are looking at as national infrastructure. Is water national infrastructure or is it not?

**Senator Murray:** Someone mentioned the Spadina subway. I accept that that is national, to the extent that it improves productivity in our largest city. That is part of it, but where is the list?

**Mr. Sarantakis:** We could give you a list by infrastructure sector. We could give you lists of things in transit, water, waste water.

**Senator Murray:** How far ahead?

**Mr. Forster:** For issues around the border and the efficiency of transportation networks, for example, Transport Canada would take the lead on the efficiency of the transportation network. They have under that fund a process to look at gateways in three major gateway areas of the country — Atlantic Canada, Central Canada and the West. They have a process with provinces. They sit down and do a lot of analysis: Where are the best investments we should make to improve the efficiency of our transportation networks leading to the border under those three gateways?

When you get to what I would call local infrastructure, which is still very significant, like large subway systems, there you are working with provinces and municipalities on a regional basis to identify the priorities, because they also are funding partners and the builders of it. We sit down with the Province of Ontario, which has a long-term infrastructure plan, and we talk about what priorities are important for Ontario, and we do that in the context of what is important for the national government as well. That is how the Building Canada Fund decides where to invest. I do not have a national list of the top 10 things.

**Senator Murray:** Someone must have one. Someone, perhaps in Finance Canada, has done analysis of where the priorities should lie going forward and what the needs will be, given population growth, economic trends and all the rest of it. It would be interesting to take a look.

**M. Sarantakis :** Transports Canada en partie et aussi Sécurité publique Canada et Infrastructure Canada. Cela dépend de la question. Nous avons notre mot à dire sur les contraintes de nature matérielle et touchant à la sécurité aux postes frontaliers, et nous sommes impliqués à des niveaux variables aux divers points d'entrée et de sortie. En règle générale, c'est Transports Canada qui assume l'essentiel de ce travail.

**Le sénateur Murray :** Si je voulais avoir une liste de nos besoins prioritaires en infrastructures, pour l'économie nationale, où pourrais-je me procurer cette liste?

**M. Sarantakis :** Cela dépendrait de ce que vous considérez comme étant précisément des infrastructures d'importance nationale. L'eau entre-t-elle dans cette catégorie ou non?

**Le sénateur Murray :** Quelqu'un a parlé du métro de Spadina. Je conviens que c'est là d'importance nationale, dans la mesure où cela améliore la productivité de notre ville la plus importante. Cela en fait partie, mais où se trouve la liste?

**M. Sarantakis :** Nous pourrions vous remettre une liste par domaines d'infrastructures. Nous vous remettrions des listes pour divers domaines comme les transports en commun, l'eau, les eaux usées.

**Le sénateur Murray :** Allant jusqu'à quand?

**M. Forster :** Pour les questions concernant les postes frontaliers et l'efficacité de nos réseaux de transport, par exemple, l'essentiel des responsabilités incombe à Transports Canada. Dans le cadre du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers, ils se sont dotés d'un processus qui classe ces portes d'entrée dans les trois grandes régions du pays, soit le Canada atlantique, le Canada central et l'Ouest. Ce processus intègre les provinces. Ils se réunissent tous et font quantité d'analyses. Dans le contexte de ces trois portes d'entrée, où faudrait-il investir pour améliorer le plus possible l'efficacité de nos réseaux de transport conduisant à la frontière?

Quand vous en arrivez à ce que j'appellerais les infrastructures locales, qui sont encore très importantes, comme les grands systèmes de métro, vous collaborez alors avec les provinces et les municipalités sur une base régionale pour cerner les priorités, parce que ce sont également des partenaires qui participent au financement et que ce sont ces paliers administratifs qui sont les constructeurs. Nous nous asseyons avec la province de l'Ontario, qui s'est dotée d'un plan d'infrastructures à long terme, et nous parlons des priorités qui sont importantes dans cette province, en tenant compte de ce qui est important également pour le gouvernement national. C'est ainsi que le Fonds Chantiers Canada décide où investir. Je n'ai pas de liste des 10 projets prioritaires pour l'ensemble du pays.

**Le sénateur Murray :** Quelqu'un doit en avoir une. Quelqu'un, peut-être au ministère des Finances, a dû faire une analyse des priorités qu'il faudrait retenir à l'avenir et de la nature des besoins, en tenant compte de la croissance de la population, des tendances de l'économie et de tout le reste. Ce serait intéressant de consulter cette liste.

**Senator Ringuette:** I have two quick questions, and you can provide the answers to our clerk as soon as possible. How much money in the programs that you administer has been identified for the Atlantic Gateway? How much federal, provincial and municipal money has been put forth to advertise and promote these programs?

**Senator Dickson:** I think you are doing an excellent job. Do not take my aggressiveness in the wrong manner.

Senator Peterson was discussing with you “substantial completion” and “certificate of final completion,” which are technical terms. Will a document of clarification be sent to the municipalities, provinces and contractors stating that payment will be made for material and equipment that is not delivered onto the site, not incorporated into the work, and perhaps not even manufactured?

**The Chair:** I suppose that you will have to consult legal counsel on this and look at the agreement with the provinces. If you could provide us with your position, we will circulate it to our colleagues.

**Mr. Forster:** I did not find your questions to be at all aggressive. They were very good and important questions, and we are always happy to be here.

**Senator Finley:** I would like to join with several of my colleagues in commending the department for doing a stellar job in making this program work.

You may not be able to answer this question, and even if it is in your area of expertise, I doubt that you will be able to answer it now, so a written response would be fine. The country created 110,000 new jobs in April. Do you know how many of those jobs are related to *Canada's Economic Action Plan*?

**Mr. Forster:** The Department of Finance does the modelling and impact analysis on the jobs created by the action plan. We will provide you with that.

**The Chair:** You used the terms “committed,” “allocated” and “spent.” At the end of last fiscal year we were told that \$1.4 billion of the infrastructure money had not gone out of the federal government and therefore had to be re-profiled into the next fiscal year. Was that money already allocated but not spent? Can you help us with these three terms?

If you provide that to us in writing, it will be circulated to members and will be part of our report so that the public can understand why we are re-profiling a large amount of that money when others were saying it was all allocated.

Thank you very much. I know that you were asked to do a lot of work in a short period of time. We thank you and Infrastructure Canada for the work you are doing.

**Le sénateur Ringuette :** J'ai deux brèves questions, et vous pourrez transmettre les réponses à notre greffier dès que possible. Quel est le montant, à même les budgets des programmes que vous administrez, qui a été réservé pour la porte de l'Atlantique? Combien d'argent provenant du fédéral, des provinces et des municipalités a-t-il été consacré à la publicité et à la promotion de ces programmes?

**Le sénateur Dickson :** Je trouve que vous faites un excellent travail. N'interprétez pas mal l'agressivité apparente de mes propos.

Le sénateur Peterson a parlé avec vous des « quasi-achèvements » et des « certificats d'achèvement » qui sont des termes techniques. Un document précisant que vous procéderez au paiement des matériaux et des équipements qui n'ont pas encore été livrés sur le site, ni intégrés à l'ouvrage et peut-être même pas encore fabriqués, sera-t-il envoyé aux municipalités, aux provinces et aux entrepreneurs?

**Le président :** Je suppose que vous devrez consulter un avocat à ce sujet et étudier les ententes conclues avec les provinces. Si vous nous faites parvenir votre position en la matière, nous la communiquerons à nos collègues.

**M. Forster :** Votre question ne m'est pas apparue comme étant agressive. Il s'agit d'excellentes questions très importantes, et nous sommes toujours ravis d'être ici.

**Le sénateur Finley :** J'aimerais me joindre à plusieurs de mes collègues pour féliciter le ministère d'avoir réussi brillamment à faire fonctionner ce programme.

J'ai une question à laquelle je ne suis pas sûr que vous soyez en mesure de répondre et dont je doute, même si elle relève de votre domaine de compétences, que vous ayez la réponse immédiatement. Je me contenterai donc d'une réponse ultérieure par écrit. En avril, 110 000 nouveaux emplois ont été créés au Canada. Savez-vous combien de ces emplois sont liés au *Plan d'action économique du Canada*?

**M. Forster :** C'est le ministère des Finances qui s'occupe de la modélisation et de l'analyse des répercussions du plan d'action sur les emplois. Nous vous communiquerons cette information.

**Le président :** Vous utilisez divers termes comme « engagés », « alloués » et « dépensés ». À la fin du dernier exercice, on nous a dit qu'un montant de 1,4 milliard de dollars du budget consacré aux infrastructures n'était pas sorti des caisses du gouvernement fédéral et avait donc dû être reporté sur l'exercice suivant. Est-ce à dire que ces fonds avaient déjà été alloués, mais pas dépensés? Pouvez-vous nous aider à mieux saisir ces termes.

En cas de réponse écrite, elle sera communiquée aux membres du comité et figurera dans notre rapport afin de permettre au public de comprendre pourquoi nous reportons une part importante de ces fonds alors que d'autres disent que leur totalité a été allouée.

Merci beaucoup. Je sais qu'on vous a demandé de faire un travail énorme sur une courte période. Nous vous remercions, vous et Infrastructure Canada, du travail que vous faites.



Honourable senators, I would like to welcome His Worship Basil L. Stewart, Mayor of Summerside, P.E.I. The mayor is also President of the Federation of Canadian Municipalities, FCM, and is appearing here in that capacity today. He is accompanied by Gabriel Miller, Director of Advocacy for FCM. We are also pleased to welcome Michael Atkinson, President of the Canadian Construction Association, CCA.

**His Worship Basil L. Stewart, Mayor of Summerside, P.E.I.; President, Federation of Canadian Municipalities:** Good morning, honourable senators. It is great to be here. I want to thank Infrastructure Canada for working so closely with the Federation of Canadian Municipalities over the past number of months. As well, we want to thank the Canadian Construction Association for hiring all the people who built the many projects we have been speaking about.

I am pleased to be here today to talk to you about *Canada's Economic Action Plan* and the importance of building strong cities and communities.

The Federation of Canadian Municipalities has been the national voice of municipal governments since 1901. We represent about 90 per cent of the Canadian population and close to 2,000 municipalities across the country in every province and territory. Members include Canada's largest cities, small urban and rural communities, and 18 provincial and territorial municipal associations.

I am here today to deliver three messages on behalf of FCM. First, *Canada's Economic Action Plan* is a model for how governments can work together to meet national challenges. The plan established clear national objectives and brought federal, provincial, territorial and municipal governments together to achieve them. We should apply the same principles to longer-term national challenges, from traffic gridlock to homelessness.

Second, where there are challenges completing projects, governments must continue working together in the best interests of Canadians. We expect the stimulus plan to stay on track and the vast majority of projects to remain on schedule. Where delays are caused by forces beyond a community's control, governments need to use common sense to make sure the project is finished and the costs are shared fairly.

Finally, our biggest concern about the economic action plan is what happens after it is finished. Stimulus spending boosts our economy in the short term, but we need a long-term national vision for our cities and communities. Canada will be overwhelmed by the growing challenges playing out on our local streets.

Honorables sénateurs, j'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à son honneur Basil L. Stewart, maire de Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard. Le maire est également président de la Fédération canadienne des municipalités, la FCM, et comparait aujourd'hui à ce titre. Il est accompagné de Gabriel Miller, directeur de la promotion des intérêts à la FCM. Nous sommes également ravis d'accueillir M. Michael Atkinson, président de l'Association canadienne de la construction, la CCA.

**Son honneur Basil L. Stewart, maire de Summerside, Î.-P.-É., et président de la Fédération canadienne des municipalités :** Bonjour, honorables sénateurs. Je suis ravi d'être parmi vous. Je tiens à remercier Infrastructure Canada d'avoir collaboré si étroitement avec la Fédération canadienne des municipalités au cours des derniers mois. Je tiens également à remercier l'Association canadienne de la construction dont les membres ont embauché toutes les personnes qui construisent les nombreux projets dont nous avons parlé.

Je suis ravi d'être ici aujourd'hui pour vous entretenir du *Plan d'action économique du Canada* et de l'importance de l'édification de cités et de collectivités dynamiques.

La Fédération canadienne des municipalités est le porte-parole national des administrations municipales depuis 1901. Nous représentons environ 90 p. 100 de la population canadienne et près de 2 000 municipalités à travers le pays, dans toutes les provinces et tous les territoires. L'Association compte parmi ses membres les plus grandes villes du Canada, des petites localités urbaines et rurales ainsi que 18 associations provinciales et territoriales de municipalités.

J'ai pour objectif aujourd'hui de vous communiquer trois messages au nom de la FCM. Tout d'abord, le *Plan d'action économique du Canada* constitue un modèle de la façon dont les gouvernements peuvent collaborer pour venir à bout des défis de dimension nationale. Ce plan a défini des objectifs clairs au niveau national et a amené le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales à travailler ensemble pour y parvenir. Nous devrions appliquer les mêmes principes aux défis à plus long terme auxquels notre pays est confronté, qui vont de la saturation du réseau routier au sans-abrisme.

En second lieu, lorsqu'il s'avère difficile de mener à des projets à terme, les gouvernements doivent continuer à collaborer dans le meilleur intérêt des Canadiens. Nous nous attendons à ce que le plan de stimulation respecte les délais et à ce que la vaste majorité des projets s'en tiennent au calendrier fixé. Lorsque des retards sont imputables à des éléments hors du contrôle des collectivités, les gouvernements doivent faire preuve de bon sens pour permettre de réaliser intégralement les projets et pour partager les coûts de façon équitable.

Enfin, ce qui nous préoccupe le plus au sujet du plan d'action économique est de savoir ce qu'il adviendra lorsque celui-ci aura pris fin. Les dépenses de stimulation dynamisent notre économie à court terme, mais nous avons besoin d'une vision nationale à long terme pour nos villes et nos collectivités. Le Canada va être débordé par les défis à venir qui vont toucher de plus en plus durement nos villes et nos villages.

A year and a half ago, Canada was plunged into a recession by the global economic crisis. Governments had to work together to take swift and decisive action. In January 2009, the federal government released its economic action plan. Today, the plan is delivering the largest ever one-time injection of federal funds into Canada's cities and communities. The federal government designed its economic action plan to provide a dramatic but temporary boost to Canada's economy, increasing public investments for a short period while the private sector recovered from global economic crisis.

While the government has stood by its stimulus deadline, it has shown flexibility in response to concerns brought forward by FCM. Initially, the government said it would not pay for stimulus projects not fully completed by March 31, 2011. This meant that, on a cost-shared project, a municipality could end up paying the full cost of construction if any part of the project was not finished in time.

The government revised its position and agreed to pay its full share of project costs incurred before the stimulus deadline, regardless of whether the entire project is complete. This took the threat of 100 per cent clawback of federal funding off the table.

The priority for all orders of government is to create as many jobs and complete as many projects as possible during the next 10 months. Governments must continue working together to move the country forward toward full economic recovery.

Municipalities are working flat out to finish stimulus projects by March 2011. According to Infrastructure Canada, virtually all stimulus projects are on schedule, and this is certainly good news.

Where there are challenges in specific communities, all governments need to use common sense. If a delay is caused by something outside of a municipality's control, federal, provincial and territorial governments should work with the municipality to work with the project and share the costs fairly.

Municipal stimulus projects are governed by separate funding agreements in each province and territory. These agreements were signed at different points during the past year and delivered funding through different programs. Some provinces and territories took longer to sign on to the plan than others.

The Federation of Canadian Municipalities is engaged in ongoing dialogue with the federal government and the provincial and territorial municipal associations. If there are signs that the

Il y a un an et demi, la crise économique mondiale plongeait notre pays dans la récession. Les gouvernements ont dû collaborer pour prendre des mesures énergiques et décisives. En janvier 2009, le gouvernement fédéral a publié son plan d'action économique. Aujourd'hui, ce plan injecte les montants les plus importants à l'avoir jamais été en une seule fois par le gouvernement fédéral dans les villes et les collectivités du Canada. Le gouvernement fédéral a conçu son plan pour stimuler énergiquement, mais de façon temporaire, l'économie de notre pays en accroissant les investissements publics sur une courte période, alors que le secteur privé se remettait de la crise économique mondiale.

Si le gouvernement s'en est tenu au délai fixé pour les mesures de stimulation, il a également fait preuve de souplesse face aux préoccupations dont lui a fait part la FCM. Au départ, le gouvernement affirmait qu'il ne participerait pas à la prise en charge des coûts des projets de stimulation qui n'étaient pas complètement terminés au 31 mars 2011. Cela signifiait que, dans le cas d'un projet à coûts partagés, une municipalité aurait pu avoir à acquitter la totalité des coûts de construction si un volet quelconque du projet n'était pas fini en temps voulu.

Le gouvernement a revu sa position et accepté de payer sa pleine part des coûts encourus avant l'expiration des mesures de stimulation, que le projet soit terminé dans son intégralité ou non. Cela a éliminé la menace de récupération du total de la quote-part fédérale des coûts d'un projet.

Tous les gouvernements, à quelque palier qu'ils se trouvent, veulent avant tout créer autant d'emplois et terminer autant de projets que possible pendant les 10 mois à venir. Ils doivent pour cela continuer à collaborer pour permettre de relancer notre économie sur la voie d'une pleine reprise.

Les municipalités font tout en leur pouvoir pour terminer la construction des projets de stimulation économique d'ici mars 2011. D'après Infrastructure Canada, pratiquement tous ces projets respectent le calendrier, et c'est là certainement une bonne nouvelle.

Lorsque des difficultés apparaissent dans des collectivités précises, tous les gouvernements doivent faire preuve de bon sens. Si un retard est imputable à des éléments hors du contrôle de la municipalité, le gouvernement fédéral et ses homologues provinciaux et territoriaux devraient collaborer avec la municipalité pour permettre de terminer ce projet et pour en partager les coûts de façon équitable.

Les projets de stimulation de l'économie lancés par les administrations municipales sont régis par des ententes de financement distinctes dans chaque province et dans chaque territoire. Ces ententes ont été signées à divers moments au cours de l'année qui vient de s'écouler et ont permis d'assurer le financement en recourant à divers programmes. Il a fallu plus de temps à certaines provinces et à certains territoires qu'à d'autres pour signer le plan.

La Fédération canadienne des municipalités dialogue en permanence avec le gouvernement fédéral et les associations provinciales, territoriales et municipales. S'il devait s'avérer que le

deadline poses substantial risk to job creation or the completion of infrastructure projects, we at FCM will call on all of the governments to come together and revisit the issue.

Our biggest concern about the economic action plan is what will happen after it is gone. Canada must start planning for the post-recession world.

For more than a generation, governments looked the other way as Canada's cities and communities fell into disrepair. Cracks formed in Canada's core infrastructure and transportation networks, hurting our economy and quality of life. Now, thanks to recent investments and a spirit of intergovernmental cooperation, Canada is starting to put the brakes on this downward slide. Thousands of cost-shared stimulus projects have brought governments together to create jobs and fight the recession. The permanent Gas Tax Fund is giving municipalities stable, long-term infrastructure funding for the first time in history. These gains have slowed the decline in our cities and communities. Now, we must restore them to health.

Municipalities still do not have the revenue tools to meet growing 21st century challenges. Traffic congestion is hurting our environment and costing businesses billions of dollars a year in delays. More and more people are slipping through the holes in Canada's social safety net, struggling to get to and from work or to find affordable housing and child care. More and more, municipalities and the social infrastructure they provide are the primary support for this growing group of Canadians.

Municipalities continue struggling to eliminate \$123-billion backlog in infrastructure repairs while collecting just 8 cents of every tax dollar in Canada. The federal government collects 52 cents, the provinces and territories 42 cents and municipalities collect 8 cents. That is our national average. If we want to narrow it down to P.E.I. and our community, it is around 4 cents.

Canada does not have to be a victim of its challenges. We can be a leader. However, governments must tear down the silos that keep us from delivering results on issues that affect Canadians. Today's challenges criss-cross provincial boundaries and call for greater cooperation.

*Canada's Economic Action Plan* is a powerful reminder of what governments can achieve when they set clear objectives and work together to meet them. We need to take the same approach when it comes to addressing our long-term challenges. That is a vision Canadians support and municipalities are ready to help build. We are closer to it than we were just a few years ago. Let us not stop now.

délaï fixé présente des risques importants pour la création d'emplois ou pour l'achèvement des projets d'infrastructure, nous, à la FCM, en appellerions à tous les gouvernements pour qu'ils se réunissent et étudient à nouveau la question.

Ce qui nous préoccupe le plus au sujet du Plan d'action économique est de savoir ce qu'il adviendra quand il sera terminé. Le Canada doit commencer à planifier ce qu'il fera une fois la récession terminée.

Pendant plus d'une génération, les gouvernements ont détourné la tête pendant que les villes et les collectivités du Canada se délabraient. Des fissures sont apparues dans les infrastructures de base et les réseaux de transports du Canada, nuisant à notre économie et à notre qualité de vie. Maintenant, grâce aux investissements récents et à l'esprit de coopération entre les gouvernements, le Canada commence à freiner cette dégradation. Des milliers de projets de stimulation économique à coûts partagés ont amené les gouvernements à collaborer pour créer des emplois et lutter contre la récession. Le Fonds de la taxe sur l'essence permet aux municipalités de disposer d'un financement stable et à long terme des infrastructures pour la première fois dans leur histoire. Ces gains ont ralenti le déclin de nos cités et de nos collectivités. Nous devons maintenant leur refaire une santé.

Les municipalités ne disposent pas encore des outils leur permettant de générer les recettes nécessaires pour faire face aux défis croissants du XXI<sup>e</sup> siècle. La congestion de la circulation routière nuit à notre environnement et coûte des milliards de dollars par an aux entreprises sous forme de retards. De plus en plus de gens passent à travers les mailles du filet de la sécurité sociale du Canada, se débattent pour se rendre au travail et en revenir ou pour trouver des logements abordables et des services de garderie. On constate de plus en plus que les municipalités, et les infrastructures sociales qu'elles fournissent, sont la principale source d'aide pour ce groupe croissant de Canadiens.

Les municipalités continuent à se battre pour éliminer l'arriéré de 123 milliards de dollars de réparations aux infrastructures alors qu'elles n'encaissent que 8 cents sur chaque dollar de recette fiscale au Canada. Le gouvernement fédéral en retire 52 cents, les provinces et les territoires 42 cents, et les municipalités 8 cents. C'est là une moyenne nationale. Lorsqu'on veut obtenir des chiffres plus précis concernant l'Île-du-Prince-Édouard et notre collectivité, on arrive à environ 4 cents.

Le Canada peut faire face aux défis qui se présentent au lieu de les subir. Nous pouvons être un leader. Toutefois, les gouvernements doivent abattre les cloisons qui nous empêchent d'obtenir des résultats sur les questions qui touchent les Canadiens. La dimension des défis qui se présentent à nouveau aujourd'hui va au-delà des limites des provinces et nécessite une plus grande coopération.

*Le Plan d'action économique du Canada* est un rappel efficace de ce que les gouvernements peuvent faire quand ils définissent des objectifs clairs et collaborent pour les atteindre. Nous devons adopter la même approche quand il s'agit de s'attaquer à nos défis à long terme. C'est là une vision que les Canadiens appuient et que les municipalités sont prêtes à s'efforcer de mettre en pratique. Nous en sommes plus proches que nous l'étions il y a quelques années. Ne nous arrêtons pas maintenant.

Thank you again for your attention this morning and for the opportunity to make this presentation on behalf of the Federation of Canadian Municipalities and its close to 2,000 members, which represent 90 per cent of our Canadian population.

**The Chair:** Thank you, Your Worship, Mayor Stewart.

**Michael Atkinson, President, Canadian Construction Association:** It is indeed a pleasure for me to be here. I am the principal staff person with the Canadian Construction Association. We represent the builders of the infrastructure you have been talking about. Our organization was established in 1918 to do just that.

I could make my remarks very short by agreeing with my colleague and saying “ditto”; however, I think there are some important factors to raise. First, we have been extremely pleased with the way the program has been rolled out. Governments at all levels have done an excellent job in building the infrastructure to allow the infrastructure programs to get out. We also want to restate that we think it has been extremely effective in giving that kick-start to the economy that we were looking for.

However, there is one caution we want to raise with you today. We believe there is some risk of ensuring the biggest bang for the stimulus dollar in the infrastructure programs if we continue to insist on an inflexible, steadfast adherence to that March 31 deadline. I will talk about that later.

In the lead up to Budget 2009, in which these stimulus programs were introduced, we along with FCM made the point that we felt the best way to get the country back to work and to recover from the recession was indeed to invest in our public infrastructure. As proof that the measures are working, we raised the Infometrica study that showed that for every \$1 billion spent on infrastructure construction, more than 11,500 jobs are created or sustained.

We saw a rapid decline in construction employment in the first eight months of the recent recession. In fact, the construction industry was perhaps the hardest hit industry during the early parts of recession; between October 2008 and July 2009, the construction industry experienced a net decrease in employment of more than 133,000 jobs due to the recession.

However, since August 2009, not coincidentally when many of the municipalities began tendering some of these infrastructure programs, we have seen a consistent month-over-month increase in employment to the point that we have now regained some 90,200 jobs of the 133,000 we lost. We expect to be back to pre-recession levels within the next quarter.

From our perspective, the stimulus program is working to put people in our industry back to work, and it will continue to do so.

Je vous remercie encore de l'attention que vous m'avez prêtée ce matin et de l'occasion de vous faire cet exposé au nom de la Fédération canadienne des municipalités et de ses membres, dont le nombre approche les 2 000, qui représentent 90 p. 100 de notre population canadienne.

**Le président :** Je vous remercie, votre honneur.

**Michael Atkinson, président, Association canadienne de la construction :** Je suis vraiment ravi d'être parmi vous. Je suis l'employé de plus haut rang de l'Association canadienne de la construction. Nous représentons les constructeurs des infrastructures dont vous avez parlé. Notre organisation a été créée en 1918, précisément dans ce but.

Je pourrais être très bref en vous disant que je suis d'accord avec mes collègues et en me contentant de dire « idem ». Toutefois, je crois qu'il y a des éléments importants qu'il faut aborder. Tout d'abord, sachez que nous avons été très satisfaits de la façon dont le programme a été appliqué. Tous les paliers de gouvernement ont fait un excellent travail en adoptant des mécanismes qui ont permis de mettre en œuvre les programmes d'infrastructures. Nous voulons aussi répéter encore une fois que nous avons trouvé ce programme très efficace pour amorcer la relance de l'économie que nous espérons voir.

Toutefois, nous aimerions aujourd'hui attirer votre attention sur un point précis. Nous estimons en effet que les retombées maximales des dépenses des programmes d'infrastructures, destinées à stimuler l'économie, ne sont pas garanties si nous continuons à imposer de façon inflexible l'échéance du 31 mars. J'y reviendrai plus tard.

Lors de la préparation du budget 2009, dans lequel les programmes de stimulation de l'économie ont été annoncés, nous avons, avec la FCM, indiqué que nous estimions que la meilleure façon de remettre le pays au travail et de se relever à la suite de la récession était en vérité d'investir dans nos infrastructures publiques. Nous avons retenu comme preuve que ces mesures fonctionnent l'étude d'Infometrica qui montre que, pour chaque milliard de dollars dépensés en construction d'infrastructures, plus de 11 500 emplois ont été créés ou conservés.

Nous avons enregistré une diminution rapide de l'emploi dans le secteur de la construction au cours des huit premiers mois de la récession récente. En réalité, celui-ci a peut-être été le plus touché au début de cette récession. Entre octobre 2008 et juillet 2009, la récession a provoqué une perte nette de plus de 133 000 emplois.

Toutefois, depuis août 2009, et ce n'est pas une coïncidence si cela correspond à l'époque à laquelle de nombreuses municipalités ont commencé à lancer des appels d'offres pour certains de ces programmes d'infrastructures, nous avons constaté une augmentation régulière de mois en mois de l'emploi, jusqu'à avoir maintenant récupéré quelque 90 200 des 133 000 emplois perdus. Nous espérons revenir au niveau précédent la récession au cours du prochain trimestre.

De notre point de vue, le programme de stimulation économique réussit, dans notre secteur, à ramener les gens au travail, et il va continuer à le faire.

However, I must agree with my colleague: It is very important to note that, while investing in infrastructure does provide a substantive and effective kick-start to the economy in the short term, it is not the sole reason why Canada or any nation should be investing in infrastructure. One invests in critical public infrastructure because it is a course of sanity if you want to ensure that your nation is competitive, remains competitive, increases its productivity, and continues to provide the standard of living Canadians have become accustomed to.

Therefore, we also have a major concern about what happens when the stimulus programs end and, indeed, when the Building Canada Fund, which we are halfway through now, lapses come 2014. To echo Senator Murray's comments, where is the plan? Where is the long-term plan for Canada's key public critical infrastructure going forward? We have not seen it. We do not know where it is, either. We are in dire need of having that plan put in place. It is a collective exercise that needs to be done by all levels of government.

Again, we think the speed at which the program has been rolled out by Infrastructure Canada and Industry Canada, which manages the Knowledge Infrastructure Program, has just been incredible. Compared to the speed at which other co-funded infrastructure programs have been put in place, this one was put in place at light speed.

However, it is important to understand that the municipalities, in the case of the \$4 billion Infrastructure Stimulus Fund, and colleges and universities, in the case of the \$2 billion Knowledge Infrastructure Program, have to do all of the heavy lifting. They are the ones who have to get the projects ready for tender, put the documents together, call the bids, award to the successful contractor and manage the construction project to its completion.

We are concerned about the impact of repeated public pronouncements by both federal and provincial governments emphasizing that the deadline shall be unconditionally enforced. Infrastructure stimulus projects will lose their funding from both levels of government, in some cases, for any costs incurred after March 31, 2011. Municipalities may seek and are seeking to recover from contractors any of the federal or provincial stimulus funds that may be lost due to projects extending beyond the deadline.

We have issued a cautionary note to our members to ensure they have all the information to make an informed decision when they bid on these projects. The contingency plan is not always clear up front who will pick up the loss of one third or two thirds of the funding if the province also withdraws in the event a project runs beyond March 31, 2011. Before contractors bid on projects,

Toutefois, je ne peux qu'être d'accord avec mes collègues. Il est très important de signaler que, si les investissements en infrastructures sont efficaces pour relancer l'économie à court terme, ce n'est pas la seule raison pour laquelle le Canada, ou tout autre pays, devrait investir dans ses infrastructures. En effet, ce type d'investissement est la solution qui s'impose si vous voulez être certain que votre pays sera concurrentiel, le restera, améliorera sa productivité et continuera à permettre aux Canadiens de conserver le niveau de vie auquel ils sont habitués.

C'est ce qui vous explique pourquoi nous sommes réellement préoccupés par ce qui va se passer lorsque les programmes de stimulation prendront fin et, en vérité, lorsque le programme Fonds Chantiers Canada, qui est rendu à mi-route de sa durée de vie, prendra fin en 2014. Pour faire écho aux commentaires du sénateur Murray, où est le plan? Où se trouve le plan à long terme pour l'avenir des infrastructures publiques essentielles du Canada? Nous ne l'avons pas vu. Nous ignorons où il se trouve. Nous avons un besoin pressant de voir adopter ce plan. C'est un exercice collectif auquel doivent s'adonner tous les paliers de gouvernement.

Une fois encore, nous trouvons que la rapidité avec laquelle le programme a été mis en œuvre par Infrastructure Canada et par Industrie Canada, qui gère le Programme d'infrastructures du savoir, a été extraordinaire. Lorsqu'on fait la comparaison avec la vitesse à laquelle d'autres programmes d'infrastructures financés conjointement ont été mis en œuvre, nous sommes forcés de constater que celui-ci l'a été à la vitesse de l'éclair.

Il est toutefois important de comprendre que les municipalités, dans le cas des 4 milliards de dollars du Fonds de simulation de l'infrastructure, et les collèges et les universités dans le cas des 2 milliards de dollars du Programme d'infrastructures du savoir, doivent faire l'essentiel du travail. Ce sont elles qui doivent élaborer les projets pour pouvoir lancer des appels d'offres, constituer les dossiers, demander les soumissions, attribuer le contrat à l'entrepreneur ayant fait la meilleure offre et gérer le projet de construction jusqu'à son achèvement.

Nous sommes préoccupés par les répercussions des déclarations publiques à répétition du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux qui insistent sur l'obligation de respecter sans condition le délai. Des projets d'infrastructures destinés à stimuler l'économie vont perdre leur financement provenant des deux paliers de gouvernement, dans certains cas, pour tous les coûts encourus après le 31 mars 2011. Les municipalités pourraient être tentées d'essayer de recouvrer auprès des entrepreneurs les fonds de stimulation incombant au départ au fédéral ou à la province qui pourraient être perdus parce que des projets se poursuivent au-delà du délai, et il y en a qui vont chercher à le faire.

Nous avons adressé à nos membres une mise en garde pour nous assurer qu'ils disposent de toute l'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées quand ils présentent des soumissions sur ces projets. Le plan d'urgence n'indique pas toujours clairement qui assumera la perte du tiers ou des deux tiers du financement si la province se retire également dans le cas

we want to ensure they understand what the contingency is and whether it is they who will have to pick up the cost of potential lost funding.

We have seen tenders from municipalities that have been upfront in saying the project is subject to the March 31, 2011, deadline. If the project goes beyond the deadline, the contractor will be on the hook for any funding lost from any level of government. With that information in place, informed contractors may make a business decision regarding whether they will bid on that project or whether they should add risk premiums to their price to manage the risk transferred to them.

We understand why there is a deadline and why provincial, federal and municipal governments want projects done in a timely manner. The projects are, after all, primarily a stimulus program.

We do not understand what public benefit is met by pulling out the financial carpet from beneath the feet of projects that go beyond the March 31, 2011, deadline through no fault of the parties involved, where best efforts were made or in the case of unforeseen circumstances. Many weather-sensitive projects in the civil infrastructure field need to be done by this October. They do not have the luxury to proceed through the winter months; they must be done by October 2010.

In conclusion, we basically want a more common-sense, flexible approach communicated to municipalities, colleges or universities that have projects at risk of going beyond the March 31 deadline that there will not be a knee-jerk, inflexible yanking of funding on that date. Honourable senators, even if you are an optimist, as I am, and think that sanity will prevail at the end of day or that we will see an eleventh hour reprieve for projects that run into trouble, damage is being done now by publicly proclaiming an inflexible cut-off for the funding.

I want to say again how impressed we are with the rollout of the infrastructure program. Federal, provincial and municipal governments have worked together to put the system in place for infrastructure projects. The speed at which it has moved has been incredible. We are encouraged by the impact and effect the program has had on employment and in giving a jump-start to the economy.

We simply caution that, at the end of day, common sense must be used with respect to the application of the deadline. From our perspective, again, we see absolutely no benefit whatsoever in a project that is 90 per cent to 95 per cent complete by March 31, 2011, and that falls behind schedule due to weather conditions or unexpected unavailability of materials, et cetera, losing its

d'un projet dépassant la date du 31 mars 2011. Nous tenons à nous assurer, avant que les entrepreneurs ne présentent des soumissions, qu'ils évaluent bien les risques qu'ils encourent et qu'ils déterminent si c'est à eux qu'il incombera d'assumer les coûts de toute perte éventuelle de financement.

Nous avons également vu des appels d'offres lancés par les municipalités qui précisent dès le début que le projet doit impérativement respecter le délai du 31 mars 2011. En cas de débordement, l'entrepreneur sera tenu responsable de toute perte de financement par n'importe quel palier de gouvernement. En disposant de cette information, les entrepreneurs bien informés pourront décider en toute connaissance de cause s'ils veulent présenter une soumission ou s'ils doivent gonfler leurs prix en y ajoutant une prime de risque pour faire face aux risques qu'on leur fait porter.

Nous savons fort bien pourquoi un délai a été imposé, et pourquoi le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales veulent que les projets le respectent. Après tout, ces projets s'inscrivent essentiellement dans un programme de stimulation de l'économie.

Nous ne comprenons par contre pas en quoi il est d'intérêt public de refuser l'aide financière pour les projets dépassant la date du 31 mars 2011, lorsque cela n'est pas la faute des parties impliquées, qu'elles ont fait tous les efforts possibles ou que ce retard est dû à des circonstances imprévues. Dans le domaine des infrastructures civiles, il faut achever de nombreux projets, dont l'avancement dépend des conditions climatiques, avant la fin octobre. Il n'est pas possible de continuer à travailler sur ces projets pendant les mois d'hiver; tout doit être terminé d'ici octobre 2010.

En conclusion, nous voulons, pour l'essentiel, que les municipalités, les collèges ou les universités dont les projets risquent de dépasser l'échéance du 31 mars soient informés qu'on utilisera une approche plus souple et reposant davantage sur le bon sens, sans leur couper, de façon irrémédiable, leurs sources de financement à cette date. Honorables sénateurs, même si vous êtes optimistes, tout comme moi, et pensez que la raison prévaudra au bout du compte et que nous nous verrons accorder à la 11<sup>e</sup> heure un sursis pour les projets qui ont connu des difficultés, les dommages sont déjà faits en déclarant publiquement que le financement sera coupé de façon inflexible.

Je tiens à vous dire à nouveau combien nous avons été impressionnés par la mise en œuvre du programme d'infrastructures. Le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales ont collaboré pour permettre la mise en œuvre des projets d'infrastructures. La rapidité à laquelle toutes ces choses ont été faites a été incroyable. Nous trouvons que les répercussions et les effets que ce programme a eus sur l'emploi et sur la relance de l'économie sont encourageants.

Nous rappelons simplement que, au bout du compte, le bon sens doit prévaloir pour l'application du délai. De notre point de vue, nous ne voyons aucun avantage de quelque nature que ce soit à ce qu'un projet réalisé entre 90 et 95 p. 100 au 31 mars 2011, et ayant pris du retard à cause du mauvais temps ou de la rupture de stock imprévue de certains matériaux, et cetera, perde son

funding. We are aware of situations in which the delay to put the project to tender is because of a dispute with another federal agency unforeseen at the time the project was approved.

I will be happy to listen to your comments and to answer questions.

**The Chair:** Thank you Mr. Atkinson. You provided to us the *Standard Practices' Cautionary Note to Contractors Bidding Infrastructure Stimulus Projects* dated March 2010. Has this document been circulated to all of your contractor members of the Canadian Construction Association?

**Mr. Atkinson:** That is correct.

**The Chair:** The Business Development Bank of Canada, BDC, appeared before us last week. Representatives pointed out that they were pleasantly surprised by a new revenue stream of performance bonds.

Is there any link between that and the March 31, 2011, deadline?

**Mr. Atkinson:** I cannot comment on that, but the bonding sources for most of our contractors are through private insurers. Therefore, the new performance bonds may or may not be linked.

**The Chair:** It is unfortunate that we had not heard from you before they appeared. However, we will ask them the question anyway.

**Senator Finley:** I have a couple of comments before I ask my question. First is in regard to the \$0.08 tax collected. It may be collected but not spent on municipalities. Billions of dollars flow from both the federal and the provincial governments to municipalities. Therefore, I think that issue is a non sequitur.

Second, I am stunned and surprised that the people planning these construction projects, who have been doing this in Canada for many years, could say they will have to cut off a project off in October all of a sudden because of winter. This should be planned as part of the project undertaking by the potential contractor.

I believe strongly that history has a habit of repeating itself if careful planning is not done. Mayor Stewart, on page 9 of your presentation, you said, "For more than a generation, governments looked the other way as Canada's cities and communities fell into disrepair." You underlined this in a press release issued on March 4, 2010: "Canadians can't afford to relive the 1990s deficit-fight, when federal and provincial budget deficits were shifted on to their property tax bills."

In your view, how serious was the damage done to municipalities during the 1990s because of this downward shift of responsibilities? How might we avoid that happening again?

financement. Nous avons connaissance de cas dans lesquels le retard à lancer des appels d'offres a été dû à un différend avec un autre organisme fédéral, qui n'avait pas été anticipé lors de l'approbation du projet.

Je vais maintenant me faire un plaisir d'entendre vos commentaires et de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci, M. Atkinson. Vous nous avez remis dans la série Pratiques normalisées un document intitulé *Mise en garde à l'intention des entrepreneurs soumissionnant sur des projets de stimulation de l'infrastructure* datée de mars 2010. Ce document a-t-il été adressé à tous les entrepreneurs membres de l'Association canadienne de la construction?

**M. Atkinson :** Oui.

**Le président :** Des représentants de la Banque de développement du Canada, la BDC, ont comparu devant nous la semaine dernière. Ils nous ont dit avoir été agréablement surpris par les recettes générées par les cautionnements d'exécution.

Y a-t-il un lien entre ces cautionnements et l'échéance du 31 mars 2011?

**M. Atkinson :** Je ne saurais vous dire, mais la plupart de nos entrepreneurs se procurent ce type d'obligations auprès d'assureurs privés. Je ne sais donc pas s'il y a un lien entre les deux.

**Le président :** Il est regrettable que vous n'ayez pas comparu avant eux. Toutefois, nous leur poserons la question.

**Le sénateur Finley :** J'ai quelques commentaires à faire avant de poser ma question. Tout d'abord, en ce qui concerne les 8 cents de taxe recueillie, il se peut qu'ils soient collectés, mais ils ne sont pas nécessairement mis à la disposition des municipalités. Des milliards de dollars sont transférés des gouvernements fédéral et provinciaux aux municipalités. Je ne crois donc pas qu'il y ait de lien logique entre les deux.

En second lieu, je suis époustoufflé que les gens qui font la planification de ces projets de construction, qui font ça au Canada depuis de nombreuses années, puissent dire qu'ils devront mettre fin brutalement à un projet en octobre à cause de l'hiver. Il me semble que l'entrepreneur qui réalise le projet devrait être en mesure de planifier ce genre de contrainte.

Je suis fermement convaincu qu'on a tendance à reproduire les erreurs du passé si on ne procède pas soigneusement à la planification. Monsieur le maire, à la page 9 de votre exposé, vous dites : « Pendant plus d'une génération, les gouvernements ont détourné la tête pendant que les villes et les collectivités du Canada de délabraient. » Vous le soulignez également dans un communiqué de presse publié le 4 mars 2010 : « Les Canadiens ne veulent pas revivre le genre de lutte au déficit des années 1990, et voir de nouveau les déficits fédéraux et provinciaux transférés sur leurs factures d'impôts fonciers. »

À votre avis, quelle a été la gravité des dommages causés aux municipalités pendant les années 1990 par ce délestage des responsabilités? Comment pourrions-nous éviter que cela se reproduise?

**Mr. Stewart:** You mentioned a few things.

The Federation of Canadian Municipalities had a couple of university professors, whose names I do not have, do some research for us a few years ago. They came up with the figure of \$123 billion in infrastructure problems across the country. We feel that we are probably dropping behind by close to \$2 billion per year. That is the problem that must be addressed. This last round of stimulus funding and projects has certainly helped the situation, but more must be done.

The downloading in the 1990s happened as a result of the federal, provincial and territorial governments trying to balance their budgets. Expenditures were shaved off and funnelled to the municipalities to compensate. This action made it difficult for municipalities.

I know what you said regarding the collection of tax dollars, but the number indicated is fairly accurate. When tax dollars are collected, fewer dollars go to municipalities than to the provinces and territories and the federal government. Municipalities have to provide the upfront services. It affected the municipalities across the country back in the times when they started shaving the dollars going to those regions. However, I could not give you an exact dollar amount on what the damage would have been.

We know, with respect to this recent stimulus package and the dollars that came out of it, that the federal government will be looking to try to get things back in order. We can understand that. We have gotten commitments that major projects will not be cut back, such as some of the ones we are talking about today.

**Senator Finley:** In the study you had completed that produced the \$123 billion estimate of an infrastructure deficit, was any timetable attached to that to indicate what the progressive decay in infrastructure had been? Had this started in the 1960s, the 1970s, the 1980s or the 1990s?

What I am trying to get at is that there cannot be a short-term solution for \$123 billion, especially if, as you say, it is continuing to decay at the rate of net \$2 billion a year, notwithstanding the amount of money the federal government and provincial governments are currently pouring into it. With even a substantial program of \$10 billion a year, for instance, if we are losing net \$2 billion, that would give us \$8 billion of recovery, which means we are into a 15-year program, at the very least, to bring the infrastructure deficit back to zero base, by and large. Is that reasonable?

**Gabriel Miller, Director, Advocacy, Federation of Canadian Municipalities:** Your math is disorientingly accurate. If you are looking for anything to do when you leave the Senate of Canada, FCM might be able to use you.

**M. Stewart :** Vous avez fait état de plusieurs choses.

La Fédération canadienne des municipalités a demandé à quelques professeurs d'université, dont je n'ai pas les noms ici, de faire des recherches pour nous il y a quelques années. Ils sont parvenus à évaluer le déficit des infrastructures à l'échelle du pays à 123 milliards de dollars. Nous pensons que ce montant augmente probablement de près de 2 milliards de dollars par année. C'est le problème auquel il faut s'attaquer. La dernière série de fonds et de projets destinés à stimuler l'économie a certainement amélioré la situation, mais il faut faire plus.

Le délestage des responsabilités pendant les années 1990 est dû au fait que les gouvernements, tant fédéral que provincial et territorial, s'efforçaient d'équilibrer leurs budgets. Ils ont réduit leurs dépenses en les transférant aux municipalités. Cela a mis les municipalités dans une situation difficile.

Je sais ce que vous avez dit concernant le recouvrement des recettes fiscales, mais le nombre donné est passablement précis. Lorsque les recettes fiscales sont collectées, il y a moins de dollars à aller aux municipalités qu'aux provinces et aux territoires et au gouvernement fédéral. Les municipalités doivent assurer les services de première ligne. Cela a touché les municipalités de toutes les régions du pays lorsque les gouvernements supérieurs ont commencé à réduire les montants affectés aux régions. Toutefois, je ne suis pas en mesure de vous donner le montant exact des dommages qui ont été subis.

Nous savons, dans le cas de cet ensemble récent de mesures de stimulation et des budgets qui les ont accompagnés, que le gouvernement fédéral va s'efforcer de remettre les choses en bon ordre. Nous pouvons le comprendre. Nous avons obtenu l'engagement que les grands projets ne subiront pas de coupures, comme certains de ceux dont nous parlons aujourd'hui.

**Le sénateur Finley :** Dans l'étude dont vous parlez, qui est parvenue à une évaluation du déficit en infrastructures de 123 milliards de dollars, les auteurs ont-ils préparé un calendrier pour montrer à quel rythme la situation des infrastructures s'était dégradée? Cela a-t-il commencé dans les années 1960, 1970, 1980 ou 1990?

Il me semble en effet qu'il ne peut pas y avoir de solution à court terme pour un déficit de 123 milliards de dollars en particulier si, comme vous le dites, la situation continue à se dégrader au rythme de 2 milliards de dollars nets par année, indépendamment du montant d'argent que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux investissent actuellement dans ce domaine. Même avec un programme important de 10 milliards de dollars par année, par exemple, si nous enregistrons des pertes nettes de 2 milliards de dollars, cela ne nous laisserait que 8 milliards de dollars pour le rattrapage et un tel programme devrait donc s'appliquer pendant au moins 15 ans pour ramener à peu près le déficit en infrastructure à zéro. Est-ce raisonnable?

**Gabriel Miller, directeur, Promotion des intérêts, Fédération canadienne des municipalités :** Votre calcul est d'une précision désarmante. Si vous cherchez du travail lorsque vous quitterez le Sénat du Canada, la FCM pourrait vous faire une offre.



The deficit was 20 years in the making. You really see the huge growth start in the mid-1980s and accelerate through the 1990s and into the early part of this decade to the point we are now. You are absolutely right; you are looking at a 15- to 20- or 25-year plan realistically between the three orders of government to stop the growth and then eliminate the problem.

To your other point, the seeds of this problem were planted before that. Canada had a huge infrastructure boom in the 1950s and 1960s where our urban and suburban communities grew and a lot of infrastructure was built, but the tools that municipalities had to maintain that infrastructure were not modernized with the infrastructure itself. When budget cuts came in the 1990s, that is when the crisis came to a head and where we saw a huge expansion in municipal responsibilities and a huge contraction in the funding going into those communities. We are only now beginning to address the damage done in that period.

It will be interesting to look at the effects of the spending in the last two years. I suspect we will find that this was the first year in 20 or 25 years where growth in the infrastructure deficit was substantially slowed and perhaps even halted. It does open the door to have a real conversation about how to build on this progress going forward and maybe establish the kind of long-term intergovernmental strategy it would take to eliminate the problem.

**Mr. Stewart:** As we all know, we have a very diverse country, and it is difficult to come to a one-size-fits-all solution. In Atlantic Canada, for example, some of the infrastructure is much older than in other parts of the country.

FCM supports the new waste water regulations coming into effect. We want to protect our environment and keep our lakes and rivers clean, but it costs billions. We had the Atlantic mayors' meeting in Halifax about a month ago, and Mr. Miller attended. It will cost the City of Halifax over \$2 billion to come up to regulation standard.

We are working to try to get a three-way deal — one third, one third, one third. As a matter of fact, some of the mayors in Atlantic Canada suggested that because of the way the tax dollars are collected, maybe it should be 45 per cent, 45 per cent and 10 per cent. In Atlantic Canada, it is lower than the national average. We support the new regulations, but it will be costly to have them brought into place.

Over the last few years, the gas tax has been a tremendous accomplishment by the Federation of Canadian Municipalities. I have been around the mayor's office since 1985 and have been a long-time member of the Federation of Canadian Municipalities,

Il a fallu 20 ans pour arriver à ce déficit. Il commence réellement à s'approfondir au milieu des années 1980 et le rythme s'accélère pendant toutes les années 1990, et pendant la première partie de cette décennie pour arriver où nous en sommes. Vous avez tout à fait raison. Il faut envisager de façon réaliste un programme étalé sur 15, 20 ou 25 ans impliquant les trois paliers de gouvernement pour arrêter la détérioration de la situation et ensuite éliminer le problème.

Au sujet de votre autre commentaire, les racines de ce problème remontent bien avant cela. Le Canada a connu un important développement de ses infrastructures dans les années 1950 et 1960, lorsque nos collectivités urbaines et suburbaines se sont développées et que quantité d'infrastructures ont été construites, mais les outils dont disposaient les municipalités pour les entretenir n'ont pas été modernisés en même temps que leurs objets. C'est à l'époque où les budgets ont subi des coupures, dans les années 1990, que la crise est apparue et que nous avons vu les municipalités assumer beaucoup plus de responsabilités et que le financement destiné à ces collectivités a été réduit dans une mesure importante. Nous ne faisons que commencer à nous attaquer aux dommages faits à cette époque.

Il sera intéressant d'étudier les répercussions des dépenses faites au cours des deux dernières années. Je soupçonne que nous allons constater que c'était la première fois en 20 ou 25 ans que l'aggravation du déficit des infrastructures a sensiblement ralenti, et s'est même peut-être interrompue. Cela laisse entrevoir la possibilité de discuter réellement de la façon de tirer parti de cette amélioration à l'avenir, et peut-être d'adopter le type de stratégie intergouvernementale à long terme qu'il faudrait pour éliminer le problème.

**M. Stewart :** Comme nous le savons tous, notre pays est très diversifié et il est difficile de parvenir à une solution unique convenant à tous les cas. C'est ainsi que, dans le Canada atlantique, certaines des infrastructures sont beaucoup plus âgées que dans d'autres parties du pays.

La FCM est partisane de la nouvelle réglementation sur les eaux usées qui entrent en vigueur. Nous voulons protéger notre environnement et conserver des lacs et des rivières propres, mais cela coûte des milliards de dollars. Les maires de l'Atlantique se sont réunis à Halifax il y a un mois, et M. Miller y a assisté à cette réunion. Il en coûtera plus de 2 milliards de dollars à la ville d'Halifax pour respecter la norme réglementaire.

Nous nous efforçons de parvenir à une entente tripartite, à trois parts égales. En réalité, certains maires du Canada atlantique ont proposé, étant donné la façon dont les recettes fiscales sont recueillies, d'envisager des pourcentages de 45 p. 100, 45 p. 100 et 10 p. 100. Dans le Canada atlantique, le pourcentage est inférieur à la moyenne nationale. Nous sommes en faveur de la nouvelle réglementation, mais elle sera coûteuse à mettre en place.

Au cours des dernières années, la Fédération canadienne des municipalités a obtenu un résultat considérable avec la taxe sur l'essence. Je suis proche du cabinet du maire depuis 1985 et cela fait longtemps que je siège à la Fédération canadienne des

as a board member and on the executive. FCM is a non-partisan organization; we get along well with all political stripes. We have to. That gas tax was announced by the former government, and the present government announced that it will be permanent. That is a tremendous help to municipalities.

The little city of Summerside, population 15,000 people, receives a cheque every spring for about \$1.4 million. That is a lot of money, so you can imagine what Toronto and the other big cities get, which is great. I understand the federal government collects close to \$5 billion in that gas tax, and when it was brought into effect many years ago, it was to go towards infrastructure such as bridges and roads. With our meetings in the last number of years, we have convinced the federal government to start returning that to municipalities, who use it to repair these kinds of projects. That has worked well.

We have 74 board members, probably one of the largest boards in the country, but every part of the country is represented when we go to our board meetings every three or four months. We get strong representation from every part of the country, and we are here today speaking on behalf of the board, not just two or three people from the FCM office or the national president. We take our orders, if you will, from the national board.

We have accomplished a lot through the Federation of Canadian Municipalities. We have done that through cooperation with all orders of government, and we have had meetings with senators as well over the years.

**Mr. Atkinson:** I wanted to mention that it is astute to note that we are not talking about a static number. The infrastructure deficit in fact is increasing and is a moving target. As I recall the study, the \$123 billion was primarily for municipal infrastructure. It does not address border infrastructure, national highways and the bridges in that system, et cetera, which a government committee put at about a \$17 billion deficit currently. A number of other areas as well need a national plan.

Quickly on the issue of seasonal construction, my point was that if a project has been delayed in getting out to tender, which decreases the availability of the summer months or the good months for construction to proceed, that is the difficulty within our industry. They see these schedules come out, and they know they are unrealistic. There is no way you will complete that project within two or two and a half months and be asked to take that liability on. That has been our concern.

municipalités, à la fois comme membre du conseil et comme dirigeant. La FCM est un organisme non partisan. Nous nous entendons bien avec les politiciens de toute tendance. Nous le devons. L'affectation des recettes de la taxe sur l'essence aux municipalités a été annoncée par l'ancien gouvernement, et celui en place actuellement l'a rendue permanente. Cela constitue une aide énorme pour les municipalités.

La petite ville de Summerside, qui compte 15 000 habitants, reçoit chaque printemps un chèque d'environ 1,4 million de dollars. Cela fait beaucoup d'argent à son échelle et vous pouvez bien imaginer ce que des villes comme Toronto et d'autres grandes villes reçoivent, ce qui est très bien. Je crois savoir que le gouvernement fédéral encaisse près de 5 milliards de dollars sous forme de taxe sur l'essence, et quand cette taxe est entrée en vigueur il y a plusieurs années, elle devait servir au financement des infrastructures, comme des ponts et des routes. Lors de nos réunions au cours des dernières années, nous sommes parvenus à convaincre le gouvernement fédéral de commencer à redonner ces montants aux municipalités, qui les utilisent pour réparer ce type d'infrastructures. Cela a bien fonctionné.

Notre conseil d'administration comporte 74 membres. C'est probablement l'un des plus importants au pays, mais chaque partie du pays y est représentée lorsque nous le convoquons tous les trois ou quatre mois. Nous avons une représentation importante de toutes les parties du pays, et nous nous exprimons ici aujourd'hui au nom du conseil, et pas uniquement à celui de deux ou trois personnes du bureau de la FCM ou du président national. Nous recevons nos instructions du conseil d'administration national.

Nous sommes parvenus à faire beaucoup de choses avec la Fédération canadienne des municipalités. Nous y sommes arrivés en coopérant avec tous les paliers de gouvernement, et nous nous sommes également réunis de nombreuses fois avec les sénateurs au cours des années.

**M. Atkinson :** Je voulais mentionner qu'il est judicieux de signaler que nous ne parlons pas d'un chiffre statique. En réalité, le déficit en infrastructures se creuse et ne cesse d'évoluer. Si je me souviens bien de l'étude, le montant de 123 milliards de dollars s'appliquait essentiellement aux infrastructures municipales. Il ne couvre pas les infrastructures frontalières, les routes nationales et leurs ponts, et cetera, pour lesquels un comité du gouvernement a évalué ce déficit à environ 17 milliards de dollars actuellement. Il faudra des plans nationaux dans un certain nombre d'autres domaines.

Pour répondre très rapidement aux commentaires sur la nature saisonnière des travaux de construction, je voulais dire que si le lancement des appels d'offres d'un projet a été retardé, et que cela se traduit par une diminution du nombre de mois d'été restant pour faire le travail ou de bons mois pour construire, on se heurte vite à ce type de difficultés dans notre industrie. Les gens voient ces échéanciers qui sont publiés, et ils savent qu'ils sont irréalistes. Il est impossible de terminer ce projet en deux mois ou deux mois et demi et de devoir en assumer la responsabilité. C'est ce qui nous préoccupe.

**Senator Peterson:** Thank you, gentlemen, for your presentation. I do not know whether you were here earlier when we had officials from Infrastructure Canada present. They made it clear that March 31, 2011, is the deadline; over, done, no more money. You may want to start your consultations earlier in that regard.

The one other thing they did say and committed to was that on projects where all materials and equipment are ordered and paid for but not on site at the completion date will be covered. You might want to follow that up as well to ensure that is correct, as well as whether it includes the provincial governments. I do not know in the contracts whether they could opt out because of this deadline, but your members should also be aware of these circumstances.

**Mr. Atkinson:** I am interested in how that would work, because the majority of construction contracts that I have seen require the owner — in this case, the municipality — not to have to pay for materials until they are delivered to the site. In fact, the engineer or architect certificate that goes out to allow the progress payment to be made will look at the value of the work performed to date and the materials delivered to the site.

Unless the contract states that the materials will be paid for even if not delivered to the site, the municipality would not be cutting a cheque. There would be no bill or invoice, if you will, to remit to the government. Unless somehow we will revise all of those contracts retroactively, I do not know how that would work.

Engineers and architects issue certificates based primarily on the definition of substantial performance or completion, as dictated by the provincial builders lien legislation, in respect of when it is to be used by the public. In Ontario, for example, it not only has to be available for the use intended, but also it must be 97 per cent complete before the architect or engineer can issue a certificate. We will follow up with the department to find out what it means by that definition and how that will play out at the construction level.

**Senator Peterson:** The point is that it does not matter what it means, because if it is done before March 31, 2011, you are covered. If it is after that date, it is zero; so it does not matter what the completion certificate says after the date.

**Mr. Atkinson:** I hope that you are correct, because under the contract, the municipality does not incur a cost until it does.

**Senator Peterson:** The other point is that you had best start looking at the contracts, because after March 31, equipment and materials that are not on site will not be covered. For such work as a treatment plant, that could be a huge piece of equipment.

**Mr. Atkinson:** That is our concern and why we issued the cautionary note. We want to know who will bear the cost of that additional money. There is only one taxpayer in this country. If it

**Le sénateur Peterson :** Je vous remercie, messieurs, de vos exposés. Je n'ai pas remarqué si vous étiez déjà là lorsque nous avons entendu plus tôt des responsables d'Infrastructure Canada. Ils ont indiqué clairement que le délai du 31 mars 2011 est ferme et qu'ils ne verseront pas d'argent au-delà de cette date. Vous auriez peut-être intérêt à débiter vos consultations plus tôt sur ce sujet.

La seule autre chose qu'ils nous ont dite et à laquelle ils se sont engagés était que les coûts de projets pour lesquels tous les matériaux et la totalité de l'équipement auraient été commandés et payés, mais pas encore livrés sur place à la date d'achèvement, seraient couverts. Vous aurez peut-être intérêt à vous assurer que c'est bien exact et à vérifier si les gouvernements provinciaux procéderont de même. J'ignore si les dispositions des contrats leur permettraient de refuser de payer à cause de ce délai, mais c'est une chose que vos membres auraient intérêt à savoir.

**M. Atkinson :** Je suis curieux de savoir comment cela pourrait fonctionner, parce que la majorité des contrats de construction que j'ai vus précisent que le propriétaire, dans ce cas la municipalité, n'a pas à payer les matériaux tant qu'ils n'ont pas été livrés sur le site. En réalité, l'ingénieur ou l'architecte qui atteste de l'état d'avancement des travaux pour permettre le versement de l'acompte examine la valeur du travail réalisé à ce jour et des matériaux livrés sur le site.

À moins que le contrat ne précise que les matériaux devront être payés même s'ils n'ont pas été livrés, la municipalité n'émettra pas de chèque. Si vous préférez, il n'y aura pas de facture à remettre au gouvernement. À moins que quelqu'un ne révise tous ces contrats de façon rétroactive, je ne vois pas comment cela pourrait fonctionner.

Les ingénieurs et les architectes signent des certificats en se basant essentiellement sur la définition d'exécution ou d'achèvement substantiel des travaux, conformément à la législation provinciale régissant les constructeurs, qui précise quand ces installations sont prêtes à être utilisées par le public. C'est ainsi que, en Ontario, il ne suffit pas que le projet puisse servir à l'usage prévu, mais il doit également être terminé à 97 p. 100 avant qu'un architecte ou un ingénieur puisse émettre un tel certificat. Nous allons vérifier avec le ministère ce que cela signifie et comment cela s'appliquera au niveau de la construction.

**Le sénateur Peterson :** En vérité, peu importe ce que cela signifie parce, que si les travaux sont terminés avant le 31 mars 2011, vous êtes couvert. Si c'est après cette date, vous n'aurez rien. Ce que dit le certificat sur l'achèvement après la date n'a donc aucun intérêt.

**M. Atkinson :** J'espère que vous avez raison, parce que, dans le cadre des contrats, les municipalités n'encourent pas de coûts tant qu'elles ne sont pas facturées.

**Le sénateur Peterson :** L'autre point est que vous auriez intérêt à commencer à étudier les contrats parce que, après le 31 mars, les équipements et les matériaux qui ne sont pas sur le chantier ne seront pas couverts. Dans le cas d'une usine de traitement, il pourrait s'agir d'une très grosse pièce d'équipement.

**M. Atkinson :** C'est ce qui nous préoccupe et c'est pourquoi nous avons publié la mise en garde. Nous voulons savoir qui assumera ces coûts additionnels. Il n'y a qu'un contribuable au

means that the rate payers in a certain municipality will have to pay additional funds out of budget to complete those projects, it still comes out of the same pocket.

**Senator Nolin:** I refer back to the figure of \$123 billion. Do you maintain an exact list of what that amount includes? Is that on your website?

**Mr. Miller:** The number of projects is great, and the specific projects are changing all the time because municipalities will fix some of that stuff and other things.

**Senator Nolin:** You do not maintain a precise list of the items under that amount.

**Mr. Miller:** No. A growing number of municipalities have 10-year capital programs that highlight the areas where they need to make investments. On a city-by-city basis, that information is available, but it is not on a central, national database.

**Senator Nolin:** Do you not think it would be appropriate to have that, given that you represent all the municipalities?

**Mr. Miller:** It would be a very labour-intensive and resource-intensive project, but it might be worth doing.

**Senator Nolin:** Mr. Mayor, in your testimony you talked about a decrease and about the gas tax being helpful. I want the numbers out of \$123 billion. You started there, but what is it down to now? What is the plan for the municipalities? I understand that there are other deficits at the municipal level.

**Mr. Stewart:** Another of the many projects was getting the GST removed for municipalities. That was a good accomplishment for the Federation of Canadian Municipalities because it loosened up a few more dollars for the projects that we are talking about.

**Senator Nolin:** I am all for being entertained and listening to those arguments, but I want a list of how the big numbers will help. That is why those figures. It seems too loosey-goosey. It was a number once, but where is that number now?

**Mr. Stewart:** We mentioned the new waste water regulations that were announced. That will be a major project and will certainly add to this list. There is a sort of moving target all the time, as Mr. Miller mentioned, because some elements get repaired, and some regulations come in that will make other elements very costly. The exact dollar figure from that study was current three or four years ago. What year was that?

**Mr. Miller:** It was in 2007.

pays. Si cela signifie que, dans certaines municipalités, il faudra couvrir les coûts additionnels à même le budget, cela ne changera pas grand-chose pour le contribuable car, peu importe le palier de gouvernement qui assumera les coûts, l'argent viendra toujours de la même poche, la sienne.

**Le sénateur Nolin :** Je reviens au chiffre de 123 milliards de dollars. Tenez-vous une liste exacte de ce que ce montant comprend? Figure-t-elle sur votre site Web?

**M. Miller :** Il y a un grand nombre de projets et leur nature varie tout le temps, parce que les municipalités vont arranger quelques éléments d'infrastructure et faire d'autres choses.

**Le sénateur Nolin :** Vous ne tenez pas à jour une liste précise des projets compris dans ce montant.

**M. Miller :** Non. Un nombre de plus en plus important de municipalités ont des programmes d'immobilisations sur 10 ans qui précisent les domaines dans lesquels elles doivent procéder à ces investissements. Cette information est disponible ville par ville, mais elle n'est pas regroupée dans une base de données centrale au niveau national.

**Le sénateur Nolin :** Ne croyez-vous pas que cela serait une bonne chose puisque vous représentez toutes les municipalités?

**M. Miller :** C'est un projet qui nécessiterait beaucoup de main-d'œuvre et de ressources, mais ce serait peut-être valable.

**Le sénateur Nolin :** Monsieur le Maire, dans le cours de votre témoignage, vous avez parlé d'une diminution et de la taxe sur l'essence qui est très utile. Je veux obtenir les chiffres qui composent ces 123 milliards de dollars. Vous commencez avec ces chiffres, mais à combien sommes-nous rendus maintenant? Quel est le plan pour les municipalités? Je crois savoir qu'il y a d'autres types de déficits au niveau municipal.

**M. Stewart :** Un autre de nos nombreux projets était d'obtenir que les municipalités soient dispensées d'acquitter la TPS. La Fédération canadienne des municipalités a été très heureuse d'y parvenir parce que cela a libéré des montants additionnels pour les projets dont nous parlons.

**Le sénateur Nolin :** Je suis tout à fait prêt à entendre ces arguments, mais je veux une liste de ces projets. Le fait de connaître les chiffres sera utile. C'est pourquoi je demande ces chiffres. Cela me paraît trop approximatif. Il y a un certain temps, le montant était celui-ci, mais quel est-il maintenant?

**M. Stewart :** Nous avons fait état de la nouvelle réglementation sur les eaux usées qui a été annoncée. Cela constituera un projet important qui ajoutera très certainement à cette liste. Le montant est en évolution permanente actuellement, comme l'a indiqué M. Miller, parce que certains éléments d'infrastructure sont réparés, certains règlements entrent en vigueur qui font que d'autres réparations seront très coûteuses. Le montant exact auquel est parvenue cette étude était le bon chiffre il y a trois ou quatre ans. En quelle année était-ce?

**M. Miller :** C'était en 2007.

**Mr. Stewart:** The \$123 billion was in 2007, but infrastructure ages every day, as you know. It is a major concern for all municipalities.

**Senator Nolin:** Mr. Atkinson, when did you issue the *Cautionary Note to Contractors Bidding Infrastructure Stimulus Projects*?

**Mr. Atkinson:** It was in early March.

**Senator Nolin:** Mr. Miller, what has been done at FCM to face that challenge legally? You will have to bear much of the challenge.

**Mr. Atkinson:** In fairness, we are asking the members of the Canadian Construction Association to get their facts before they bid the projects.

**Senator Nolin:** I understand about your members, Mr. Atkinson. I am concerned about the municipalities who legally face your members. That is why I am interested in knowing the Mr. Stewart's answer.

**Mr. Miller:** The answer for municipalities is similar to the answer for the CCA. It has been critical to ensure that municipalities know what they are getting into, know the rules governing these projects, know the allotted time frame when they propose their projects, and know the risks if not completed in time. The sense we have from talking to our members is that they understood those rules from the beginning of the program. As they do in all tenders and contracts with the private sector, they are looking at the parameters for the project and designing contracts and agreements that protect their interests and the interests of their taxpayers.

Obviously, the clarity and the nearness of this deadline heighten the importance around that, but the essential principles are the same. The municipality sees what has to be done, knows the rules governing its funding and then designs a tender and contract that protects its interests in that exchange.

**Senator Nolin:** Most of us have rarely seen a project finish on time. That is why I am concerned.

[Translation]

**Senator Poulin:** I would like to thank Mayor Stewart and Mr. Atkinson for joining us today.

Your Worship, you represent 90 per cent of the Canadian population, some 2,000 municipalities. One of your key partners in carrying out successful infrastructure projects is the Canadian Construction Association, an organization that is highly respected because of its 16,000 member companies. Your concerns are very important to us.

Since we are looking for a practical approach, and an ounce of prevention is worth a pound of cure, when you recommend a more flexible completion date, rather than a firm date of March 31, after consulting with your 16,000 members, can you tell us what approach you would like to see in place?

**M. Stewart :** Le montant de 123 milliards de dollars était pour 2007, mais les infrastructures vieillissent tous les jours, comme vous le savez. C'est une préoccupation importante pour toutes les municipalités.

**Le sénateur Nolin :** M. Atkinson, quand avez-vous publié la *Mise en garde à l'intention des entrepreneurs soumissionnant sur des projets de stimulation de l'infrastructure*?

**M. Atkinson :** C'était au début mars.

**Le sénateur Nolin :** M. Miller, qu'a fait la FCM pour s'attaquer d'un point de vue juridique à ce défi? L'essentiel de la contestation vous incombera.

**M. Atkinson :** En toute équité, nous demandons aux membres de l'Association canadienne de la construction de bien s'informer avant de présenter des soumissions sur les projets.

**Le sénateur Nolin :** Je comprends la situation de vos membres, monsieur Atkinson. Je me préoccupe des municipalités auxquelles vos membres seront confrontés devant les tribunaux. C'est pourquoi je suis désireux de connaître la réponse de M. Stewart.

**M. Miller :** La réponse des municipalités est la même que celle de l'ACC. Il a fallu que les municipalités sachent précisément dans quoi elles s'embarquaient, connaissent les règles régissant ces projets, le délai dont elles disposaient quand elles ont proposé leurs projets et qu'elles connaissent les risques si ces projets n'étaient pas terminés à temps. L'impression qui se dégage de nos discussions avec nos membres est qu'ils ont bien compris la nature de ces règles dès le début du programme. Comme ils le font pour tous les appels d'offres et tous les contrats conclus avec le secteur privé, ils examinent les paramètres du projet, rédigent des contrats et des ententes qui protègent leurs intérêts et les intérêts de leurs contribuables.

Il est bien évident que la clarté et la rigueur de ce délai ont mis en évidence son importance, mais les grands principes restent les mêmes. Les municipalités décident des projets à réaliser, connaissent les règles régissant leur financement et préparent ensuite un appel d'offres et un contrat protégeant leurs intérêts dans cet échange.

**Le sénateur Nolin :** Rares sont ceux d'entre nous qui ont vu un projet terminé à temps. C'est pourquoi je m'inquiète.

[Français]

**Le sénateur Poulin :** J'aimerais remercier le maire Stewart et M. Atkinson de leur présence parmi nous aujourd'hui.

Monsieur le maire, vous représentez 90 p. 100 de la population canadienne, près de 2 000 municipalités et un de vos principaux partenaires dans la réussite des projets d'infrastructure est l'Association canadienne de la construction, fort respectée à cause du grand nombre de membres, 16 000 compagnies. Vos inquiétudes sont extrêmement importantes pour nous.

Monsieur Atkinson, étant donné qu'on souhaite une approche pratique, et comme il vaut mieux prévenir que guérir, lorsque vous recommandez une approche plus flexible quant à une date ferme du 31 mars, quelle serait votre approche après consultation avec vos 16 000 membres?

[English]

**Mr. Atkinson:** Public pronouncements were made by some provincial governments and the federal government on the absolute, unconditional, steadfast withdrawal of funds on March 31. Some projects have been identified by Infrastructure Canada or Industry Canada with the provinces as being on the border of completion on time or have sustained some delays due to unforeseen circumstances. At minimum, we would like to ensure them, at least privately if not publicly, that we will not cut off the table legs on March 31, and we would like municipalities delayed in getting their tender calls out to be aware that there is some flexibility and that some common sense will be applied. That, at a minimum, is what we are looking for. We understand that just to have an extension for all is probably unfair and unreasonable, particularly given the need to see these projects delivered in a timely fashion. We want to get the word out that there will be some flexibility and ongoing discussions rather than just hang on that date.

**Senator Runciman:** There is no point in getting into a debate on this; I think we have agreed to disagree. I think the government's approach with respect to the deadline is refreshing.

I agree with Senator Nolin regarding public projects; many I have seen over the years have not been completed on schedule, and many not on budget, either. However, it was refreshing to hear from Infrastructure Canada about the bidding process and the completion dates being met.

I personally think this is the responsible thing to do. We have elected officials at the federal, provincial and municipal levels. When they are drafting these plans, they have to keep their own taxpayers' interests in mind. If they enter into a project that will have real challenges meeting this deadline, they are being irresponsible with their taxpayers' dollars. I am strongly supportive of this.

My suspicion is that the government would take into consideration some significant, unforeseen circumstance that occurred, such as a natural disaster. However, Canada's climate and similar things clearly should have been given adequate and appropriate consideration before those applications went forward.

I have a couple of questions for the mayor. Is the gas tax a direct transfer to the municipal level?

**Mr. Stewart:** Yes, it is. Municipalities are very pleased with that. It is great to get the dollars to repair our streets and water systems and everything else, and when we do not have to match it, that helps.

**Senator Runciman:** Is that the only direct transfer from the federal level?

[Traduction]

**M. Atkinson :** Des responsables de certains gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral ont fait des déclarations publiques sur la nature absolue, inconditionnelle et inébranlable de l'interruption du financement le 31 mars. Infrastructure Canada ou Industrie Canada ont identifié avec les provinces quelques projets qui seront finis juste à temps ou qui ont subi quelques retards du fait de circonstances imprévues. Nous aimerions au moins leur garantir, en privé si ce n'est pas en public, que nous n'allons pas les abandonner à leur sort le 31 mars, et nous aimerions que les municipalités ayant accusé du retard pour lancer leurs appels d'offres sachent qu'elles disposent d'une certaine marge de manœuvre et que l'on fera preuve d'un certain bon sens. C'est le minimum que nous voudrions obtenir. Nous réalisons fort bien qu'il serait probablement injuste et déraisonnable de vouloir obtenir un prolongement pour tous les projets, en particulier quand on tient compte de la nécessité d'avoir terminé ces projets en temps voulu. Nous voulons qu'on nous dise qu'il y aura une certaine marge de manœuvre et qu'il y aura place à discussion plutôt que de simplement claquer la porte à cette date.

**Le sénateur Runciman :** Il n'y a pas lieu de nous lancer dans une discussion sur ceci. Je crois que nous avons constaté que nous ne sommes pas d'accord. Je trouve que l'approche adoptée par le gouvernement au sujet du délai est rafraîchissante.

Je suis d'accord avec le sénateur Nolin au sujet des projets publics : j'en ai vu beaucoup au cours des années qui n'ont pas été terminés à temps, et beaucoup qui n'ont pas respecté leur budget non plus. J'ai cependant trouvé rafraîchissant d'entendre Infrastructure Canada nous dire que les délais fixés pour la présentation des soumissions et l'achèvement des travaux ont été respectés.

Je trouve que c'est là une façon responsable de procéder. Nous avons élu des responsables aux niveaux fédéral, provincial et municipal. Quand ils préparent ces plans, ils doivent garder à l'esprit les intérêts de leurs contribuables. Si, en lançant un projet, ils savent que celui-ci risque fortement d'être retardé, ils font un usage irresponsable de l'argent des contribuables. Je suis un ferme partisan de cette solution.

J'imagine que le gouvernement pourrait tenir compte de certaines circonstances imprévues ayant eu des effets majeurs, comme par exemple, une catastrophe naturelle. Toutefois, il est évident que les conditions climatiques en vigueur au Canada, et d'autres paramètres comparables, devraient avoir été pris en compte comme il convient avant de lancer de tels projets.

J'ai quelques questions à poser à M. le maire. L'argent de la taxe sur l'essence est-il transféré directement au niveau municipal?

**M. Stewart :** Oui, c'est bien ça. C'est une solution qui plaît beaucoup aux municipalités. C'est une excellente chose d'obtenir de l'argent pour réparer nos routes et nos systèmes d'aqueduc, et tout le reste, et le fait de ne pas avoir à investir de montants équivalents soulage.

**Le sénateur Runciman :** Est-ce le seul transfert direct que les municipalités reçoivent du fédéral?

**Mr. Stewart:** As far as I know. I think it goes through the province and then directly to the municipalities. It is a great system, and we thank both this government and the last one for their work on that.

**Senator Runciman:** Are the waste water regulations you referred to national in scope?

**Mr. Stewart:** Yes.

**Senator Runciman:** Do they exceed the provincial regulations now in existence?

**Mr. Stewart:** Probably. FCM fully supports the regulations. The major expense there, which we are working on, will be to get them set up by 10, 20 or 30 years.

**Senator Runciman:** I appreciate that. I just say they vary in some provinces. That is usually a provincial role to play.

You mention in your presentation that you do not have the revenue tools to meet the challenges. I understand municipalities are creatures of the province they reside in. I am not sure what you are talking about specifically. Are you are talking about increased taxation authority transferred from the provincial level to the municipal governments?

**Mr. Stewart:** We have been discussing this for a number of years at the Federation of Canadian Municipalities since this research was done. With fewer dollars collected, it is more difficult for municipalities to provide the services they have to.

**Senator Runciman:** I understand that. Could you get to the specifics of what you are suggesting?

**Mr. Miller:** We believe that the taxing powers of municipalities need to be modernized. The property tax worked fine in the 19th century, but it is not up to the job now. I think it worked well before.

**Senator Runciman:** Are you looking for specific taxing powers? Do you have specific proposals?

**Mr. Miller:** Certainly municipalities need a share of taxes that grow with the economy — a share of income or sales taxes. However, I think it is important to put a caveat on that, which is what the gas tax recognized — that what might be the ideal solution to this is not necessarily a likely solution. In the meantime, there are other ways of effectively giving municipalities new revenue tools. The gas tax is a textbook example of the kind of predictable, stable funding that is making a huge difference in communities.

**Senator Murray:** What is it worth?

**Mr. Stewart:** May I comment?

**The Chair:** We are running down on time. We have an intervention by Senator Murray, and Senator Runciman has the floor.

**M. Stewart :** Je crois savoir que l'argent est versé aux provinces qui le transfèrent directement aux municipalités. C'est un excellent système et nous remercions à la fois ce gouvernement et le précédent de leur travail dans ce domaine.

**Le sénateur Runciman :** La réglementation sur les eaux usées que vous avez évoquée s'applique-t-elle au niveau national?

**M. Stewart :** Oui.

**Le sénateur Runciman :** Est-elle plus rigoureuse que les réglementations provinciales actuellement en vigueur?

**M. Stewart :** Probablement. La FCM appuie pleinement cette réglementation. Ce qui coûtera le plus cher en la matière aux municipalités, et sur quoi nous travaillons, sera de les amener à respecter cette réglementation d'ici 10, 20 ou 30 ans.

**Le sénateur Runciman :** Je le sais. Je disais simplement que la situation varie dans certaines provinces. C'est habituellement un rôle qui relève de la province.

Vous avez indiqué dans votre exposé que vous ne disposez pas des outils nécessaires pour générer les recettes permettant de faire face aux défis. Je sais que les municipalités sont des créations des provinces dans lesquelles elles résident. Je ne suis pas sûr de bien comprendre ce dont vous parlez. Est-ce de l'augmentation du pouvoir de taxation transféré du niveau provincial au niveau municipal?

**M. Stewart :** À la Fédération canadienne des municipalités, nous avons discuté de cette question depuis de nombreuses années, depuis que ces recherches ont été faites. Les municipalités, disposant de moins de recettes, ont de plus en plus de mal à assurer les services qu'elles sont tenues d'offrir.

**Le sénateur Runciman :** J'en suis bien conscient. Pourriez-vous nous dire précisément ce que vous suggérez?

**M. Miller :** Nous estimons que le pouvoir de taxation des municipalités doit être modernisé. La taxe foncière convenait bien au XIX<sup>e</sup> siècle, mais elle n'est plus adaptée maintenant. Je pense qu'elle donnait de bons résultats auparavant.

**Le sénateur Runciman :** Voulez-vous obtenir des pouvoirs précis de taxation? Avez-vous des propositions précises?

**M. Miller :** Certaines municipalités ont besoin d'obtenir une part des impôts dont les montants augmentent avec la croissance de l'économie, un pourcentage de l'impôt sur le revenu ou de la taxe de vente. Toutefois, il me paraît important de faire une mise en garde à ce sujet, à savoir que si le principe appliqué avec la taxe sur l'essence peut sembler une solution idéale à nos yeux, ce n'est pas pour autant un principe qui a des chances réelles d'être généralisé. Dans l'intervalle, il y a d'autres façons de donner réellement aux municipalités de nouveaux outils pour générer des recettes. La taxe sur l'essence est un exemple modèle du type de financement prévisible et stable qui fait une énorme différence dans les collectivités.

**Le sénateur Murray :** Que représente-t-elle réellement?

**M. Stewart :** Puis-je faire un commentaire?

**Le président :** Il ne nous reste pas beaucoup de temps. Le sénateur Murray veut intervenir et le sénateur Runciman a maintenant la parole.

**Senator Runciman:** Some of these areas, the social net and transportation efforts, density, infilling, are responsibilities of the municipal levels. All of those issues currently can be dealt with through the municipal governments. We kept referencing the national infrastructure deficit. I think you mentioned a study that was done by a couple of universities. Was that done for FCM?

**Mr. Stewart:** It was.

**Senator Runciman:** Could that be made available to the committee?

**Mr. Stewart:** Yes.

**Senator Ringuette:** Mr. Atkinson, I would like to know guesstimates in relation to bonds from your contractors. How much would the cost of these bonds reflect deadline costs, overrun costs?

**Mr. Atkinson:** First, the performance bonds are normally 50 per cent of whatever the agreed-upon contract price was. Assuming that most of these infrastructure projects will be proceeding on a lump sum or fixed price, the cost of the bond would be based upon the contract price. If changes or extras come along and the contract is increased, the bond premiums are increased too; but there is no way of guessing how that would impact on the bonds going forward, or the bond prices.

The other point I want to make clear here is that we are not asking for any additional stimulus funds. Those funds are committed. The project funding has been committed; the project budgets have been put in place.

My understanding of how these co-funded programs work is that if there is a cost overrun, the federal and provincial governments' portion is still capped at the initial one third of the initial budget. We are not talking about additional stimulus funding or funds over and above what was committed to the original budget for that project. That is important to understand.

The other issue is that to the extent that this risk gets transferred to the contractor, the contractor will turn around and point the finger at the municipality or their consultants and say they have delayed the project. This will end up in disputes and legal actions. With all due respect, we thought this program was to stimulate the economy, not the legal fraternity.

**Senator Ringuette:** I share both of your requests with regard to flexibility for many reasons. I find it a little rich when a government says that it will not have flexibility after March 31, putting all the burden on the municipal governments, which have only 8 per cent of the tax dollar revenue and are currently requested to pay 33 per cent of the costs of these projects, all for the benefit of the same taxpayer.

**Le sénateur Runciman :** Un certain nombre de ces domaines comme les efforts concernant le filet social et le domaine des transports, la densité et le remplissage, relèvent du niveau municipal. Les administrations municipales ont actuellement le pouvoir de traiter de toutes ces questions. Nous continuons à évoquer un déficit des infrastructures au niveau national. Vous avez fait état d'une étude réalisée par quelques universités. A-t-elle été faite pour le compte de la FCM?

**M. Stewart :** Oui.

**Le sénateur Runciman :** Pourriez-vous la remettre au comité?

**M. Stewart :** Oui.

**Le sénateur Ringuette :** Monsieur Atkinson, j'aimerais avoir des approximations concernant les cautionnements de bonne fin achetés par vos entrepreneurs. Dans quelle mesure le coût de ces cautionnements serait-il fonction des coûts entraînés par les retards ou les dépassements de coûts?

**M. Atkinson :** Tout d'abord, les cautionnements d'exécution représentent normalement 50 p. 100 de la valeur du contrat signé. En faisant l'hypothèse que la plupart de ces projets d'infrastructures prévoient le versement d'un montant forfaitaire ou un prix fixe, le coût du cautionnement sera fonction de la valeur du contrat. Si des modifications surviennent ou que des éléments sont ajoutés aux travaux et que la valeur du contrat augmente, le montant du cautionnement augmente également, mais il n'y a pas de façon d'évaluer dans quelle mesure cela se répercuterait sur les cautionnements à l'avenir, ou sur les prix de ces cautionnements.

L'autre point sur lequel je veux insister est que nous ne demandons en aucune façon des fonds de stimulation additionnels. Ces fonds sont déjà engagés. Le financement des projets a été engagé, les budgets des projets ont été préparés.

À ce que je crois savoir du fonctionnement de ces programmes financés conjointement, en cas de dépassement de coûts, la quote-part incombant au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial est encore plafonnée au tiers du budget initial. Nous ne parlons pas ici de fonds additionnels destinés à stimuler l'économie, ou de fonds en sus de ceux qui ont été engagés dans le budget de départ du projet en question. C'est important à savoir.

L'autre question est que, dans la mesure où les risques incombent à l'entrepreneur, celui-ci va se retourner contre la municipalité ou ses consultants en leur disant que ce sont eux les responsables du retard. Cela va créer des différends qui se retrouveront devant les tribunaux. Avec tout le respect que je vous dois, nous aurions cru que le programme visait à stimuler l'économie et non pas à soutenir le milieu juridique.

**Le sénateur Ringuette :** Je suis d'accord, pour de nombreuses raisons, avec vos deux demandes concernant la nécessité d'une certaine marge de manœuvre. Je trouve un peu fort qu'un gouvernement déclare qu'il n'y aura aucune marge de manœuvre après le 31 mars, en faisant porter tout le poids sur les administrations municipales, qui ne reçoivent que 8 p. 100 des recettes fiscales et à qui on demande actuellement d'acquitter 33 p. 100 des coûts de ces projets, le tout au profit du même contribuable.



I find it rich that we have a government that put in place a four-year mandatory election, and yet we have had two elections in that same time frame. I think that flexibility is the word of the day, and you should be granted the flexibility you are requesting.

**Senator Murray:** I cannot resist the observation that perhaps “flexible deadline” is an oxymoron. I think, Mr. Atkinson, you will have to be more specific; you will have to make a specific proposal to them. The idea of “nudge nudge, wink wink” informal private understandings will not get very far. Nobody wants to see injustices created or unintended consequences come of this deadline; but if you have a proposal, you had better bring it in to the government.

I would like to think — and obviously I have no source of information — that the government is thinking, once this stimulus program is over, of a long-term infrastructure program, cooperative with the other levels of government, that would be oriented not to short-term stimulus but to the long-term needs of the country. If that is the case, then the sooner we put the stimulus or the need for the stimulus behind us, the better, and let us get on with the long term.

Anyway, that is pretty much what I wanted to say, except to welcome Mayor Stewart back here. I am sorry that as a former federal candidate you did not make it here on your own, but I presume the people of Summerside did not want to let you go.

**Mr. Stewart:** That was many years ago.

**Senator Murray:** I have a long memory.

**Mr. Atkinson:** I share your concern, senator. The bigger concern we have is what happens when the current stimulus programs lapse, and indeed when the Building Canada Fund does lapse. The only permanent program is the gas tax transfer. That is the only one we have.

Some might suggest that “government and long-term planning” is also an oxymoron. That is what we are sorely lacking in this country. We are the only country in the Organisation for Economic Co-operation and Development that does not have a national transportation strategy and does not have a long-term plan for some of its key infrastructure. That is the bigger concern we have.

The point in our raising this here today is that we wanted to make sure all stakeholders understand the danger and understand that making pronouncements that there is no flexibility is causing problems and damage right now — not six months from now, not when March 31 comes around. It is having an impact now. That is our basic point. It is a caution. We are not here to suggest that the deadline should be extended six months or into 2012. We understand the necessity and the urgency to get these projects completed in a timely fashion.

Je trouve un peu fort d'avoir un gouvernement qui a imposé des élections obligatoires tous les quatre ans, alors que nous avons déjà eu deux élections au cours de cette période. Il me semble que faire preuve de souplesse est une nécessité de nos jours, et que le gouvernement devrait vous accorder la marge de manœuvre que vous demandez.

**Le sénateur Murray :** Je ne peux m'empêcher de faire remarquer que l'expression « délai souple » me semble être un oxymoron. Je crois, monsieur Atkinson, que vous devrez être plus précis et leur faire une proposition bien spécifique. L'idée d'une entente officieuse en privé, en s'entendant à l'amiable, n'ira pas très loin. Personne ne veut aboutir à des injustices ou à des conséquences inattendues, mais si vous avez une proposition à faire concernant ce délai, vous auriez intérêt à la faire au gouvernement.

J'aimerais croire, même si je ne dispose d'aucune information privilégiée, que le gouvernement envisage pour la suite, une fois ce programme de stimulation terminé, d'adopter un programme d'infrastructures à plus long terme, en coopération avec les autres paliers de gouvernement, qui ne visera pas la stimulation à court terme de l'économie, mais s'efforcera de répondre aux besoins à long terme du pays. Si c'est le cas, plus rapidement nous en terminerons avec le programme de stimulation, ou avec le besoin de celui-ci, et mieux cela vaudra pour nous permettre de nous attaquer au long terme.

C'est l'essentiel de ce que je voulais dire, sans oublier de dire à nouveau au maire Stewart combien j'ai été ravi de l'avoir parmi nous. Je suis navré que l'ancien candidat à la députation fédérale que vous êtes ne siège pas parmi nous, mais j'imagine que les gens de Summerside n'ont pas voulu vous laisser partir.

**M. Stewart :** C'était il y a bien longtemps.

**Le sénateur Murray :** J'ai beaucoup de mémoire.

**M. Atkinson :** Je partage vos préoccupations, monsieur le sénateur. Ce qui nous inquiète le plus est ce qu'il adviendra quand le programme actuel de stimulation de l'économie prendra fin, et en vérité quand le Fonds Chantiers Canada sera épuisé. Le seul programme permanent est celui du transfert des recettes de la taxe sur l'essence. C'est le seul que nous ayons.

Certains pourraient dire également que gouvernement et planification à long terme constituent également un oxymoron. Nous manquons pourtant cruellement d'un tel plan dans notre pays. Nous sommes le seul pays membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques qui ne s'est pas doté d'une stratégie nationale des transports et qui ne dispose pas de plan à long terme pour certaines de ses infrastructures essentielles. C'est ce qui nous préoccupe le plus.

En attirant aujourd'hui votre attention sur ce point, nous voulions nous assurer que tous les intervenants comprennent bien le danger que cela présente et réalisent que le fait de déclarer qu'il n'y aura aucune marge de manœuvre cause dès maintenant des problèmes et des dommages, pas dans six mois, pas lorsque nous arriverons au 31 mars. Cela a des répercussions maintenant. C'est notre point le plus important. Nous voulions attirer votre attention. Nous ne sommes pas là pour proposer le report de ce délai de six mois ou en 2012. Nous réalisons la nécessité et l'urgence de terminer ces projets en temps voulu.

**The Chair:** Honourable colleagues, our time is up; in fact, we are a little bit over time. On your behalf, I would like to thank the Canadian Construction Association, Mr. Atkinson, and the Federation of Canadian Municipalities, Mr. Stewart as president and Mr. Miller as advocacy director. Thank you very much. The information you have given us will be very helpful to us in our deliberations.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, May 12, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to study the estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2011.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Welcome, everyone. This evening, we will continue to study the Main Estimates for the 2010-2011 fiscal year, which were referred to our committee.

[*English*]

The committee has already had several meetings in relation to these Main Estimates and will continue to examine them throughout the year. However, as honourable senators know, we will be filing an interim report within the next month to support the supply that the government will be asking Parliament to support. We expect to receive that sometime in early June. The studies that we are doing support that main supply when it comes.

This evening, we will be focusing our attention on CBC/Radio Canada, and our witness is Mr. Hubert Lacroix, President and Chief Executive Officer.

I believe the last time we had an appearance by CBC/Radio Canada was via videoconference in December 2009. We are pleased that we are all actually here in the flesh this evening, although I know that a number of honourable senators would like to be watching the CBC monitor this evening.

We are very pleased to welcome you here this evening, Mr. Lacroix. I would ask you to make a few opening remarks, and then honourable senators, I am sure, will engage you in discussion.

[*Translation*]

**Hubert T. Lacroix, President and CEO, CBC/Radio-Canada:** Mr. Chair, I am happy to be here this evening. I understand that, in the context of your consideration of the supplementary estimates, you have some questions about CBC/Radio-Canada.

**Le président :** Honorables sénateurs, notre temps est écoulé. En vérité, nous avons même un peu dépassé celui dont nous disposons. En votre nom, j'aimerais remercier M. Atkinson de l'Association canadienne de la construction et, pour la Fédération canadienne des municipalités, son président, M. Stewart et son directeur de la promotion des intérêts, M. Miller. Merci beaucoup. L'information que vous nous avez donnée sera très utile pour la suite de nos délibérations.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 12 mai 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 18 h 45 pour étudier le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Bienvenue à tous. Ce soir, nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'année financière de 2010-2011, dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

Le comité a déjà tenu plusieurs réunions sur le Budget des dépenses et continuera à en faire l'examen tout au long de l'année. Toutefois, comme vous le savez, honorables sénateurs, nous remplirons un rapport d'étape d'ici un mois concernant les crédits que le gouvernement demandera au Parlement d'appuyer. Nous nous attendons à le recevoir au début de juin. Les études que nous menons appuieront ces crédits à ce moment-là.

Ce soir, nous nous concentrerons sur CBC/Radio-Canada, et notre témoin est M. Hubert Lacroix, président-directeur général

Je crois que la dernière comparution d'un représentant de CBC/Radio-Canada, en décembre 2009, s'était déroulée par vidéoconférence. Nous sommes heureux que tout le monde soit ici en personne ce soir, quoique je sais qu'un certain nombre d'honorables sénateurs aimeraient regarder le moniteur de Radio-Canada ce soir.

Nous sommes très heureux de vous accueillir ce soir, monsieur Lacroix. Je vous demanderais de faire votre déclaration préliminaire, et je suis sûr que les honorables sénateurs auront ensuite des échanges avec vous.

[*Français*]

**Hubert T. Lacroix, président-directeur général, SRC/Radio-Canada :** Monsieur le président, je suis heureux d'être ici ce soir. Je comprends que dans le cadre de votre examen du Budget supplémentaire des dépenses, vous vous posez certaines questions à propos de CBC/Radio-Canada.

Before we start, it might be useful if I could take a couple of minutes to bring you up to date on our financial situation and how it evolved since I last appeared before you. As the chair pointed out a few moments ago, it was via videoconference in December.

At that time, you will remember, we were awaiting the passage of Bill C-51 to give us the authority to sell ongoing receivables owed to us from the sale of some land in Toronto a number of years ago, what we referred to as the “Ontrea” receivables.

You will also remember that we had to complete this transaction in order to address a shortfall in our advertising revenue brought about by the financial crisis.

As soon as C-51 received royal assent, on December 15, we closed that sale and netted approximately \$133 million. These proceeds allowed us to balance our budget, maintain our service levels, and complete the first year of our two-year recovery plan.

While our job cuts are done and our severance costs have been paid, our recovery remains fragile. Thankfully, we have had some stability in our appropriation.

Last year, the government examined all of our operations in the context of its strategic review initiative and then announced in March that our programs were “in line with the priorities of Canadians and that reallocations from our budget were not necessary.” We are also grateful that the government renewed, for one year, the \$60 million in support of Canadian programming, which the corporation has been receiving since 2001.

[English]

Through all of this, we remain very grateful for the support of our minister, James Moore, who continues to be a strong advocate for public broadcasting.

The third piece of our financial picture, our advertising revenue, is a bit more stable and is on target with our lowered projections. It is this deterioration of the ad-driven revenue model for conventional television that makes the value-for-signal issue so important to us, and why we were so upset by the CRTC decision, which acknowledged the broken business model for conventional broadcasters but kept CBC/Radio Canada out of the solution offered to our competitors.

We are also concerned about the Canada Media Fund and the removal of the funding envelope for programs airing on CBC and Radio-Canada. This has resulted in a loss of more than \$12 million in funding support for this year, making it even more challenging to continue making great Canadian programs

Avant de commencer, il serait peut-être utile pour nous de faire le point brièvement sur notre situation financière actuelle et ses développements depuis ma dernière comparution devant vous. Comme le disait le président il y a quelques instants, c'était par voie de vidéoconférence, au mois de décembre.

Vous vous souviendrez probablement qu'à l'époque, nous attendions l'adoption du projet de loi C-51, qui devait nous donner l'autorisation de vendre certaines de nos créances liées à la vente de certains de nos actifs — qu'on a appelés les actifs « Ontrea » —, c'est-à-dire des montants qui nous étaient dus suite à la vente de terrains à Toronto, il y a quelques années.

Vous vous rappellerez probablement également que nous avons dû procéder à cette transaction afin de résorber un manque à gagner sur le plan de nos revenus publicitaires, conséquence de la crise financière.

Dès que le projet de loi C-51 a reçu la sanction royale, le 15 décembre, nous avons immédiatement conclu notre vente. Cela nous a rapporté environ 133 millions de dollars nets, et les produits de cette opération nous ont permis d'équilibrer notre budget, de maintenir nos niveaux de service et de mettre en œuvre la première année de notre plan de redressement qui s'étale sur deux ans.

Même si nous avons procédé à des compressions d'emplois et que nos coûts de licenciement ont été payés, notre situation reste fragile. Heureusement, nous avons pu bénéficier d'une certaine stabilité sur le plan de nos crédits parlementaires.

L'an dernier, le gouvernement a examiné l'ensemble de nos activités dans le cadre de son examen stratégique et a annoncé, en mars, que nos programmes, et je cite : « [...] cadraient avec les priorités des Canadiens et qu'il n'était pas nécessaire de procéder à des réaffectations budgétaires. » Nous sommes également reconnaissants au gouvernement d'avoir renouvelé pour une année le financement de 60 millions de dollars que nous recevons depuis 2001 pour soutenir la programmation canadienne.

[Traduction]

Dans tout ce processus, il va sans dire que nous remercions notre ministre James Moore de l'appui continu qu'il nous offre en tant qu'ardent défenseur de la radiodiffusion publique.

Après avoir touché le fond, nos revenus publicitaires, qui constituent le troisième aspect de notre situation financière, sont un peu plus stables aujourd'hui et sont conformes à nos prévisions rajustées à la baisse. C'est cette détérioration du modèle basé sur les revenus publicitaires de la télévision généraliste qui rend la question de la valeur du signal si importante pour nous. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons été si bouleversés par la décision du CRTC qui a reconnu la faillite du modèle économique des télédiffuseurs généralistes, mais qui a tenu CBC/Radio-Canada à l'écart de la solution offerte à nos concurrents.

Nous sommes aussi préoccupés par la question du fonds des médias du Canada et l'élimination de l'enveloppe destinée aux émissions diffusées à Radio-Canada et à CBC. Cette mesure a entraîné une réduction de plus de 12 millions de dollars du financement cette année : dans ce contexte, continuer de créer des

that Canadians want to watch. If you wish, I will be happy to talk more about the value-for-signal issues and the CMF, but that gives you an overview of our current financial situation.

After everything we have been through, I am extremely proud of what our people at CBC/Radio-Canada have accomplished in spite of this environment. We relaunched our English news service, and our coverage of events, like the disaster in Haiti, demonstrates again and again what a public broadcaster can do. We succeeded in offering quality Canadian programs that more and more Canadians are actually watching right now.

We are presently firmly focused on looking ahead to the completion of our recovery plan and positioning the public broadcaster for the future. We are going to have to make some difficult choices.

Earlier this year, we launched a strategic study, *Driving Toward 2015*, which will help us determine how to focus our mandate in an area of shrinking resources. We will be sharing the results of that process with Canadians at the end of this calendar year.

[Translation]

Senators, I would be pleased to take your questions.

**The Chair:** Mr. Lacroix, thank you for your presentation.

We only have one hour. So please ask quick questions and I hope the answers will be equally quick.

[English]

**Senator Finley:** Thank you for your presentation, Mr. Lacroix. CBC is a Crown corporation funded in large part with Canadian taxpayers' dollars. What is the approximate total value of the corporation's assets?

**Mr. Lacroix:** On our books, about \$2.6 billion of assets right now.

**Senator Finley:** I will take it for granted that protecting those assets is important to you. As part of presumably honest, credible reporting, one of the assets CBC relies and reports on is the data collected in various polls on a wide range of topics and issues. I have some questions on this and a brief yes or no answer would suffice.

One, can you assure us that any polling done for CBC is not used by other entities that are not associated with CBC, for example, political parties?

Two, do you make polling companies sign a contract with you prior to any polling being conducted?

émissions canadiennes de qualité que les Canadiens veulent regarder représente un défi encore plus considérable. Si vous le souhaitez, je serais heureux de parler plus longuement de la valeur du signal et du fonds des médias du Canada, mais vous avez là un aperçu de notre situation financière actuelle.

Après toutes les épreuves que nous avons traversées, je suis extrêmement fier de ce que nos employés à Radio-Canada et à CBC ont accompli. Aux services anglais, on a renouvelé l'information et la couverture d'événements comme le désastre en Haïti a démontré encore et encore ce qu'un radiodiffuseur public peut faire et on a réussi à offrir des émissions canadiennes de qualité que de plus en plus de Canadiens regardent.

Aujourd'hui, nous sommes résolument tournés vers l'avenir, vers la mise en œuvre complète de notre plan de redressement et le positionnement du radiodiffuseur public pour l'avenir. Nous allons devoir faire des choix difficiles.

Plus tôt cette année, nous avons lancé une étude stratégique intitulée *En route vers 2015*, qui nous aidera à déterminer l'orientation de notre mandat dans une ère de ressources limitées. Nous présenterons les résultats de cette étude aux Canadiens à la fin de l'année civile.

[Français]

Mesdames et messieurs les sénateurs, il me fera plaisir de répondre à vos questions.

**Le président :** Monsieur Lacroix, nous vous remercions de votre présentation.

Nous ne disposons que d'une heure. Par conséquent, je vous prierais de poser des questions brèves et j'espère que les réponses seront également brèves.

[Traduction]

**Le sénateur Finley :** Merci de votre exposé, monsieur Lacroix. CBC/Radio-Canada est une société d'État financée en grande partie par l'argent des contribuables. Quelle est la valeur totale approximative des actifs de la société?

**M. Lacroix :** Selon nos données, la valeur de nos actifs est d'environ 2,6 milliards de dollars présentement.

**Le sénateur Finley :** Je vais tenir pour acquis qu'il est important pour vous de protéger ces actifs. Dans le cadre de la communication de rapports vraisemblablement honnêtes et crédibles, l'une des ressources sur lesquelles CBC/Radio-Canada mise et fait rapport, ce sont les données recueillies par divers sondages portant sur une grande variété de sujets. J'ai quelques questions à vous poser à ce sujet et vous pourriez simplement répondre par oui ou par non.

Premièrement, pouvez-vous nous assurer que tout sondage réalisé pour Radio-Canada n'est pas utilisé par d'autres entités qui ne sont pas liées à Radio-Canada, par exemple, des partis politiques?

Deuxièmement, avant la tenue de tout sondage, faites-vous préalablement signer un contrat aux firmes qui effectuent le sondage?

Three, does it specify on the contract that polling information is prohibited from being shared with outside parties?

Four, are such contracts made available to the public?

Five, could you show us a contract between CBC and EKOS Research Associates Inc. and specifically the part of the contract that indicates no part of the polling that is done with the CBC is shared with other entities such as the Liberal Party of Canada?

**Mr. Lacroix:** Can we go through these questions one after the other? My handwriting and steno work is not fast enough.

**Senator Finley:** It could also be my Scottish accent.

First, can you assure us that any polling done for CBC is not used by other entities that are not associated with the CBC, for example, by political parties?

**Mr. Lacroix:** We have a rigorous process by which we choose our pollster. The information is not shared with anyone before it is made public. When it is made public, it is for everyone's use.

**Senator Finley:** Does it specify on the contract that presumably you sign with the pollster that polling information is prohibited from being shared with outside parties?

**Mr. Lacroix:** Before it is public? I suppose.

**Senator Finley:** There is a lot of residual data which is not shown as part of the poll.

**Mr. Lacroix:** I have never read a contract and I am not privy to the details of them. That is what CBC News and the pollster and the process that our people in CBC News do. With respect to the details of a particular contract, I have no knowledge of its details.

**Senator Finley:** Do you work on the basis of RFPs, then?

**Mr. Lacroix:** Absolutely. That is easy for me to answer.

**Senator Finley:** Would an RFP determine whether these conditions regarding a pollster would be there?

**Mr. Lacroix:** Here is how we do this, which was clearly explained in a letter from Jennifer McGuire, our editor-in-chief, to Mr. Walsh, whom you know well. We explained that we have a rigorous process. EKOS, because we are talking about EKOS right now, was chosen after this process was responded to. There is a question we always ask, because I think that is the interest of Senator Finley: "Do you have any affiliation to any political party?" The answer was no. We do not ask whether a person votes or does not vote, or for which party that person votes or does not vote, and we do not ask whether this person has made any personal political donations. We ask whether the contracting party has an affiliation with a political party. The answer from EKOS was there

Troisièmement, précise-t-on dans le contrat qu'il est interdit de communiquer à des personnes externes des renseignements sur le sondage?

Quatrièmement, de tels contrats sont-ils accessibles au public?

Cinquièmement, pourriez-vous nous montrer un contrat qui a été conclu entre Radio-Canada et Les Associés de recherche EKOS inc., précisément la partie du contrat qui indique qu'aucun renseignement du sondage réalisé par Radio-Canada n'est communiqué à d'autres entités, comme le Parti libéral du Canada?

**M. Lacroix :** Pourrions-nous examiner une question à la fois? Je n'écris pas assez rapidement.

**Le sénateur Finley :** C'est peut-être aussi mon accent écossais qui vous nuit.

Tout d'abord, pouvez-vous nous assurer que tout sondage réalisé pour Radio-Canada n'est pas utilisé par d'autres entités qui ne sont pas liées à Radio-Canada, par exemple, des partis politiques?

**M. Lacroix :** Nous avons un processus rigoureux à partir duquel nous choisissons nos enquêteurs. Les renseignements ne sont communiqués à personne avant d'être rendus publics. Lorsqu'ils sont rendus publics, tout le monde peut les utiliser.

**Le sénateur Finley :** Précise-t-on dans le contrat que vous concluez vraisemblablement avec le sondeur qu'il est interdit de communiquer des renseignements sur le sondage à des tiers?

**M. Lacroix :** Avant qu'ils soient rendus publics? Je suppose que oui.

**Le sénateur Finley :** Beaucoup de données résiduelles ne figurent pas dans les sondages.

**M. Lacroix :** Je n'ai jamais lu de contrat et je n'en connais pas les détails. C'est-à-dire que je ne connais pas le travail de CBC News et du sondeur et le processus que suivent nos employés de CBC News. Je ne connais pas les détails d'un contrat en particulier.

**Le sénateur Finley :** Travaillez-vous à partir d'une DP, d'une demande de proposition, alors?

**M. Lacroix :** Absolument. Je peux facilement répondre à cette question.

**Le sénateur Finley :** Est-ce qu'une DP déterminerait les conditions que devraient respecter un sondeur?

**M. Lacroix :** Voici de quelle façon nous procédons, ce qui a été clairement expliqué dans une lettre que Mme Jennifer McGuire, rédactrice en chef, a adressée à M. Walsh, que vous connaissez bien. Nous avons expliqué que nous avons un processus rigoureux. Nous avons choisi EKOS, parce que nous parlons d'EKOS ici, après avoir suivi ce processus. Comme je pense que cela intéresse le sénateur Finley, nous posons toujours la question suivante : avez-vous des liens avec un parti politique? EKOS a répondu que non. Nous ne demandons pas à une personne si elle vote ou non, ou si elle a fait des contributions politiques à titre personnel. Nous lui demandons si la partie contractante a des liens avec un parti politique. EKOS nous a répondu qu'elle n'avait pas d'appartenance

was no political affiliation, and that was one of the criteria. Based on its quality and the work that it does, EKOS was then retained by us as one of the four national polling firms that we use.

**Senator Finley:** We now know that Frank Graves did have a very direct political affiliation with the Liberal Party of Canada through both donations and advice.

**Mr. Lacroix:** I think what you are referring to are comments he made to *The Globe and Mail*, not to us, for which I understand he later apologized. Mr. Graves clearly said he had no affiliation and did not work for the Liberals. Actually, so far no one has questioned the quality of his polling and the results. Additionally, as was shared in the papers the weekend after this broke out, I think he has done work for the government and for other people whom I assume trust his polling services because he has been retained to do that.

**Senator Finley:** Does the RFP indicate what kind of polling is to be done?

**Mr. Lacroix:** Senator Finley, I am not aware of the details of the RFPs that are put out by our services. That is not what I am aware of. CBC News, through Jennifer McGuire and her team, do this every day. The RFP processes are transparent.

**Senator Finley:** Would the news services team, then, be prepared to give this committee a copy of an RFP for polling?

**Mr. Lacroix:** It is surely something that is available, that is, a request for polling services. It is a public document.

**Senator Ringuette:** Do we need to go through the Access to Information Act to do that?

**Mr. Lacroix:** I do not think you do that. We do not need the \$5. Our situation is tough, but we are not down to \$5.

**Senator Finley:** With all polling research — and, in my past, I have commissioned a number of polls — a lot of residual information is collected as a consequence and not necessarily reported on. What happens to this information?

**Mr. Lacroix:** Senator Finley, I do not know.

**Senator Murray:** It becomes the property of the client, does it not?

**Senator Finley:** It becomes the property of the client, one would think. I just want to make sure that it does.

**Senator Murray:** I think that is the legal reality.

**Senator Finley:** It may well be the legal reality. However, that is not the question that I am asking. What happens in the case of the CBC?

politique, et cela faisait partie des critères. Grâce à cette qualité et au travail qu'elle fait, EKOS a été choisie comme l'une des quatre firmes de sondage auxquelles nous avons recours.

**Le sénateur Finley :** Nous savons maintenant que Frank Graves avait des liens très directs avec le Parti libéral du Canada, car il faisait des dons et donnait des conseils au parti.

**M. Lacroix :** Je pense que vous faites référence aux propos qu'il a tenus au *Globe and Mail*, et non à Radio-Canada, pour lesquels, d'après ce que je sais, il s'est excusé plus tard. M. Graves a dit clairement qu'il n'avait aucune appartenance politique et qu'il ne travaillait pas pour les libéraux. En fait, jusqu'à maintenant, personne n'a remis en question la qualité des ses sondages et de ses résultats. De plus, comme la presse l'a communiqué la fin de semaine suivant cet événement, je crois qu'il a travaillé pour le gouvernement et pour d'autres personnes qui, j'imagine, ont confiance en ses services de sondage, puisqu'ils ont retenu ses services.

**Le sénateur Finley :** Est-ce que la DP indique le type de sondage?

**M. Lacroix :** Sénateur Finley, je ne suis pas au courant des détails des DP que nos services lancent. Je ne suis pas au courant de cela. CBC News, par l'entremise de Jennifer McGuire et de son équipe, le fait tous les jours. Les processus de DP sont transparents.

**Le sénateur Finley :** Alors, est-ce que cette équipe de services de nouvelles serait prête à donner au comité une copie d'une DP visant la tenue d'un sondage?

**M. Lacroix :** C'est sûrement possible, c'est une demande de services de sondage. Il s'agit d'un document public.

**Le sénateur Ringuette :** Faut-il à cette fin invoquer la Loi sur l'accès à l'information?

**M. Lacroix :** Je ne crois pas que vous devez le faire. Nous n'avons pas besoin des 5 \$. Nous sommes dans une situation difficile, mais nous ne dépendons pas de 5 \$.

**Le sénateur Finley :** Dans le cadre des recherches faites pour les sondages — et dans le passé, j'ai commandé un certain nombre de sondages —, beaucoup de renseignements résiduels sont recueillis, mais on ne fait pas nécessairement rapport sur eux. Que fait-on de ces renseignements?

**M. Lacroix :** Je l'ignore, sénateur Finley.

**Le sénateur Murray :** Ne deviennent-ils pas la propriété du client?

**Le sénateur Finley :** On peut penser qu'ils deviennent la propriété du client. Je veux seulement m'assurer que c'est le cas.

**Le sénateur Murray :** Je pense que c'est la réalité juridique.

**Le sénateur Finley :** Il est possible que ce soit la réalité juridique. Toutefois, ce n'est pas la question que je pose. Qu'arrive-t-il dans le cas de Radio-Canada?

**Mr. Lacroix:** The level of detail that Senator Finley is requesting is not something that I am privy to on a daily basis. If I can help in some of the answers that Senator Finley would like to throw at us, we would be happy to share with him the answers that we can.

**Senator Finley:** Perhaps I have not been long in the Senate. However, I have attended a number of these meetings. More often than not, when the presenter cannot answer the questions but the data is available, he or she undertakes to provide the answers in writing. Would you be prepared to do that?

**Mr. Lacroix:** To do what?

**Senator Finley:** To answer the questions that you cannot answer right at the moment.

**Mr. Lacroix:** Sure.

**Senator Finley:** What assurances are in place to protect taxpayers' money from residual information that is not reported on from being shared with outside non-contracted parties?

**Mr. Lacroix:** The answer is that I do not know the answer to that question. These are details that go with the people who work at CBC News on a daily basis. They are professionals who are very happy with the processes that we put in place.

I have to remind the senator that our job — and we take it very seriously — is to ensure that the information that we put out is fair and unbiased in everything that we do. That is the commitment that we have made and everything we do is there to protect it. The data that comes from any one of our pollsters is reviewed in-house by the research department to ensure accuracy. It is looked at by our senior editorial leaders to ensure that it is fair and balanced. We have processes in place that are very serious and of which we are proud.

**The Chair:** Mr. Lacroix, if there are any questions you cannot answer but can easily obtain the answer for by talking to other people with whom you work, you can send those to the clerk and we will distribute them later.

**Mr. Lacroix:** I would be happy to do that. That is what I think I agreed to a few seconds ago.

[Translation]

**Senator Poulin:** Mr. Lacroix, thank you for being here, especially since it is a historic evening as you are broadcasting the important hockey game on your network. Everyone is using the services of our national broadcaster this evening.

First, I would like you to know how surprised I am to see you alone before us. Since I spent more than 20 years at CBC, especially at the executive and managerial levels, I am very aware of the fact that your corporation provides a large range of services, organized in more than 50 service divisions actually, and the fact that you are not accompanied by anyone else is really impressive.

**M. Lacroix :** Je ne suis pas quotidiennement au fait du genre de détails que le sénateur Finley me demande. Si je peux aider le sénateur Finley pour certaines des réponses qu'il aimerait nous lancer, c'est avec plaisir que nous lui communiquerons les réponses que nous pouvons lui donner.

**Le sénateur Finley :** Je ne suis peut-être pas depuis longtemps au Sénat, mais, j'ai assisté à un certain nombre de séances. La plupart du temps, lorsque le participant ne peut pas répondre aux questions, mais que les données sont accessibles, il se charge de fournir la réponse par écrit. Seriez-vous prêt à le faire?

**M. Lacroix :** À faire quoi?

**Le sénateur Finley :** Répondre aux questions auxquelles vous ne pouvez pas répondre sur le moment.

**M. Lacroix :** Bien sûr.

**Le sénateur Finley :** Comment assure-t-on la protection de l'argent des contribuables pour que les renseignements résiduels dont on ne fait pas rapport ne soient pas communiqués aux tiers qui ne sont pas parties au contrat?

**M. Lacroix :** Je vous répondrai que je ne connais pas la réponse à cette question. Ce sont des détails auxquels les gens de CBC News travaillent au quotidien. Ce sont des professionnels qui sont très satisfaits du processus que nous avons mis en place.

Je dois rappeler au sénateur que notre travail — et nous le prenons très au sérieux —, c'est de faire en sorte que les renseignements que nous diffusons soient justes et exempts de parti pris dans tout ce que nous faisons. C'est l'engagement que nous avons pris et tout ce que nous faisons est fonction de cela. Les données qui viennent de tous nos sondeurs sont révisées sur place par le département de recherche qui en assure l'exactitude. Nos rédacteurs principaux les examinent pour veiller à ce qu'elles soient justes et exemptes de parti pris. Nous avons mis en place des processus très sérieux dont nous sommes fiers.

**Le président :** Monsieur Lacroix, s'il y a des questions auxquelles vous ne pouvez pas répondre, mais pour lesquelles vous pouvez facilement obtenir des réponses en discutant avec d'autres personnes dans votre milieu de travail, vous pouvez les envoyer au greffier et nous les distribuerons plus tard.

**M. Lacroix :** C'est avec plaisir que je le ferai. Je crois que c'est ce que j'ai accepté de faire il y a quelques secondes.

[Français]

**Le sénateur Poulin :** Monsieur Lacroix, merci d'être ici, surtout qu'il s'agit d'une soirée historique, car vous diffusez l'importante partie de hockey sur vos ondes. Tous profitent des services de notre diffuseur national ce soir.

En premier lieu, j'aimerais vous faire part de mon étonnement de vous voir seul devant nous. Comme j'ai passé plus de 20 ans à la Société Radio-Canada, surtout aux niveaux exécutif et de la gestion, je suis très consciente du fait que votre entreprise offre un large éventail de services, regroupant en fait plus de 50 entités de services, et le fait que vous ne soyez pas accompagné m'impressionne vraiment.

You talked about a five-year plan. Personally, I am interested in the future and the way Parliament can support a service that is so important for all Canadians across the country. I have always considered the corporation to be the very heart of our country because it is the only active link that unites Canada on a daily basis from coast to coast through its French- and English-language radio and television.

Now, could you tell me who you consult with on a five-year plan? Have you already identified the priorities? Could you tell us a little bit about this five-year plan?

**Mr. Lacroix:** Thank you for your kind words about CBC/Radio-Canada.

In terms of our five-year plan, the last 18 months were quite dramatic at CBC/Radio-Canada since we had to manage our corporation through a difficult financial situation. After finding balance again in our financial process, a temporary balance that is, it became necessary for us to start looking towards the future right away and to plan CBC/Radio-Canada's next years. It is a great challenge because we receive funding on a 12-month basis.

We have formulated the best plan possible. We now need to find out how our employees would feel about losing their jobs if the financial resources were ever not available, if there was a change in the government's priorities or if our advertising revenue, which is a major source of funding, was affected as it was last year.

So we are working very hard on this five-year plan. At the moment, we are working with our board of directors, the strategy committee of our board, our employees and the people who have most expertise on the level of BBC, French television or other public broadcasters, to try to implement a plan that will be approved by most of the corporation's executives, and then made public.

**Senator Poulin:** You mentioned BBC. As you know, BBC kept its regional services a priority despite a very strong national service focused on information and public affairs; regional services remained a priority for them. Do you intend to keep or restore this priority that was lost a number of years ago?

**Mr. Lacroix:** Senator, this is an important question. We have not reached an agreement yet on the major strategic areas of this plan. But, if you followed my statements, since my first day at CBC/Radio-Canada, I have been constantly reiterating that we cannot be a national public broadcaster without being deeply rooted in our regions. So rest assured that, for me, it is a major priority and I hope to be able to influence my corporation to that effect.

**Senator Poulin:** But what I, too, saw as very difficult decisions, as you said, was the major decrease in francophone services in Ontario, such as the closure of the Windsor station, which was the only French-language service in a border region, as you well know. There is also the fact that English-language radio services

Vous avez parlé d'un plan de cinq ans. Personnellement, ce qui m'intéresse, c'est l'avenir, et comment le Parlement peut venir à l'aide d'un service aussi important pour les Canadiens et Canadiennes d'un bout à l'autre du pays. J'ai toujours perçu l'entreprise comme étant le cœur même de notre pays parce que c'est le seul lien vivant quotidien qui unit notre pays d'un bout à l'autre par la radio française et anglaise et par la télévision française et anglaise.

Maintenant, j'aimerais savoir qui vous consultez pour un plan de cinq ans. Avez-vous déjà identifié les priorités? Pourriez-vous nous parler un peu de ce plan de cinq ans?

**M. Lacroix :** Merci de vos bons mots au sujet de CBC/Radio-Canada.

Voici ce qui se passe dans notre plan de cinq ans : les 18 derniers mois ont été assez spectaculaires chez CBC/Radio-Canada alors qu'on a dû gérer notre entreprise à travers une situation financière compliquée. Après avoir retrouvé un équilibre dans notre processus financier, un équilibre temporaire, il est devenu nécessaire pour nous de commencer tout de suite à regarder vers l'avenir et à planifier les prochaines années de CBC/Radio-Canada. C'est un grand défi parce que nous sommes financés sur une base de 12 mois.

Le plus beau plan que nous pourrions mettre en place et rédiger et obtenir le sens d'acquis de nos employés pour être mis de côté, si jamais les ressources financières n'étaient pas disponibles, s'il y avait un changement dans les priorités du gouvernement ou si nos revenus publicitaires, qui sont une source de financement très importante, venaient à être affectés comme ils l'ont été l'an dernier.

Nous travaillons donc très fort sur ce plan de cinq ans. Dans le moment, on travaille avec notre conseil d'administration, le comité stratégique de notre conseil, avec nos employés et les personnes qui ont le plus d'expertise en se comparant à la BBC, à France télévision ou à d'autres radiodiffuseurs publics, pour essayer de mettre en place un plan qui, ensuite, sera validé à travers la plupart de nos dirigeants dans l'entreprise, et ensuite rendu public.

**Le sénateur Poulin :** Vous avez mentionné BBC. Comme vous le savez, la BBC a conservé comme priorité ses services régionaux malgré un service national très fort axé sur l'information et les affaires publiques; les services régionaux sont demeurés leur priorité. Avez-vous l'intention de garder ou de retrouver cette priorité perdue il y a plusieurs années?

**M. Lacroix :** Madame le sénateur, cette question est importante. Nous n'avons pas encore conclu sur les grands axes stratégiques de ce plan. Cependant, si vous avez suivi mes déclarations, depuis la première journée que je suis à CBC/Radio-Canada, je répète constamment qu'on ne peut pas être radiodiffuseur public national sans être profondément ancré dans nos régions. Vous pouvez donc être assurée du fait que, pour moi, c'est une priorité importante et j'espère pouvoir influencer mon entreprise de cette façon.

**Le sénateur Poulin :** Mais ce que j'ai perçu aussi comme décisions très difficiles, comme vous le dites, c'est un amoindrissement très sérieux au niveau francophone en Ontario, avec la fermeture de la station de Windsor, qui était le seul service francophone, comme vous le savez bien, dans une région frontalière, mais aussi, le fait que



were cut back in Sudbury, which had an impact all across northern Ontario. I even heard them talk about it on Wednesday when I was there; the anglophones still talk about it as a really huge loss for Northern Ontario.

**Mr. Lacroix:** Let me remind you of some of the issues. When we started to prepare the budget for 2009-2010, we had a shortfall of \$171 million. It was impossible for us to make only some cosmetic adjustments at CBC/Radio-Canada. At the end of the process, 800 jobs were cut at CBC/Radio-Canada. On top of the shortfall, some \$35 or \$40 million were added in severance pay. The corporation's costs came out to approximately \$200 or \$225 million. In an environment like that, all the parts of the corporation had to contribute. We were not happy to see 800 of our best employees go. It is not pleasant for anyone.

But the regions are very important. If you look at the number of cuts in English-language services, between 85 and 87 per cent were at the national level and only between 13 and 15 per cent in the regions. But 13 or 15 per cent is still very significant and all the regions of Canada were affected. But in our priorities, to show you the extent to which regions are important, the numbers were abnormally changed, and the cuts were made at the national level, in order to protect the regions.

[English]

**Senator Dickson:** Mr. Lacroix, for purposes of clarification, with respect to the RFP process, you mentioned in your reply that four firms are used by CBC for polling; is that right?

**Mr. Lacroix:** We have four national pollsters, as per the letter from Jennifer McGuire to Mr. Walsh.

**Senator Dickson:** Who are the four pollsters?

**Mr. Lacroix:** Frankly, I cannot name them off the top of my head.

**The Chair:** Will you let us know?

**Mr. Lacroix:** Absolutely.

**Senator Dickson:** There is a standing offer; in other words, you can select any one of those four, so it is not an individual RFP for a particular job?

**Mr. Lacroix:** Details of how Jennifer McGuire uses the pollsters is for CBC's management to decide.

**Senator Dickson:** What is the annual cost of the polling done by the CBC? What would be the overall cost?

**Mr. Lacroix:** I do not know the answer to that question. I would happy to provide it to you.

les services de la radio en anglais ont été réduits à Sudbury, ce qui a provoqué un impact dans tout le nord de l'Ontario. J'en ai même encore entendu parler mercredi quand j'y étais, les anglophones en parlent encore, comme quoi c'est une perte vraiment incalculable pour le Nord de l'Ontario.

**M. Lacroix :** Laissez-moi vous rappeler certains enjeux. Lorsque nous avons commencé à bâtir le budget pour 2009-2010, nous avions un manque à gagner de 171 millions de dollars. Il était impossible pour nous de ne faire que des ajustements cosmétiques à l'organisation de CBC/Radio-Canada. À la fin du processus, 800 emplois ont été coupés chez CBC/Radio-Canada. S'est ajouté au manque à gagner, quelque 35 ou 40 millions de dollars d'indemnité de départ. Le coût encaissé par l'entreprise est monté à environ 200 et 225 millions de dollars. Dans un tel environnement, toutes les parties de l'entreprise ont dû contribuer. On n'a pas été très contents de voir partir 800 de nos meilleurs employés. Ce n'est agréable pour personne.

Cependant, les régions sont très importantes. Si vous regardez la proportion des compressions des services en anglais, entre 85 et 87 p. 100 de celles-ci ont été faites au niveau national, et seulement entre 13 et 15 p. 100 dans les régions. Cependant, c'est quand même très important, 13 ou 15 p. 100, et toutes les régions du Canada s'en sont ressenties. Mais dans nos priorités, pour vous montrer à quel point les régions sont importantes, la proportion a été anormalement modifiée pour protéger les régions et de faire des compressions à l'échelle nationale.

[Traduction]

**Le sénateur Dickson :** Monsieur Lacroix, par souci de précision, concernant le processus de DP, vous avez indiqué dans votre réponse que Radio-Canada a recours à quatre firmes de sondage; est-ce exact?

**M. Lacroix :** Nous avons quatre sondeurs canadiens, comme Jennifer McGuire l'a indiqué dans sa lettre à M. Walsh.

**Le sénateur Dickson :** Qui sont les quatre sondeurs?

**M. Lacroix :** Honnêtement, je ne m'en rappelle pas.

**Le président :** Allez-vous nous le faire savoir?

**M. Lacroix :** Absolument.

**Le sénateur Dickson :** Il y a une offre permanente; en d'autres mots, vous pouvez choisir n'importe quel sondeur parmi les quatre. Ainsi, ce n'est pas une DP individuelle pour un travail en particulier, n'est-ce pas?

**M. Lacroix :** C'est la gestion de Radio-Canada qui précise la façon dont Jennifer McGuire a recours aux sondeurs.

**Le sénateur Dickson :** Quel est le coût annuel des sondages réalisés par Radio-Canada? Quel serait le coût total?

**M. Lacroix :** Je ne connais pas la réponse à cette question. Je serai heureux de vous la fournir.

**Senator Dickson:** I have a couple of questions relating to ratings. I have heard that more people on a minute-by-minute average are watching CNN in Canada than are watching the CBC News Network. Is that true?

**Mr. Lacroix:** No, that is incorrect. What is interesting, though, is that the main competitor for our news network is CNN. It is pretty fascinating that Canadians would prefer to watch an American news network over any other network that provides 24-hour news.

Our main competitor is CNN. The latest results show that we have eliminated, or just about, the difference between them and us and we are within a few numbers either way of CNN right now.

**Senator Dickson:** Down in the Maritimes, my inclination would be that more people watch the six o'clock news on CTV than on CBC. I know that I watch CTV. Would you agree or disagree?

**Mr. Lacroix:** I would be happy to provide you with the details of those numbers.

**Senator Dickson:** I understand that your coverage is greater and more people watch in those areas of the Maritimes where you are the sole provider; for example, in Prince Edward Island.

**Mr. Lacroix:** Yes, we have about a 62 share.

**Senator Dickson:** What would your share be in Halifax?

**Mr. Lacroix:** I do not know the answer to that question off the top of my head. Again, that is information that I would be happy to have someone from CBC/Radio-Canada answer.

**Senator Dickson:** How much is budgeted to carry out CBC Newsworld?

**Mr. Lacroix:** The details of our budgets and how we divide them by platform is something that is confidential to CBC/Radio-Canada because there are competitive advantages if people know how we break down the budget. That is something I would not like to provide to Senator Dickson, not because it is not available to us, obviously, but because I think that would confer a competitive advantage.

**Senator Dickson:** What are the rating goals as a result of the reprogramming? Are you going to be up 10 or 15 per cent?

**Mr. Lacroix:** We have just revamped our news. If the question is — and I think this is what you are alluding to — how are we doing, the trending across the country is better. We have more people watching CBC News across all platforms, and we think it is really important for the national public broadcaster — to go back to the senator's question — to be deeply rooted in the regions.

The answer is that it is on an uptrend. It is very early to call. We are not even six months into the new formats. Remember that the new formats were about our six o'clock news, The National,

**Le sénateur Dickson :** J'ai deux ou trois questions au sujet des cotes d'écoute. J'ai entendu dire qu'au Canada, de minute en minute, plus de gens regardent le réseau CNN que le CBC News Network. Est-ce exact?

**M. Lacroix :** Non, c'est faux. Par contre, ce qui est intéressant, c'est que CNN est le principal concurrent de nos réseaux de nouvelles. Je trouve fascinant que des Canadiens préfèrent un réseau de nouvelles américain à tout autre réseau qui présente des nouvelles 24 heures sur 24.

Notre principal concurrent est CNN. Les derniers résultats indiquent que nous avons éliminé, ou que nous sommes sur le point d'éliminer, la différence entre eux et nous et qu'à peine quelques chiffres nous séparent de CNN d'une façon ou d'une autre présentement.

**Le sénateur Dickson :** Dans les Maritimes, je serais porté à croire que plus de gens regardent les nouvelles de six heures présentées à CTV plutôt que celles qui sont présentées à CBC. Je sais que je regarde CTV. Partagez-vous mon avis?

**M. Lacroix :** C'est avec plaisir que je vous fournirai ces chiffres en détail.

**Le sénateur Dickson :** Je crois comprendre que votre couverture est plus grande et que les gens sont plus nombreux à vous regarder dans les secteurs des Maritimes où vous êtes le seul fournisseur, par exemple, à l'Île-du-Prince-Édouard.

**M. Lacroix :** Oui, nous avons une part de 62.

**Le sénateur Dickson :** Quelle est votre part à Halifax?

**M. Lacroix :** Je ne connais pas la réponse. Encore une fois, ce sont des renseignements que je serai heureux de demander à une personne de CBC/Radio-Canada.

**Le sénateur Dickson :** Quel est le budget de CBC Newsworld?

**M. Lacroix :** Les renseignements sur nos budgets et sur notre façon de les diviser par plateforme sont confidentiels chez CBC/Radio-Canada parce qu'ils peuvent donner des avantages concurrentiels aux gens qui en connaîtraient les détails. C'est de l'information que je ne voudrais pas fournir au sénateur Dickson, non pas parce que nous n'y avons pas accès, évidemment, mais parce que je crois que cela donne un avantage concurrentiel.

**Le sénateur Dickson :** Quels sont vos objectifs en ce qui a trait aux cotes d'écoute à la suite de la modification de la programmation? Vont-elles augmenter de 10 ou de 15 p. 100?

**M. Lacroix :** Nous venons à peine de réorganiser nos services d'information. Si par votre question — et je crois que c'est ce à quoi vous faites allusion — vous voulez savoir où nous en sommes, la situation partout au pays tend à être meilleure. Un plus grand nombre de personnes regardent CBC News sur toutes les plateformes et nous pensons qu'il est vraiment important que le radiodiffuseur public national — pour revenir à la question du sénateur — soit solidement ancré dans les régions.

La réponse, c'est que la tendance est à la hausse. Il est encore trop tôt pour répondre. Il n'y a même pas encore six mois que les nouveaux formats ont été établis. Rappelez-vous que les nouveaux

CBC News Network — all the regions. More than a thousand people in this news renewal were affected in terms of what their jobs were and what they are now. We changed the way we collect information and share it across the company. This is very important and we are very proud of what we have done on the news renewal.

**Senator Ringuette:** I must say that I was one of the negative thinkers when you changed the English news. I was wrong. I think that it is providing multi-dimensional information. It was a good move, and the ratings that you have just indicated prove that I was wrong.

Last December, you participated in a teleconference with us.

**Mr. Lacroix:** In Vancouver.

**Senator Ringuette:** Yes. I was shocked to hear that you had to sell receivables in order to meet your budget. At the same time, the government was buying over \$75 billion-worth of mortgages. As a Crown corporation owned by all Canadians, you had to go on the market to sell your receivables. Earlier you mentioned the figure of \$130 million. Was that the amount of your receivables or was that what you acquired by selling them?

**Mr. Lacroix:** The net proceeds to us were about \$133 million. The value of the receivables over time was about \$11 million over until 2027, so obviously much more than that. The gross amount was about \$136 million, so you can figure out the cost of us going to the market and the fees — the banking and legal fees and everything. The important number for us is that we were able to net \$133 million of cash.

**Senator Ringuette:** In order to meet the deficit that you had in the budget.

**Mr. Lacroix:** Absolutely.

**Senator Ringuette:** It is sad that 800 jobs were lost. You indicate to us that you have undertaken a strategic study called *Driving Toward 2015*. Who is doing this strategic study?

**Mr. Lacroix:** The strategic committee of our board, obviously fuelled and moved by CBC/Radio-Canada, with the help of some outside advisers. It is our initiative.

**Senator Ringuette:** You indicate that you have a consulting process within that review.

**Mr. Lacroix:** Within our corporation, absolutely.

**Senator Ringuette:** Will you be going to outside consultation?

**Mr. Lacroix:** No, we will not be at this particular point in time because obviously we need to land this. We need to talk to Canadian Heritage and our minister and make sure that the normal

formats portaient sur les nouvelles de six heures, The National, CBC News Network — dans toutes les régions. Ce processus de renouvellement des services d'information a produit un effet sur le travail de plus de 1 000 personnes. Nous avons changé la façon de recueillir l'information et de la communiquer partout dans la société. C'est très important et nous sommes très fiers des changements que nous avons apportés aux services d'information.

**Le sénateur Ringuette :** Je dois dire que je faisais partie des personnes qui ne voyaient pas d'un bon œil les changements apportés aux services anglais d'information. J'avais tort. Je crois que cela permet de fournir de l'information multidimensionnelle. C'était une bonne initiative et les cotes d'écoute que vous venez de mentionner prouvent que j'avais tort.

En décembre dernier, vous avez participé à une téléconférence avec nous.

**M. Lacroix :** À Vancouver.

**Le sénateur Ringuette :** Oui. J'ai été surprise d'apprendre qu'il vous a fallu vendre des créances pour respecter votre budget. En même temps, le gouvernement achetait pour plus de 75 milliards de dollars en prêts hypothécaires. En tant que société d'État appartenant à tous les Canadiens, vous avez dû vendre vos créances sur le marché. Vous avez mentionné le montant de 130 millions de dollars un peu plus tôt. Représente-t-il vos créances ou ce que vous avez obtenu en les vendant?

**M. Lacroix :** Nos produits nets étaient d'environ 133 millions de dollars. Au fil du temps, la valeur des créances était de plus de 11 millions jusqu'en 2027; donc elle était évidemment beaucoup plus élevée. Comme le montant brut était d'environ 136 millions de dollars, vous pouvez évaluer les coûts liés à notre vente sur le marché et les frais — les frais bancaires les frais d'avocat, et cetera. Ce qui est important pour nous, c'est que nous avons pu obtenir 133 millions de dollars nets.

**Le sénateur Ringuette :** Ainsi, vous pouviez combler votre déficit budgétaire.

**M. Lacroix :** Tout à fait.

**Le sénateur Ringuette :** Il est triste que 800 emplois aient été perdus. Vous nous avez indiqué que vous avez entrepris une étude stratégique intitulée *En route vers 2015*. Qui exécute cette étude stratégique?

**M. Lacroix :** Notre comité stratégique, avec le financement et l'appui de CBC/Radio-Canada, et avec l'aide de conseillers indépendants. C'est notre initiative.

**Le sénateur Ringuette :** Vous dites que vous menez un processus de consultation dans le cadre de cette étude.

**M. Lacroix :** Au sein de notre société, tout à fait.

**Le sénateur Ringuette :** Mènerez-vous des consultations externes?

**M. Lacroix :** Non, nous ne le ferons pas à ce moment-ci, car, évidemment, c'est quelque chose qu'il faut nous obtenir. Nous devons discuter avec Patrimoine canadien et notre ministre et

information processes are respected as there is an arm's-length relationship between the government and CBC/Radio-Canada. We are doing this in that context.

**Senator Ringuette:** I am looking at the Main Estimates for last year and for this year. There is an increase of \$38 million, yet a few minutes ago you indicated that you had received \$60 million. I would like to understand the difference.

**Mr. Lacroix:** I am not sure whether I understand your question, but the \$60 million that I am referring to is a "one-off" — meaning a \$60 million amount — given to CBC/Radio-Canada since 2001. The object of this \$60 million is for us to invest in Canadian programming. We were able to get it for one more year, for the year which ends March 31, 2011.

**Senator Ringuette:** It does not show in the Main Estimates that I have in front of me.

**The Chair:** It normally appears in Supplementary Estimates (A), (B), (C).

**Mr. Lacroix:** That is correct. I am just checking with the people who are familiar with these details.

We hope to get it in the Supplementary Estimates (B) at the end of the year. You will see the \$60 million, which is a commitment that the minister made publicly to us and allowed us to use as public information.

**Senator Ringuette:** Do you think it will be enough for you to have a balanced operating budget?

**Mr. Lacroix:** Based on the appropriation that we have right now and the \$60 million of Canadian programming that we have, unless something in the world happens to our sources of revenues, we are targeting a balanced budget for March 31, 2011, absolutely. That is our objective.

If the question is whether this is enough money for the public broadcaster, this is where I will come back to you and talk about strategic planning and long-term funding. This is where the CRTC decision was such a big disappointment and so upsetting to me. If you want to go there, I would be happy to have a conversation about the CRTC decision.

**Senator Ringuette:** I think we share your disappointment.

How does your forecast for advertising revenue this year compare to the revenue from last year, which was a dip because of the recession? Regardless of last year, how does it look in relation to the last five years?

**Mr. Lacroix:** It is difficult because of the rebound that people are hoping for from the dip that came with the collapse of the advertising revenues. Depending on who the expert is, you will get anywhere between five to seven years as being the time that it will take to go back to the numbers before 2008.

nous assurer que les processus d'information habituels sont respectés, car il n'y a pas de lien de dépendance entre le gouvernement et CBC/Radio-Canada. C'est ce que nous faisons dans ce contexte.

**Le sénateur Ringuette :** Je regarde le Budget principal des dépenses de l'an dernier et celui de cette année. On constate une augmentation de 38 millions de dollars, mais il y a quelques minutes, vous avez indiqué que vous aviez reçu 60 millions de dollars. Je voudrais savoir quelle est la différence.

**M. Lacroix :** Je ne suis pas certain de bien comprendre votre question, mais les 60 millions de dollars dont je parle constituent un financement ponctuel — c'est-à-dire que c'est un montant unique de 60 millions de dollars — que CBC/Radio-Canada reçoit depuis 2001. Nous investissons ces 60 millions dans la programmation canadienne. Nous avons pu obtenir ce financement une année de plus, celle qui se terminera le 31 mars 2011.

**Le sénateur Ringuette :** Il ne figure pas dans le Budget principal des dépenses que j'ai devant moi.

**Le président :** Il figure habituellement dans les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C).

**M. Lacroix :** C'est exact. Je vérifie simplement cela auprès des personnes qui connaissent ces détails.

Nous espérons qu'il figurera dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) à la fin de l'année. Vous verrez le montant de 60 millions, ce qui est une promesse que le ministre nous a faite publiquement, et qu'il nous a permis d'utiliser comme renseignement public.

**Le sénateur Ringuette :** Pensez-vous que c'est suffisant pour vous permettre d'équilibrer votre budget de fonctionnement?

**M. Lacroix :** D'après les crédits parlementaires que nous avons en ce moment et les 60 millions de dollars investis dans la programmation canadienne, à moins qu'il arrive quelque chose à nos sources de revenus, nous voulons absolument atteindre l'équilibre budgétaire d'ici le 31 mars 2010. C'est notre objectif.

Si par votre question vous vouliez savoir si c'est suffisant pour le radiodiffuseur public, c'est ici que je vais revenir sur la question de la planification stratégique et du financement à long terme. C'est là où la décision du CRTC a été très décevante et préoccupante pour moi. Si vous le voulez, je serai heureux de discuter avec vous de la décision du CRTC.

**Le sénateur Ringuette :** Je crois que nous partageons votre déception.

D'après vos prévisions, comment les recettes publicitaires de cette année se comparent-elles à celles de l'année dernière, qui avaient chuté en raison de la récession? Indépendamment de l'année dernière, comment se portent-elles par rapport aux cinq dernières années?

**M. Lacroix :** C'est difficile parce que les gens espèrent une reprise à la suite de la chute associée à l'effondrement des recettes publicitaires. Les prévisions varient selon le spécialiste, mais on dit qu'il faudra entre cinq et sept ans pour revenir aux chiffres antérieurs à 2008.

In our budget right now, we obviously lowered our expectation in advertising revenue. We are in line with those lower projections. We have been very conservative in the budgets going forward.

It is important for the Senate National Finance Committee to realize that we took \$133 million of cost out of our corporation through our actions over the last 12 months. We have reduced the cost base by \$133 million. That is why lower advertising revenues allow us to continue and to expect to balance our budget.

**Senator Murray:** Mr. Lacroix, in your opening statement you offered to elaborate on your frustrations, if that is the word, with the CRTC decision. I would like to invite you to do that now and to do it in the larger context of your financial position going forward.

Correct me if I am wrong, but I think over the next three to five years you can count on approximately a billion dollars from Parliament, give or take a few dollars. The indications are that advertising revenues were at \$356 million in 2008-09, specialty services somewhere in the vicinity of \$150 million.

If you like, please discuss the CRTC decision in the overall context of the financial pressures you face going forward.

**Mr. Lacroix:** In a nutshell, the issue is that evidence was presented and I think accepted by the CRTC that conventional broadcasters like ourselves, CTV, CanWest, TVA all face a difficult situation because we have, basically, one source of revenue. People will say that we have two because we have a government appropriation, but the government appropriation allows us, through the mandate we have in the law, to do things that no other private broadcaster does. I am talking about the \$350 million of ad revenues we need to balance our budget.

Before I continue to answer your question, I remind you that our model is a mixed financing model. Government and CRTC for years now have said that if we want to continue providing services to Canadians, we need to go out and raise dollars by ourselves. That is why we compete with the CTVs, the CanWests and all the broadcasters in the world, including the specialty channels, for the ad revenues that make up our budget.

**Senator Murray:** You said in an annual report that your business model is broken.

**Mr. Lacroix:** Absolutely. Here is where the business model gets broken. Specialty channels get subscription revenue. If you want to watch the other hockey game tonight, you will have to pay to get TSN in your home. If you are watching Discovery Channel or any other specialty channel, you actually pay a fee, and the broadcaster also gets ad revenues from that channel. We do not have the benefit of that subscription fee.

Bien entendu, dans notre budget actuel, nous avons réduit nos attentes relativement aux recettes publicitaires. Elles sont conformes à ces prévisions inférieures. Nous avons été très prudents pour ce qui est des budgets à l'avenir.

Il est important que le Comité sénatorial des finances nationales se rende compte que nous avons éliminé de notre société des coûts totalisant 133 millions de dollars au moyen de nos actions au cours des 12 derniers mois. Nous avons réduit la base de coûts de 133 millions. C'est pourquoi de faibles recettes publicitaires nous permettent de poursuivre nos activités et d'attendre pour équilibrer notre budget.

**Le sénateur Murray :** Monsieur Lacroix, dans votre déclaration préliminaire, vous avez proposé de parler davantage de vos frustrations, si tel est le mot, relativement à la décision du CRTC. Je vous invite à le faire maintenant, dans le vaste contexte de votre situation financière dans l'avenir.

Corrigez-moi si je me trompe, mais je crois qu'au cours des trois à cinq prochaines années, vous pouvez compter sur des fonds du Parlement, soit un milliard de dollars environ. Il semble que les recettes publicitaires se situaient à 356 millions de dollars en 2008-2009 et les services spécialisés, dans les environs de 150 millions.

Si vous le voulez bien, j'aimerais que vous nous parliez de la décision du CRTC dans le contexte global de la pression financière que vous devez surmonter dans l'avenir.

**M. Lacroix :** En bref, le problème provient du fait que l'on a présenté des éléments de preuve et que le CRTC a reconnu, si je ne m'abuse, que les diffuseurs ordinaires comme nous-mêmes, CTV, CanWest et TVA se retrouvent tous dans une situation difficile parce que nous avons, au fond, une seule source de revenus. Les gens diront que nous en avons deux parce que nous avons une affectation du gouvernement, mais elle nous permet, en vertu de notre mandat prévu par la loi, d'entreprendre des activités qu'aucun autre diffuseur privé ne peut faire. Je parle des 350 millions de dollars de recettes publicitaires dont nous avons besoin pour équilibrer notre budget.

Avant de continuer à répondre à votre question, je vous rappelle que notre modèle consiste en un financement mixte. Depuis bien des années, le gouvernement et le CRTC affirment que si nous voulons continuer à fournir des services aux Canadiens, il faut réunir des fonds par nous-mêmes. C'est pourquoi nous sommes en concurrence avec CTV, CanWest et tous les diffuseurs dans le monde, y compris les chaînes spécialisées, pour les revenus publicitaires qui constituent notre budget.

**Le sénateur Murray :** Dans un rapport annuel, vous avez dit que votre modèle opérationnel ne fonctionne plus.

**M. Lacroix :** Tout à fait. Voici en quoi le modèle opérationnel ne tient plus la route. Les chaînes spécialisées perçoivent des recettes d'abonnement. Pour regarder l'autre match de hockey ce soir, il faudra payer pour que TSN soit accessible à la maison. Si l'on regarde Discovery Channel ou une autre chaîne de spécialité, il y a des frais à payer, et le diffuseur perçoit également des recettes publicitaires de cette chaîne. Nous n'avons pas l'avantage de ce tarif d'abonnement.

On your cable bill, not a cent goes to us for la Première Chaîne de Radio-Canada, for the CBC network or for our main television channel. That is what is broken.

The CRTC recognized that. With ad revenues going south and a broken business model, the CRTC offered the private broadcasters a solution and said, "You, CBC/Radio-Canada, cannot be part of this solution." The justification for that was in this negotiation for the value of the signal, they will allow a private broadcaster to pull its signal, like they do in the United States, if the private broadcaster and the cable company, let us say, do not agree on how much that particular channel is worth. They said that we are the public broadcaster and we cannot pull our signal if Vidéotron or Rogers or Shaw does not agree with the value of the signal. We said that was obvious. I actually offered that up as an explanation. We do not want to pull our signal.

There are all sorts of other mechanisms that the CRTC could have put in place to ensure that there would be a fair negotiation with the cable company or the satellite company. If we did not agree, the CRTC could have stepped in. Even the threat of stepping in would have probably facilitated negotiations between the parties.

I was extremely disappointed that the CRTC used that particular excuse to not want to deal with CBC/Radio-Canada at this particular time. That, in a quick three-minute summary, is the issue I raised and why I was so upset after I read the decision.

**Senator Tkachuk:** On the standing offers you talked about with Senator Dickson, you mentioned four firms. When you supply the information on how much CBC spends on polling, could you also break down the amount that each polling firm gets?

**Mr. Lacroix:** We will do our best to answer the questions that you have for me.

**Senator Tkachuk:** If they are standing offers, you could choose one firm all the time.

**Mr. Lacroix:** I just want to make sure. Again, you are asking the President of CBC/Radio-Canada to go into details that I am not involved in every day.

**Senator Tkachuk:** I understand that.

**Mr. Lacroix:** If that information is broken down that way and if it is available, we will make it available. If it is not, it will not be.

**Senator Tkachuk:** Thank you.

I have just a few follow-up questions before I get on to another topic. You were having a discussion with Senator Finley about Mr. Graves. When Mr. Graves made his application and said that he was not affiliated with any political party, if you had known, as he has admitted, that he was a private adviser to the

Sur les frais payés pour le câble, aucun sou ne nous revient, qu'il s'agisse de la Première Chaîne de Radio-Canada, du réseau de la SRC ou de notre chaîne de télévision principale. C'est ce qui ne fonctionne pas.

Le CRTC l'a reconnu. Compte tenu des recettes publicitaires qui partent vers nos voisins du Sud et d'un modèle opérationnel non fonctionnel, le CRTC a offert une solution aux diffuseurs privés et a dit que la CBC/Radio-Canada ne pouvait pas en faire partie. Le CRTC nous a expliqué que, dans le cadre de cette négociation pour la valeur du signal, il va permettre à des diffuseurs privés de retirer leur signal, comme c'est possible aux États-Unis, si le diffuseur privé et l'entreprise de câblodistribution, par exemple, ne s'entendent pas sur la valeur d'une chaîne en particulier. On nous a dit que nous sommes le diffuseur public et que nous ne pouvons pas retirer notre signal si Vidéotron, Rogers ou Shaw ne s'entendent pas quant à la valeur du signal. Nous avons répondu que c'était évident. Je l'ai même présenté comme une explication. Nous ne voulons pas retirer notre signal.

Le CRTC aurait pu mettre en place toutes sortes d'autres mécanismes pour garantir une négociation équitable avec le câblodistributeur ou l'entreprise satellite. En cas de désaccord, le CRTC aurait pu intervenir. Même la menace d'une intervention aurait sans doute facilité les négociations entre les parties.

J'ai été extrêmement déçu que le CRTC utilise cette excuse pour ne pas vouloir traiter avec la CBC/Radio-Canada à ce moment précis. Voilà donc, en un rapide résumé de trois minutes, la question que j'ai soulevée et la raison pour laquelle j'étais si contrarié après avoir lu la décision.

**Le sénateur Tkachuk :** Pour ce qui est des offres à commandes dont vous avez parlé avec le sénateur Dickson, vous avez mentionné quatre entreprises. Quand vous nous transmettez les renseignements sur les dépenses de la SRC consacrées aux sondages, pourriez-vous également ventiler le montant en fonction de ce que reçoit chaque maison de sondage?

**M. Lacroix :** Nous allons faire de notre mieux pour répondre à vos questions.

**Le sénateur Tkachuk :** S'il s'agit d'offres à commandes, vous pourriez toujours choisir la même entreprise.

**M. Lacroix :** Je veux seulement préciser ceci. Je vous répète que vous êtes en train de demander au président de la CBC/Radio-Canada d'aller dans les détails avec lesquels il ne traite pas tous les jours.

**Le sénateur Tkachuk :** J'en suis conscient.

**M. Lacroix :** Si cette information est déjà ventilée ainsi et qu'elle est disponible, nous allons vous la transmettre. Si ce n'est pas le cas, nous n'allons pas vous l'envoyer.

**Le sénateur Tkachuk :** Merci.

J'ai seulement quelques questions complémentaires avant de passer à un autre sujet. Vous avez discuté de M. Graves avec le sénateur Finley. M. Graves a fait sa demande et a affirmé qu'il n'était affilié à aucun parti politique. Si vous aviez su, comme il l'a admis, qu'il était un conseiller privé du Parti libéral du Canada

Liberal Party of Canada and also a large donor — some \$10,000 over the last number of years — would you have seen him as a neutral party and would he have been given an opportunity to bid on the contract?

**Mr. Lacroix:** Let us go back to how the questions are asked. The question was asked of everyone who wanted to apply and wanted to apply as a pollster in this RFP process: “Are you affiliated with a political party?” If the answer to that question was yes, this person was disqualified.

**Senator Tkachuk:** What is the definition of “affiliated”? Membership?

**Mr. Lacroix:** Not at all. The question is asked in the same way, sir, that we do not ask people whether they vote or do not vote and the same way that we do not ask for whom they voted for and we do not ask whether they made political donations. The question is not about Mr. Graves. The question is about the pollster, the company gathering the data and furnishing it to CBC/Radio-Canada. Does that company have links to and does it work for other political parties? If the answer is yes, it is disqualified. If the answer is no, the person is not disqualified.

**Senator Tkachuk:** Mr. Lacroix, this is not about Frank Graves and this is not about the quality of the work of EKOS. This is about a public company, a Crown corporation, spending public money. You are putting this person up as a neutral observer of the political scene, which he is not. I am asking you this: If you would have known this information when he made the application, would you have seen him as not being affiliated and allowed him to proceed with the contract, even if CBC knew that information?

**Mr. Lacroix:** Senator, we ask every person who replies to the RFP the same question. The question is: “Are you affiliated to a political party?” The answer is no. What is interesting, as I remind you, is that that weekend, information was made public that the same pollster — which seemingly is an issue around this table and is attracting so much attention and about which I am being asked all sorts of questions — actually polled for government departments.

**Senator Tkachuk:** Of course he did.

**Mr. Lacroix:** I suppose that this means that he has credibility in his company’s ability to provide good polls and good data. That is why EKOS and Mr. Graves’ company was retained by CBC/Radio-Canada in accordance with a very rigorous RFP process.

**Senator Tkachuk:** I am going to let the answer speak for itself, Mr. Lacroix. I asked you a question very specifically, and you keep telling me — of course they are a good pollster. The Government of Canada does not ask people what their political affiliation is, but you do. You ask, and then when you know what his political affiliation is, he continues to be a neutral observer of the political scene for the public broadcaster, of which taxpayers’

ainsi qu’un donateur important — quelque 10 000 \$ au cours des dernières années —, l’auriez-vous considéré comme une partie neutre et aurait-il pu soumissionner?

**M. Lacroix :** Revenons à la manière de poser les questions. Dans ce processus de demande de propositions, nous avons demandé à tous les candidats voulant faire des sondages s’ils étaient affiliés à un parti politique. Les candidats qui ont répondu par l’affirmative ont été disqualifiés.

**Le sénateur Tkachuk :** Qu’entendez-vous par « affilié »? Le fait d’en être membre?

**M. Lacroix :** Pas du tout. On pose la question de la même manière, monsieur, tout comme nous ne demandons pas aux gens s’ils votent, pour qui ils ont voté et s’ils ont versé des contributions politiques. La question ne porte pas sur M. Graves. La question porte sur le sondeur, la société qui collecte les données et qui les fournit à la CBC/Radio-Canada. Cette société a-t-elle des liens avec d’autres partis politiques? Si l’on nous répond par l’affirmative, ce candidat est disqualifié. Si la réponse est négative, il n’est pas disqualifié.

**Le sénateur Tkachuk :** Monsieur Lacroix, il ne s’agit pas de Frank Graves ni de la qualité du travail d’EKOS. Il est question d’une entreprise publique, une société d’État, qui dépense des fonds publics. Vous considérez cette personne comme un observateur neutre de la scène politique, ce qu’il n’est pas. Ce que je veux savoir, c’est ceci. Si vous aviez su cette information au moment de la demande, l’auriez-vous considéré comme n’étant pas affilié et l’auriez-vous laissé soumissionner, même si la SRC était au courant?

**M. Lacroix :** Sénateur, nous posons la même question à tous les candidats qui répondent à la demande de propositions. La question est : « Êtes-vous affilié à un parti politique? » La réponse était non. Comme je vous le rappelle, ce qui est intéressant, c’est que cette fin de semaine-là, des renseignements ont été rendus publics. Apparemment, il s’agit d’un problème pour votre comité, et cette nouvelle a attiré tant d’attention que l’on me pose toutes sortes de questions. Ces renseignements nous ont alors appris que ce même sondeur avait effectivement effectué des sondages pour des ministères.

**Le sénateur Tkachuk :** Bien sûr que oui.

**M. Lacroix :** Je présume que cela signifie qu’il a de la crédibilité dans la capacité de son entreprise de fournir de bons sondages et de bonnes données. C’est pourquoi la CBC/Radio-Canada a retenu EKOS et la société de M. Graves, conformément à un processus très rigoureux de demande de propositions.

**Le sénateur Tkachuk :** Je vais laisser la réponse parler d’elle-même, monsieur Lacroix. Je vous ai posé une question très précise, et vous continuez de me répondre qu’il s’agit bien sûr d’un bon sondeur. Le gouvernement du Canada ne demande pas aux gens quelle est leur affiliation politique, mais vous le faites. Ensuite, quand vous savez quelle est leur appartenance politique, le diffuseur public continue de le voir comme un observateur

money is spent on your network. I am asking you this: If you had known this information previous to the contract being issued, would it have disqualified him from bidding on the contract?

**Mr. Lacroix:** If Mr. Graves had answered yes, he would have been disqualified. If we had information in our hands showing us that he lied, that his company was affiliated or was doing work for a political party and we knew he lied on the form, it would have been pretty easy for us to disqualify Mr. Graves and EKOS. The question is the same to all persons, to all pollsters, to all companies that want to do polling for CBC/Radio-Canada: “Are you affiliated with a political party?” The answer from Mr. Graves was no. I think he publicly then went to everyone and was actually quoted as saying that he did no work for the Liberal Party. In the comments he made to CTV and to *The Globe and Mail*, which are the object of this controversy, he later apologized. However, that is for him; that is not for us. We then provided a platform and a forum for everyone to discuss whether or not it was correct. Kory Teneycke was one of the people who expressed his views on this matter.

Once this information was made public, our objective was to provide a forum for people to talk about this issue. That is what we do and we do it well.

**Senator Tkachuk:** I will follow up with a question that may have been partially answered. In the 1970s, I remember reading a *Time* magazine article entitled, “What is wrong with the CBC?” I remember an old CBC guy, the late Mr. Fry, who said, “If only we had a billion dollars.” Mordecai Richler had written a satirical piece on the CBC. It was quite the thing. When you read that, it is like today. It is like nothing has changed in 35 years. I would advise everyone at CBC to get a copy of that and find out why no headway has been made.

When we talked about the news, on the BBM ratings from April 26 to May 2, the only top 30 show was the NHL playoffs, not CBC News. CTV national news made it; CTV evening news made it, but not one CBC show.

**Mr. Lacroix:** I am happy that you bring this up. Thank you for giving me the opportunity to have this conversation.

**Senator Tkachuk:** That is good.

**Mr. Lacroix:** Let us talk about programs and what Canadians watch. If you made a list of the 10 programs that we Canadians choose to watch, do you know what you would find, senator? You would find 10 American shows. If you extended that list to 20, do you know what you would watch? Twenty American shows. This is the biggest challenge that we face every day. What CTV, CanWest and Global bring in prime time, from 7 to 11, are primarily American shows. We serve Canadians by providing them with great Canadian programs that Canadians want to watch. If you look at the top 20 Canadian shows — and that is a

neutre de la scène politique, et l’argent des contribuables est investi sur votre réseau. Je vous demande ceci. Si vous aviez su cette information avant d’octroyer le contrat, l’aurait-il disqualifié et empêché de soumissionner?

**M. Lacroix :** Si M. Graves avait répondu par l’affirmative, il aurait été disqualifié. Si nous avons eu des renseignements dans nos mains prouvant qu’il a menti sur le formulaire, que sa compagnie était affiliée à un parti politique ou travaillait pour lui, il aurait été assez facile pour nous de disqualifier M. Graves et EKOS. On pose la même question à toutes les personnes, à tous les sondeurs, à toutes les entreprises qui veulent faire des sondages pour le compte de la CBC/Radio-Canada : « Êtes-vous affilié à un parti politique? » M. Graves a répondu par la négative. Je crois qu’il est ensuite allé voir tout le monde et qu’on l’a effectivement cité comme ayant dit publiquement qu’il n’avait pas travaillé pour le Parti libéral. Dans les observations qu’il a faites pour CTV et *The Globe and Mail*, qui font l’objet de cette controverse, il s’est ensuite excusé. Toutefois, c’est pour lui-même et non pour nous. Par la suite, nous avons fourni une plate-forme et une tribune pour que tout le monde puisse affirmer si c’était correct ou non. Kory Teneycke était l’une des personnes qui ont exprimé leurs opinions à ce sujet.

Une fois que cette information a été rendue publique, notre objectif consistait à offrir une tribune pour que les gens en discutent. C’est ce que nous faisons, et nous le faisons bien.

**Le sénateur Tkachuk :** On a peut-être répondu en partie à la question suivante. Je me souviens d’avoir lu, dans les années 1970, un article de la revue *Time* intitulé « What is wrong with the CBC? » Je me souviens d’un vieil homme de la SRC, le regretté M. Fry, qui disait : « Si seulement nous avions un milliard de dollars. » Mordecai Richler avait écrit une pièce satirique sur la Société Radio-Canada. C’était de toute beauté. Quand on lit cet article, on se rend compte que c’est comme aujourd’hui. C’est comme si rien n’avait changé en 35 ans. Je recommande à tous les employés de la SRC d’en obtenir un exemplaire et de chercher à savoir pourquoi il n’y a eu aucun progrès.

En ce qui concerne les journaux télévisés, d’après le classement BBM de la semaine du 26 avril au 2 mai, la seule émission qui s’est classée parmi les 30 premières, c’était les séries éliminatoires de la LNH, pas CBC News. Les nouvelles nationales et du soir de CTV font partie du classement, mais on n’y retrouve aucune émission de la SRC.

**M. Lacroix :** Je suis ravi que vous souleviez ce point. Je vous remercie de me donner l’occasion d’avoir cette conversation.

**Le sénateur Tkachuk :** C’est une bonne chose.

**M. Lacroix :** Parlons des émissions que les Canadiens regardent. Si l’on dressait une liste des 10 émissions les plus écoutées par les Canadiens, savez-vous ce qui y figurerait, monsieur le sénateur? Il y aurait 10 émissions américaines. Et si l’on prolongeait cette liste à 20 émissions? Il y aurait 20 émissions américaines. C’est là le plus grand défi que nous devons relever chaque jour. Les émissions que CTV, CanWest et Global mettent aux heures de grande écoute, de 19 à 23 heures, sont principalement des émissions américaines. Pour notre part, nous servons les Canadiens en leur offrant de bonnes émissions



different question from the first 20 shows that Canadians actually watch — we have 16 or 17 of the top 20, meaning that we serve an important purpose in providing Canadians an opportunity to watch great Canadian shows.

Let me just finish, senator, on the question of bias and what you think is no change at CBC over 30 years.

A number of people are interested — and we are the first — in ensuring that we deliver to Canadians unbiased information in our news and that we give, and this is our role, Canadians a chance to form their own opinion based on what we give them instead of feeding them an opinion. That is our job. Our job is to give you a diversity of voices and a diversity of points of view so that you can actually make up your mind by yourself and then be a better citizen.

We commissioned a panel of external experts on the French side and on the English side to do an independent review of the way we do news. Those studies, what we call the bias studies, will be made public, we hope, at the beginning of the fall. We engaged outside experts, a really top-notch panel. They have looked at hours and hours of our stuff. They are all outsiders from CBC/Radio-Canada. We did the same thing on the French side. The Centre d'études sur les médias de l'université de Laval was called in. We will deliver these studies and we will make them very public. Through the eyes of these people, others will be able to judge how we conduct ourselves in news gathering and news delivery.

**The Chair:** Mr. Lacroix, I get the sense that you could go on with this for some time. The committee would appreciate it if you could provide us with anything in writing that helps embellish the points you made. I have three other senators who have not had a chance to ask questions.

**Mr. Lacroix:** Absolutely.

**Senator Marshall:** I will change direction a bit. I want to talk about the financial position. You have already addressed some of the issues. You talked about the \$60 million. There was reference to pension funding in one of your annual report documents. The way it read was that you had taken a holiday because of the good financial position of your pension fund. What is the status of the pension fund as of today? Has the health of the pension fund sustained itself over the last couple of years?

**Mr. Lacroix:** I think the pension funds across the country were severely hit by the markets in 2008-09. I am happy to report that our pension fund did well in the first quartile; we are actually in the first 10 per cent. We are in the process right now of assessing what the numbers are.

canadiennes que les Canadiens veulent regarder. Si l'on dressait la liste des 20 émissions canadiennes les plus écoutées — et ce n'est pas pareil que les 20 émissions que les Canadiens regardent —, 16 ou 17 de nos émissions s'y classeraient. C'est donc dire que nous servons une cause importante en offrant aux Canadiens l'occasion de regarder de bonnes émissions canadiennes.

Sénateur, permettez-moi de terminer à propos de la question de l'impartialité et de ce que vous considérez comme une absence de changement à la SRC au cours des 30 dernières années.

Un certain nombre de personnes veulent — et nous sommes les premiers — s'assurer que nous fournissons aux Canadiens, dans notre bulletin de nouvelles, de l'information impartiale et que nous leurs donnons la chance de se forger leur propre opinion en fonction de ce que nous leur donnons plutôt que de leur fournir une opinion toute faite. Voilà notre rôle, notre travail. Ce travail consiste à vous fournir des voix et des points de vue variés pour qu'en fait, vous soyez en mesure de prendre des décisions par vous-même et de devenir un meilleur citoyen.

Nous avons mandaté un groupe d'experts externes — tant du côté français que du côté anglais — pour mener une étude indépendante sur nos pratiques en matière de bulletins de nouvelles. Nous espérons pouvoir rendre publiques ces études — que nous appelons des études sur l'impartialité — au début de l'automne. Nous avons engagé des experts externes, un groupe d'experts réputés. Ils ont regardé des heures et des heures de nos émissions. Toutes ces personnes proviennent de l'extérieur de CBC/Radio-Canada. Nous avons fait la même chose du côté français. Nous avons fait appel au Centre d'études sur les médias de l'Université Laval. Nous allons mener ces études et nous allons les rendre publiques. Le point de vue de ces personnes permettra à d'autres personnes de juger de notre façon de faire en matière de collecte de nouvelles et de diffusion de nouvelles.

**Le président :** Monsieur Lacroix, j'ai le sentiment que vous pourriez parler longtemps de cela. Le comité vous serait reconnaissant de lui fournir par écrit tout ce qui pourrait mettre en valeur les arguments que vous avez avancés. Il y a trois autres sénateurs qui n'ont pas eu l'occasion de poser des questions.

**M. Lacroix :** D'accord.

**Le sénateur Marshall :** Je vais changer quelque peu de direction. Je veux parler de la position financière. Vous vous êtes déjà attaqué à certains problèmes. Vous avez parlé des 60 millions de dollars. Un de vos rapports annuels parlait du financement des régimes de pension. Ce que cela disait, c'est que vous aviez pris des vacances parce que votre régime de pension était en bonne santé financière. Qu'en est-il aujourd'hui? La santé financière du régime de pension s'est-elle maintenue au cours des deux ou trois dernières années?

**M. Lacroix :** Je pense que les régimes de pension de l'ensemble du pays ont été sévèrement touchés par les marchés en 2008-2009. Je suis heureux d'annoncer que notre régime de pension s'est bien classé dans le premier quartile. En fait, il se situait dans les premiers 10 p. 100. Actuellement, nous en sommes à évaluer les chiffres.

Yes, in the markets, we suffered like everyone else, but we are happy with the performance of our pension fund. When the numbers are made public, we would be happy to make this report available to you.

**Senator Marshall:** For the numbers that are publicly available, would you be able to indicate whether there is an unfunded liability there or not?

**Mr. Lacroix:** We have an evaluation which is public; this is probably what you are quoting from. Between now and the next time, we have information. We are working right now to ensure that those numbers are audited. Our tax year is March 31. We go to the board in the third week of June with our audited financial statements. The Auditor General will be signing off on those, and we will make available whatever information we have at that time.

**Senator Marshall:** I was aware that the Auditor General does audit your financial statements. She also has to carry out, not a performance audit, but there is a special term.

**Mr. Lacroix:** It is a strategic review, a special examination.

**Senator Marshall:** I think that has to be carried out every five years.

**Mr. Lacroix:** Yes.

**Senator Marshall:** The last one was carried out in 2004 and was quite critical of the corporation.

**Mr. Lacroix:** I do not think that is a correct statement. I think that there were some comments made by our Auditor General. The Auditor General was supposed to come back this year. However, when the Auditor General saw that we were doing the strategic review for the federal government at the same time, the Auditor General chose to delay this until two years, probably.

**Senator Marshall:** I do have a summary of a statement that she made before the Standing Committee on Canadian Heritage. This is from her 2005 review. She stated that weaknesses in these areas — and then listed a number of areas — led to the conclusion that there was “a significant deficiency” in the systems and practices that were examined related to external and internal accountability.

I wanted to raise a couple of areas with you to inquire as to what follow-up action you had taken. One of the areas she identified was the development and use of targets to set performance expectations. She said that “some had clear and measurable targets, while others did not. The lack of such targets makes it difficult to assess how well the corporation is fulfilling its mandate.”

Oui, comme tout le monde, nous avons souffert sur les marchés, mais je suis satisfait de la performance de notre régime de pension. Quand les chiffres seront rendus publics, nous serons heureux de vous fournir le rapport.

**Le sénateur Marshall :** Pour les chiffres qui sont accessibles au public, seriez-vous en mesure de nous dire s'il y a là des déficits actuariels ou non?

**M. Lacroix :** Il y a une évaluation qui est accessible au public. Les renseignements que vous citez proviennent probablement de là. Nous avons des données pour la période de temps comprise entre le précédent rapport et le prochain. Nous nous employons actuellement à nous assurer que ces chiffres sont soumis à une vérification. Notre année d'imposition se termine le 31 mars. Nous présentons nos états financiers vérifiés au conseil d'administration au cours de la troisième semaine du mois de juin. La vérificatrice générale va les approuver, et nous ferons connaître tous les renseignements que nous avons à ce moment-là.

**Le sénateur Marshall :** Je savais que la vérificatrice générale vérifie vos états financiers. Elle doit aussi effectuer, non pas une vérification de gestion, mais il y a un terme spécifique.

**M. Lacroix :** Il s'agit d'un examen stratégique, d'un examen spécial.

**Le sénateur Marshall :** Je pense qu'il doit être effectué tous les cinq ans.

**M. Lacroix :** Oui.

**Le sénateur Marshall :** Le dernier a été réalisé en 2004 et critiquait sévèrement la société.

**M. Lacroix :** Je ne crois pas qu'il s'agit d'un énoncé exact. Je pense que la vérificatrice générale a fait certains commentaires. La vérificatrice générale devait revenir cette année. Cependant, quand la vérificatrice générale a vu qu'au même moment nous faisons un examen stratégique pour le gouvernement fédéral, elle a décidé de reporter cela de deux ans, probablement.

**Le sénateur Marshall :** J'ai un résumé de la déclaration qu'elle a faite devant le Comité permanent du patrimoine canadien. La déclaration est tirée de son rapport de 2005. Elle a dit que des lacunes dans ces domaines — puis elle a énuméré un certain nombre de domaines — l'ont amenée à conclure que les systèmes et les pratiques qui ont été examinés comportaient une « lacune importante » pour ce qui est des pratiques de reddition de comptes internes et externes.

Je voulais parler avec vous de deux ou trois domaines pour savoir quelles mesures de suivi vous aviez adoptées. Un des domaines dont elle a parlé est celui de la détermination et de l'utilisation d'objectifs pour fixer les attentes en matière de rendement. Elle a dit que « certaines avaient des cibles claires et mesurables, tandis que d'autres n'en avaient pas. En l'absence de telles cibles, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure la SRC remplit bien son mandat. »

**Mr. Lacroix:** I am sure you have read our annual report. If you have read it, you would see that the first four pages are now filled with targets, and we disclose whether we meet those targets or not. The Auditor General obviously audits our books every year, and this is an improvement we have made.

**Senator Marshall:** She has conducted a follow-up, has she, to look at the corrective action that you have taken and is satisfied with that corrective action?

**Mr. Lacroix:** The comments from the Auditor General in the context of the special exam are not the work that the Auditor General does auditing our books every year. I assume that when the Auditor General comes back and looks at the issues she raised in 2005, that will be one area she will review. As you know, that started before me and it has continued through me and with me. Every single issue that was raised by the Auditor General is being followed up by us and addressed. The Auditor General will be happy with us when that special exam comes up.

**Senator Marshall:** I ask the question because on occasion, instead of waiting for the five years to pass, she will come back mid-stream and look at what action you have taken. That was the point of my question.

**Mr. Lacroix:** I will ask Michael Mooney from the corporate finance department whether the Auditor General made comments to that effect.

**Michael Mooney, Senior Director, Corporate Finance and Administration, CBC/Radio-Canada:** The Auditor General does the special examination and has since extended the term for each special exam to 10 years from 5 years. That is why we have not had a new one.

We listed all the recommendations from the previous special exam. We are finished now, but we went back to our audit committee where the OAG sits and observes, and we report back on all of our action items and the progress we have made. We proved to our audit committee that we had made the improvements, and the OAG observed that.

**Senator Marshall:** There was also a comment that there were significant improvements required in external reporting practices, including reporting to Parliament. Do you have any comment on that? That reference was to the fact that there was a need to meet public accountability expectations.

**Mr. Mooney:** I do not remember that one exactly; I am sorry. I do not know what the remediation was for that recommendation.

**Senator Marshall:** She is not specific about the remediation. She is throwing it out as a problem area, and I think she is leaving it up to the corporation to rectify the problem. I was wondering what improvements you have made in your reporting to Parliament.

**M. Lacroix :** Je suis certain que vous avez lu notre rapport annuel. Si vous l'avez lu, vous savez que les quatre premières pages sont remplies d'objectifs et que nous divulguons nos résultats en la matière, à savoir si nous avons atteint ces objectifs ou non. Évidemment, la vérificatrice générale vérifie nos livres chaque année, et c'est une des améliorations que nous avons apportées.

**Le sénateur Marshall :** Elle a assuré le suivi, n'est-ce pas, pour examiner les mesures correctives que vous avez adoptées? Est-elle satisfaite de ces mesures correctives?

**M. Lacroix :** Les commentaires de la vérificatrice générale dans le cadre de l'examen spécial, ce n'est pas le travail que fait chaque année la vérificatrice générale pendant la vérification de nos livres. Je présume que lorsqu'elle reviendra pour se pencher sur les questions qu'elle a soulevées en 2005, ce sera un des domaines qu'elle examinera. Comme vous le savez, tout cela a commencé avant mon arrivée et se poursuit depuis, avec mon aide. Chaque point soulevé par la vérificatrice générale fait l'objet d'un suivi, et nous nous en occupons. La vérificatrice générale sera contente de nous lorsque viendra le temps de procéder au prochain examen spécial.

**Le sénateur Marshall :** Je pose la question parce qu'à l'occasion, au lieu d'attendre que le délai de cinq ans soit passé, la vérificatrice générale revient à mi-parcours pour examiner les mesures que vous avez prises. C'était le but de ma question.

**M. Lacroix :** Je vais demander à Michael Mooney, du secteur des finances et de l'administration, de nous dire si la vérificatrice générale a fait des commentaires en ce sens.

**Michael Mooney, premier directeur, Finances et administration, SRC/Radio-Canada :** La vérificatrice générale a procédé à l'examen spécial et a depuis fait passer de cinq à dix ans la période de temps entre deux examens spéciaux. C'est pourquoi nous n'en avons pas eu un autre.

Nous avons dressé la liste de toutes les recommandations incluses dans le dernier rapport. Nous avons maintenant terminé, mais nous sommes retournées devant notre comité de vérification — réunions auxquelles le BVG assiste à titre d'observateur — et nous avons fait un rapport sur toutes les mesures que nous avons prises et sur nos progrès. Nous avons apporté des preuves des améliorations que nous avons faites à notre comité de vérification, et le BVG a pu le constater.

**Le sénateur Marshall :** Il y avait aussi un commentaire disant qu'il y avait eu des améliorations importantes au chapitre des pratiques de rapports externes, y compris la communication d'information au Parlement. Avez-vous des commentaires à ce sujet? C'était au sujet du fait qu'il fallait satisfaire aux attentes du public en matière de reddition de comptes.

**M. Mooney :** Je suis désolé, je ne me souviens pas de celle-là en particulier. Je ne sais pas quelle mesure corrective a été adoptée en ce qui concerne cette recommandation.

**Le sénateur Marshall :** Elle n'a pas parlé de mesure corrective précise. Elle la désigne comme une question qui pose problème, et je pense qu'elle laisse à la société le soin de remédier au problème. Je me demande quelles améliorations vous avez apportées au chapitre de la communication d'information au Parlement.

**Mr. Mooney:** I can say where we are as part of the new quarterly reporting that is coming in the next couple of years. Once we transfer our accounting to IFRS, we will be reporting on a quarterly basis along with all the other Crown corporations. We follow all of the formats required in reporting, so I am not quite sure what the reference is. We file public accounts. We do our corporate plan summary, Main Estimates, supplementary estimates, and there are a couple more I missed.

**Mr. Lacroix:** You do not have the vice-president of finance, and Mr. Mooney is not privy to the details of RFPs that come through CBC news.

**Senator Runciman:** I have a question about the Ekos matter as well. When that story broke in *The Globe and Mail*, I am assuming that you had concerns with respect to the content of the interview where Mr. Graves suggested a culture war. Could you indicate if you conducted an investigation with respect to his claims, as you suggest in the contractual arrangements, that he has no linkages with the Liberal Party of Canada? Could you indicate to us, based on the nature of those kinds of remarks, if you intend to continue the relationship with EKOS?

**Mr. Lacroix:** The remarks that Mr. Graves made are his. They were made to *The Globe and Mail*. He later apologized for them.

Mr. Graves' company, EKOS, was chosen through a RFP process that we are very convinced and strong in our feelings is absolutely rigorous. We will defend our processes by which Mr. Graves' polling firm was retained by CBC/Radio-Canada in the same way that when a person attacks a political commentator like Kory Teneycke and says that this person should not be on our airwaves for whatever reason — we have principles. We have strong beliefs and journalistic policies that apply or do not. We think he is —

**Senator Tkachuk:** He is not a political observer. He is a Conservative.

**Mr. Lacroix:** Senator, I would greatly appreciate —

**The Chair:** This committee has worked very nicely all year. Please, Senator Tkachuk. Thank you.

**Mr. Lacroix:** My comment was that we make decisions every day. We validate those decisions and look at how we made them. If those decisions are as efficiently and as rigorously made as the choice of Mr. Graves from EKOS in the context of a polling mandate, we will stand by our processes once we have checked whether we were right and whether the right processes were applied. We then make the same rigorous analysis of the choices that we take when other people that are on our airwaves attack us for bias or for improper commentators. That is what we do. We

**M. Mooney :** Je peux dire où nous en sommes en ce qui concerne les nouveaux rapports trimestriels qui seront mis en œuvre au cours des deux ou trois prochaines années. Dès que nous aurons transféré notre comptabilité aux normes IFRS, nous commencerons à produire des rapports trimestriels, comme toutes les autres sociétés d'État. Nous suivons à la lettre toutes les normes en matière de rapports. Je ne suis donc pas tout à fait certain de ce à quoi on fait référence. Nous déposons des comptes publics. Nous faisons notre sommaire de plan d'activités, notre Budget principal des dépenses, notre Budget supplémentaire des dépenses, et j'en oublie deux ou trois.

**M. Lacroix :** Vous n'avez pas le vice-président des finances, et M. Mooney n'est pas dans le secret des détails des demandes de propositions qui sont présentées par l'intermédiaire de CBC News.

**Le sénateur Runciman :** J'ai aussi une question à propos de l'affaire EKOS. Lorsque cette histoire a été révélée dans le quotidien *The Globe and Mail*, je présume que vous étiez préoccupé par le contenu de l'entrevue de M. Graves, dans laquelle il a mis de l'avant l'idée d'une guerre de cultures. Pourriez-vous nous dire si vous avez mené une enquête en ce qui concerne ses affirmations, comme vous le proposez dans l'entente contractuelle, selon lesquelles il n'avait aucun lien avec le Parti libéral du Canada? Pourriez-vous nous dire si, en vertu de la nature de ces commentaires, vous avez l'intention de poursuivre votre relation avec EKOS?

**M. Lacroix :** Les commentaires de M. Graves sont les siens. Ils ont été faits au quotidien *The Globe and Mail*. Il s'est excusé pour ses propos par la suite.

EKOS, l'entreprise de M. Graves, a été choisie dans le cadre d'un processus de demande de propositions qui, nous en sommes profondément convaincus, est tout à fait rigoureux. Nous allons défendre le processus par lequel la firme de sondage de M. Graves a été choisie par CBC/Radio-Canada de la même façon que lorsqu'une personne s'en prend à un commentateur politique comme Kory Teneycke et dit que cette personne ne devrait pas — peu importe la raison — être sur nos ondes. Nous avons des principes. Nous avons des convictions profondes et des politiques journalistiques qui s'appliquent ou non. Nous pensons qu'il est...

**Le sénateur Tkachuk :** Il n'est pas observateur politique. Il est conservateur.

**M. Lacroix :** Monsieur le sénateur, je vous saurais gré...

**Le président :** Le comité a très bien fonctionné toute l'année. Je vous en prie, sénateur Tkachuk. Merci.

**M. Lacroix :** Mon commentaire, c'était que nous prenons des décisions tous les jours. Nous validons ces décisions et nous nous penchons sur la façon dont elles sont prises. Si ces décisions sont prises de façon aussi efficace et rigoureuse que celle qui concerne le choix de la firme de M. Graves, EKOS, dans le contexte d'un sondage qui lui a été demandé, nous nous portons garants de nos processus après avoir vérifié si nous avons raison et si les processus requis ont été appliqués. Ensuite, nous faisons la même analyse rigoureuse de nos choix quand d'autres personnes — qui sont sur

strongly believe — and I repeat — that what we do is deliver to Canadians unbiased information so that they can make choices by themselves.

**Senator Runciman:** I appreciate that one part of that question was not responded to. Going forward, based on the content of Mr. Graves' remark —

**Mr. Lacroix:** I forgot the second part of the question. It was not that I did not want to answer. The answer is no, we have no intention of not using Mr. Graves' polling firm going forward.

**Senator Runciman:** Of not using?

**Mr. Lacroix:** We have no intention of stopping to use — we will continue using Mr. Graves' —

**Senator Runciman:** This is a man who publicly suggested and indicated clearly that he was providing this advice to a major federal political party in order to bring on a culture war in this country — region against region, urban against rural, women against men, race against race — and you think it is appropriate to continue to utilize the services of that kind of firm?

**Mr. Lacroix:** I repeat: Mr. Graves was chosen through a very rigorous RFP process. The question was asked, "Are you affiliated with a political party?" The answer was no. Based on that, Mr. Graves' firm, EKOS, was retained.

We have no reason to believe that the quality of the data that we get from his activities is wrong or tainted. On the contrary, I have yet to see one comment about his methodology or results being wrong. Based on that, we have no intention of ceasing to use Mr. Graves' firm, EKOS. The only reason I did not answer that question was that there were two questions and I simply forgot to answer the first part.

**The Chair:** Senator De Bané has been waiting. He has shown me an extensive list of questions that we clearly will not be able to get to in the short time I would allow him. They are in writing.

Senator De Bané, would you agree that the questions be circulated to all of our colleagues? Many undertakings are being given. Mr. Lacroix could determine which of those he can answer and he could provide us with answers to those questions at the same time.

**Mr. Lacroix:** I would be happy to help you in any way I can.

**The Chair:** With your permission, Senator De Bané, that is what we will do.

nos ondes — nous accusent de subjectivité ou d'avoir des commentateurs inappropriés. C'est ce que nous faisons. Nous avons la ferme conviction — et je le répète — que ce que nous faisons, c'est de fournir aux Canadiens de l'information impartiale pour qu'ils puissent faire leurs propres choix par eux-mêmes.

**Le sénateur Runciman :** J'ai cru remarquer qu'une partie de la question a été laissée sans réponse. Poursuivons, en fonction du contenu de la remarque de M. Graves...

**M. Lacroix :** J'ai oublié la deuxième partie de la question. Ce n'est pas que je ne voulais pas y répondre. La réponse est non, nous n'avons pas l'intention de ne pas faire appel à la firme de sondage de M. Graves à l'avenir.

**Le sénateur Runciman :** De ne pas faire appel à eux?

**M. Lacroix :** Nous n'avons pas l'intention d'arrêter de faire appel à eux. Nous allons continuer de faire appel à la firme de M. Graves...

**Le sénateur Runciman :** On parle d'un homme qui a publiquement proposé et qui a clairement indiqué qu'il prodiguait ce conseil à un parti politique fédéral important dans le but de commencer une guerre de cultures dans ce pays — régions contre régions, zones urbaines contre zones rurales, femmes contre hommes, race contre race — et vous pensez que continuer de faire appel aux services d'une telle firme est convenable?

**M. Lacroix :** Je le répète : M. Graves a été choisi dans le cadre d'un processus de demande de propositions très rigoureux. La question a été posée : « Êtes-vous affilié à un parti politique? La réponse était non. En fonction de cela, EKOS, la firme de M. Graves, a été retenue.

Nous n'avons aucune raison de croire que les données que nous recevons de son entreprise sont incorrectes ou entachées d'irrégularités. Au contraire, je n'ai pas encore vu un seul commentaire au sujet de sa méthodologie ou de résultats erronés. Pour cette raison, nous n'avons pas l'intention de cesser de faire appel aux services de la firme de M. Graves, EKOS. La seule raison pour laquelle je n'ai pas répondu à cette question, c'est qu'il y avait deux questions et que j'ai tout simplement oublié de répondre à la première partie.

**Le président :** Le sénateur De Bané a longuement attendu. Il m'a montré une longue liste de questions que nous n'aurons certainement pas le temps d'entendre dans le court laps de temps que je lui accorderais. Elles sont par écrit.

Sénateur De Bané, seriez-vous d'accord pour que les questions soient distribuées à tous nos collègues? Beaucoup de choses ont été demandées. M. Lacroix pourrait déterminer à quelles questions il peut répondre et il pourrait nous fournir les réponses à ces questions à ce moment-là.

**M. Lacroix :** Je serai heureux de vous aider de quelque façon que ce soit.

**Le président :** Si vous le permettez, sénateur De Bané, c'est ce que nous allons faire.

**Senator De Bané:** Absolutely. I will distribute, in both official languages, my questions. I am very happy that Mr. Lacroix, President and CEO of CBC/Radio Canada, will answer those through the clerk. May I at least ask one question orally?

**The Chair:** Go ahead, please.

**Senator De Bané:** Mr. Lacroix, I respectfully beg to differ with you about the quality of your news, particularly on the French network. A few months ago, a PhD from the University of Moncton published a very in-depth study of the coverage by CBC and Radio-Canada. The title of her report of 240 pages is, *Un pays, deux bulletins nationaux: le Québec en français — le Canada en anglais*.

I listen to the CBC News every night at nine o'clock and I watch Radio-Canada at ten o'clock. They are totally different. I will give you just one example because we are short of time.

The federal government has just announced a national securities commission. We have heard from Quebec, and rightly so, all the opposition to the establishment of a national securities commission. However, from all those within Canada, in the most learned circles, who have studied that issue and written reports, not a word. No allusion was made to what goes on in the European Union where there is one securities commission for 27 countries. What happens in our neighbour to the south — which is 10 times bigger — with one security commission? Not a word about it. You are telling me your coverage is balanced?

With all due respect, sir, I am a keen observer of what is said in Quebec. When I read three statements in your annual report of how you are a unifying force in Canada, I respectfully beg to differ. Your job is to reflect reality, but in Quebec we have only one of them. In my humble opinion, you should be called Radio Québec, not Radio-Canada.

**The Chair:** Mr. Lacroix, do you have a comment or response to make?

**Mr. Lacroix:** No, there was no question there. I respect the senator's view.

**The Chair:** We would like to thank you very much for being here. Unfortunately, we have six senators waiting two ask questions on round two.

**Senator Tkachuk:** Can we have him back?

**The Chair:** You have given us quite a number of undertakings. The deputy chair and I propose giving you some time — as quickly as you can — to answer those undertakings, and then we will be in touch with you to arrange for another session. Maybe we could hear from those people who you believe would best be able to answer the questions that have been asked and you have not been able to answer.

**Le sénateur De Bané :** Tout à fait. Je vais distribuer mes questions, dans les deux langues officielles. Je suis heureux de savoir que M. Lacroix, le PDG de CBC/Radio Canada répondra à ces questions par l'intermédiaire du greffier. Puis-je au moins poser une question de vive voix?

**Le président :** Allez-y, je vous prie.

**Le sénateur De Bané :** Sauf votre respect, monsieur Lacroix, je ne suis pas de votre avis en ce qui concerne la qualité de vos bulletins de nouvelles, en particulier sur le réseau français. Il y a quelques mois, un titulaire d'un doctorat de l'Université de Moncton a publié une étude très approfondie de la couverture des nouvelles par CBC et Radio-Canada. Son rapport de 250 pages s'intitule *Un pays, deux bulletins nationaux : Le Québec en français — le Canada en anglais*.

Tous les soirs, j'écoute CBC News à 21 heures et je regarde Radio-Canada à 22 heures. Ils sont totalement différents. Je vais seulement vous donner un exemple parce que nous manquons de temps.

Le gouvernement fédéral vient tout juste d'annoncer la mise en place d'une commission pancanadienne des valeurs mobilières. Nous avons entendu, en provenance du Québec, toute l'opposition suscitée — à juste titre — par la création d'une commission pancanadienne des valeurs mobilières. Cependant, de la part de tous ceux qui, au Canada, au sein des cercles les plus érudits, ont étudié cette question et écrit des rapports : pas un traître mot. On n'a nullement fait allusion à ce qui se passe au sein de l'Union européenne, où l'on trouve une commission des valeurs mobilières pour 27 pays. Que se passe-t-il chez notre voisin du Sud — qui est 10 fois plus gros que nous —, qui n'a qu'une seule commission des valeurs mobilières? Pas un mot à ce sujet. Vous me dites que votre couverture des nouvelles est équilibrée?

Sauf votre respect, monsieur, je suis un fin observateur de ce qui se dit au Québec. Quand je peux lire dans votre rapport trois énoncés qui disent ce qui fait de vous une force unificatrice au sein du Canada, on me permettra d'en douter respectueusement. Votre travail est de refléter la réalité, mais au Québec il n'y en a qu'une. À mon humble avis, vous devriez vous appeler Radio Québec, et non Radio-Canada.

**Le président :** Monsieur Lacroix, avez-vous un commentaire ou une réponse à donner?

**M. Lacroix :** Non, il ne s'agissait pas d'une question. Je respecte le point de vue du sénateur.

**Le président :** Nous aimerions vous remercier beaucoup de votre présence. Malheureusement, six sénateurs attendent de poser des questions au cours de la deuxième série de questions.

**Le sénateur Tkachuk :** Pouvons-nous lui demander de revenir?

**Le président :** Vous nous avez donné un certain nombre de choses à faire. Le vice-président et moi vous proposons de vous accorder du temps — le plus rapidement possible — pour répondre à ces demandes, puis nous vous contacterons pour déterminer la date d'une autre séance. Nous aurons peut-être des nouvelles des personnes que vous croyez plus aptes à répondre aux questions qui ont été posées et auxquelles vous n'avez pas été en mesure de répondre.

**Mr. Lacroix:** Absolutely. The questions that I assume I committed to will be addressed and we will get the answers.

**The Chair:** Thank you. We will be in touch through the clerk to try to arrange for a further session with CBC/Radio-Canada. I know you are living a busy life, so you may not be able to be here individually, but perhaps you could send your team of people to help us. You have heard the line of questioning.

On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I would like to thank you very much for making the time to be here with us.

Honourable senators, in April of this year, Philip Cross, Chief Economic Analyst with Statistics Canada, published a paper entitled *Year-end review of 2009*. We are very pleased to welcome Mr. Cross here tonight to discuss this paper.

In addition, we would like to welcome Finn Poschmann. Mr. Poschmann is Vice President of Research with the C.D. Howe Institute, and he will also share his thoughts.

Honourable senators have been studying the government's reaction to the economic downturn and the stimulus package, extraordinary financing. We hope to get some insight from our two witnesses this evening with respect to that action.

**Philip Cross, Chief Economic Analyst, Statistics Canada:** We circulated a package highlighting six graphs from our year-end review which was published three weeks ago, so I will just do a quick run-through to remind people of the major findings of the study.

First, I would remind senators that the study was designed to provide a first small step in presenting the basic facts about the recession and recovery of 2008-09, which is something that economists will be studying literally for decades.

The first graph before you shows the recession in GDP this time around compared to previous recessions. The most striking thing about the most recent recession was the speed of its descent. The economy contracted much faster than in previous recessions, which raised many concerns about it being quite a severe recession if this was prolonged, but it was not. It bottomed out in the summer of last year and has since then turned up.

Turning to the next graph on employment, this is where we compare Canada and the U.S. A number of things become evident. First, there is a much milder recession in relation to employment in Canada than in the U.S. In the U.S., many people called this "The Great Recession," and if you look at employment in the U.S., that 6 per cent drop, it was the great recession. However, if you look at other variables, notably real GDP, it was comparable to other very severe recessions in the U.S. in 1981-82 and 1974-75. It was unusual the way firms cut employment and

**M. Lacroix :** Tout à fait. Nous nous occuperons des questions pour lesquelles je crois m'être engagé à fournir une réponse, et nous vous répondrons.

**Le président :** Merci. Par l'intermédiaire du greffier, nous vous contacterons pour essayer de déterminer la date d'une autre séance avec CBC/Radio-Canada. Je sais que vous êtes très occupé et qu'il est possible que vous ne puissiez pas venir en personne, mais vous pourriez envoyer votre équipe pour nous aider. Vous connaissez le genre de questions que nous aimerions poser.

Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, j'aimerais vous remercier beaucoup d'avoir pris le temps d'être venu nous parler.

Chers sénateurs, en avril dernier, Philip Cross, analyste principal économique de Statistique Canada, a publié une étude intitulée *Revue de fin d'année : 2009*. Nous sommes heureux d'accueillir M. Cross ici ce soir pour parler de cette étude.

De plus, nous aimerions souhaiter la bienvenue à Finn Poschmann. M. Poschmann est vice-président de la recherche à l'Institut C.D. Howe, et il va également nous faire part de ses commentaires.

Les sénateurs ont étudié la réaction du gouvernement à la suite du ralentissement économique, ainsi que le Plan d'action économique et le financement extraordinaire. Ce soir, nous espérons que nos deux témoins pourront nous éclairer en ce qui concerne ces mesures.

**Philip Cross, analyste principal économique, Statistique Canada :** Nous avons distribué un document qui met en évidence six graphiques tirés de notre revue de fin d'année publiée il y a trois semaines. Je vais donc le passer en revue rapidement pour vous rappeler les conclusions principales de l'étude.

Premièrement, je vous rappelle que le but de cette étude était de fournir une première analyse des faits en ce qui concerne la récession et la relance de 2008-2009, que les économistes vont littéralement étudier pendant des décennies.

Le premier graphique qui se trouve devant vous montre le recul du PIB au cours de la dernière récession en comparaison avec les récessions précédentes. La chose la plus remarquable en ce qui concerne la dernière récession, c'est la rapidité de la baisse. L'économie s'est contractée beaucoup plus rapidement que lors des récessions précédentes, ce qui a soulevé de nombreuses préoccupations selon lesquelles ce serait une récession assez importante si elle devait se prolonger, ce qui n'a pas été le cas. L'économie est tombée à son plus bas niveau l'été dernier, et elle est en hausse depuis.

Passons au prochain graphique, sur l'emploi, où nous comparons le Canada et les États-Unis. Un certain nombre de choses deviennent très claires. Premièrement, en matière d'emploi, la récession au Canada est beaucoup moins prononcée qu'aux États-Unis. Dans ce pays, de nombreuses personnes ont appelé cela « la grande récession », et si vous regardez l'emploi aux États-Unis, cette baisse de 6 p. 100, c'était en effet la grande récession. Cependant, si vous regardez les autres variables, comme le PIB, notamment, c'était comparable à d'autres

raised productivity at an unprecedented rate in the U.S. Conversely, in Canada we saw a slight decline for the first time ever in productivity during the recession.

In the next graph, which compares output in jobs in Canada, you can see more closely that GDP — that is, output — falls more rapidly than employment in this country; hence, the downward pressure on productivity. Also, you see more clearly the recovery, starting with the stabilization of the economy over the summer and then the recovery over the last five or six months that has been led especially by household demand, notably housing.

In the next graph we go into more detail in looking at auto and housing sales and why they did not decline as sharply in Canada and help prevent a severe recession here. Most notable is that we had a very sharp drop in both house and auto sales late in 2008, but that only lasted for two months, which strongly suggested consumer confidence. Many people were traumatized by what was happening in global financial markets and in our own markets — the dollar and the stock market — and literally stopped spending for a couple months. However, very quickly, spending stabilized over the winter. Since then, notably in the housing market, spending has risen quite rapidly in this country.

This is symptomatic that confidence played a major role, that our financial institutions continue to keep lending through this period, unlike in the U.S., where there was severe disruption of financial markets.

The next page shows this more clearly. You can see that household credit continued to expand steadily in this country through most of the recession. This compares with a very sharp downturn in the U.S., where you see the impact of both very sharp job losses and the disappearance of a number of financial institutions and disruption of a number of markets.

In the final graph, we look at industry distribution of the recession. Again, what comes out is how comparable it was to previous recessions. There was nothing particularly exceptional about this recession in terms of its industry distribution in this country. Manufacturing, as usual, bore the brunt of the recession. Construction accounted for about 20 per cent of the losses. The goods-handling industries, because there were fewer goods circulating in the economy, posted declines, but other sectors continued to grow through the recession.

récessions très prononcées aux États-Unis, soit en 1981-1982 et en 1974-1975. Ce qui était inhabituel, c'était la façon dont les entreprises ont réduit leurs effectifs et ont connu des gains de productivité sans précédent aux États-Unis. Inversement, le Canada a connu pour la toute première fois une légère baisse de la productivité au cours de la récession.

Dans le graphique suivant, qui compare l'extrant et l'emploi au Canada, vous pouvez constater de plus près que le PIB, c'est-à-dire l'extrant, baisse plus rapidement que l'emploi dans ce pays, d'où la pression à la baisse sur la productivité. Aussi, vous pouvez voir plus clairement la reprise économique, à commencer par la stabilisation de l'économie au cours de l'été, suivie de la reprise au cours des cinq ou six derniers mois, reprise qui a été stimulée principalement par la demande des ménages, en particulier pour le logement.

Dans le graphique suivant, nous examinons plus en détail les ventes d'automobiles et de logements, et nous regardons pour quelles raisons ces ventes n'ont pas diminué de manière aussi marquée au Canada, ce qui a aidé à prévenir une grave récession au pays. Ce qui est remarquable, c'est que les ventes de logements et d'automobiles ont fortement diminué à la fin de 2008, mais cela n'a duré que deux mois, ce qui était une forte indication que les consommateurs avaient confiance. De nombreuses personnes ont été traumatisées par ce qui se passait sur les marchés financiers mondiaux et sur nos propres marchés — le dollar et le marché boursier — et ont littéralement arrêté de dépenser pendant deux ou trois mois. Très rapidement, cependant, les dépenses se sont stabilisées pendant l'hiver. Depuis, pour le marché immobilier, notamment, les dépenses ont augmenté assez rapidement au pays.

Ceci montre bien que la confiance a joué un rôle important, que nos institutions financières continuent de prêter au cours de cette période, contrairement aux États-Unis, où les marchés financiers ont été grandement perturbés.

La prochaine page le démontre plus clairement. Vous pouvez constater que le crédit des ménages a continué sa constante progression au Canada durant la plus grande partie de la récession. Cela se compare à un ralentissement marqué aux États-Unis, où l'on voit les répercussions à la fois des très lourdes pertes d'emploi, de la disparition d'un certain nombre d'institutions financières et des perturbations dans un certain nombre de marchés.

Dans le dernier graphique, nous nous penchons sur la répartition des pertes de production de l'industrie pendant la récession. Encore une fois, ce qui ressort, c'est que cela est tout à fait semblable à ce qu'on a vu au cours des récessions précédentes. En matière de répartition des pertes de production de l'industrie au pays, cette récession n'avait rien de particulièrement exceptionnel. Comme d'habitude, la fabrication a essuyé le plus gros des pertes. La construction représentait environ 20 p. 100 des pertes. Les secteurs du transport et de la manutention de marchandises ont connu un ralentissement dû au fait que moins de marchandises circulent dans l'économie, mais d'autres secteurs ont pris de l'expansion au cours de la récession.



**The Chair:** Can you draw any conclusions from all of this for us, in particular with respect to the government stimulus? That kind of thing would interest us.

**Mr. Cross:** We do not evaluate policies. We were not researching policies. As I say, our interest was looking at how this recession compared to previous recessions.

**The Chair:** We will get to Mr. Poschmann in a minute, but we would like you to set him up. We had hoped you might be able to tell us if we are out of the woods now. Are we moving along nicely? Is there nothing further to worry about, or are you analyzing until it is all over?

**Mr. Cross:** There is always something to worry about in economics, an endless list of things. The problems in Europe these days are obviously one example of that.

We indicated it is likely over, and since we published this report, a strong jobs report was released on Friday that showed a record gain in employment in April. The recovery in this country seems to be proceeding quite well, in fact much better than in most other nations.

**The Chair:** Mr. Poschmann, welcome back to our committee.

**Finn Poschmann, Vice-President, Research, C.D. Howe Institute:** It is terrific to be back. I think last time I was here, one Hubert Lacroix was the witness before me, so it is just like old times.

I must open with a disclaimer, which is of course that I speak for myself and not my institute or board of directors or members, all of whom are very capable of speaking for themselves. You are getting me.

The second item, I will be very brief. Time is more profitably spent on question and answer and discussion.

I will touch on three things: one, characterizing the length of the recent recession; two, making some observations on the extent to which the industrial restructuring that we are seeing is a continuation of pre-existing trends; and three, some comments on the longer-term risks to the economic outlook for Canada. These are primarily, but not only, external threats.

First, referring to the recent recession, I want to compliment Mr. Cross on a very concise and broad-reaching report. He touches on a lot of ground there in a very matter-of-fact way and is quite helpful for getting a sense of what happened in the Canadian economy as compared with other countries.

Philippe Bergevin of my office prepared this slide before you. It is a very simple and clear slide, not unlike something that Mr. Cross put before you. It shows an index of employment and index of output looking back from the beginning of 2007 through to the most recent data.

**Le président :** Pouvez-vous en tirer des conclusions pour nous, particulièrement en ce qui concerne le Plan d'action économique du gouvernement? Ce genre de choses nous intéresserait.

**M. Cross :** Nous n'évaluons pas les politiques. Nous ne faisons pas de recherches sur les politiques. Comme je le dis, ce que nous souhaitons faire, c'était de comparer cette récession avec les récessions précédentes.

**Le président :** Nous allons passer à M. Poschmann dans une minute, mais nous aimerions que vous prépariez le terrain. Nous avons espoir que vous seriez peut-être en mesure de nous dire si nous sommes maintenant sortis du bois. Progressons-nous bien? Y a-t-il d'autres préoccupations à l'horizon? Faites-vous des analyses jusqu'à ce que ce soit complètement terminé?

**M. Cross :** En économie, il y a toujours quelque chose dont on doit se préoccuper; la liste est sans fin. Les problèmes que connaît l'Europe ces temps-ci en sont manifestement un exemple.

Nous avons indiqué que la récession est probablement terminée et depuis la publication de ce rapport, nous avons publié, vendredi dernier, un rapport très favorable sur l'emploi qui faisait état de gains records en matière d'emploi au mois d'avril. La reprise économique semble aller assez bien au pays, beaucoup mieux, en fait, que dans la plupart des autres pays.

**Le président :** Monsieur Poschmann, bienvenue de nouveau devant le comité.

**Finn Poschmann, vice-président, Recherche, Institut C.D. Howe :** C'est fantastique d'être de retour. Je pense que la dernière fois où je suis venu, le témoin qui avait comparu avant moi était un certain Hubert Lacroix. Donc, c'est comme dans le bon vieux temps.

Je dois commencer par une mise en garde, qui est, bien entendu, que je parle en mon nom et non au nom de l'institut, son conseil d'administration ou ses membres, qui sont tous très capables de parler en leur propre nom. Ce que vous avez comme témoin, c'est moi.

Le deuxième point est que je serai bref. Le temps est utilisé à meilleur escient pour les questions et la discussion.

Je vais aborder trois choses. Premièrement, je vais caractériser la durée de la dernière récession. Deuxièmement, je vais faire certaines observations sur le fait que la restructuration industrielle que nous voyons résulte de la poursuite de tendances préexistantes. Troisièmement, je vais émettre certains commentaires sur les risques à plus long terme en matière de perspective économique au Canada. Ce sont principalement, mais pas uniquement, des menaces extérieures.

Premièrement, en ce qui concerne la dernière récession, je voudrais féliciter M. Cross pour son rapport très concis et approfondi. Il couvre beaucoup de terrain de façon très directe, et cela est très utile pour avoir une bonne idée de ce qui s'est passé dans l'économie canadienne par rapport à d'autres pays.

Philippe Bergevin, de mon bureau, a préparé la diapositive que vous avez devant vous. C'est une diapositive très simple et très claire, un peu comme ce que M. Cross vous a présenté. On y voit un indice d'emploi et un indice des extrants, pour la période du début de 2007 jusqu'aux données les plus récentes.

Interestingly, as Mr. Cross pointed out, we had a very sharp drop in output beginning in mid-2008. Probably the simplest measure of what a recession is, when you get to assess it retrospectively, is when did output start to decline and when did it stop declining and turn up again? In this particular illustration, we have used monthly real GDP. On that basis, you make the simple observation that the real turndown in output began, as measured here, in July 2008 and ended May 2009. That is perfectly consistent with the characterization provided by Mr. Cross of a recession running from the third quarter of 2008 to the second quarter of 2009.

The other observation, and Mr. Cross touched on this as well, is that employers were apparently relatively reluctant in Canada to lay off staff as the economy turned down. Therefore, you see a much shallower dip in employment than in overall output. The implication of that is that, over the course of the recession, productivity, say as measured by output per employee, went down. That is something you do not always see commonly. You tend to see a very quick pace of layoffs, as in the U.S., and on the way out you see productivity increasing rapidly. We have not and we will not see that in Canada.

The good news overall is that employment is back where it was at the beginning of 2008. That is not exactly shining, glowing, happy news, but at least we are back at the 2008 level. That is good news.

More generally, the Canadian economy has been on a positive growth path since late spring 2009. That has a few implications if you think about how governments will be responding in the next couple of years in the context of fiscal stimulus.

The other thing I wanted to mention is sectoral change. Mr. Cross touched on this, but what have we been seeing? We have seen hard knocks for forestry, restructuring in the auto sector and generally a loss of employment in manufacturing. This is all true. It was a brutal phase for these sectors, but — and this is a big “but” — these declines are hardly limited to the recent recession. If you look at manufacturing employment generally, and forestry employment in particular, going back to the 1970s, you see industries that have been in sectoral decline for almost three decades. Manufacturing and auto did well in the past decade, but that is off again.

The point here is that the declines in these sectors are not unique to the recent recession and are not unique to Ontario and Quebec, which is more or less our industrial heartland; we have seen this in the U.S. and in pretty much every Western economy in the past few decades. There has been a decline in

Ce qui est intéressant, comme M. Cross l’a fait remarquer, c’est que nous avons connu une baisse importante de la productivité à compter du milieu de 2008. La façon la plus simple de définir une récession est probablement la suivante : quand vous avez la chance de l’examiner après coup, c’est de se demander à quel moment les extrants ont commencé à diminuer et à quel moment cette chute s’est-elle arrêtée pour ensuite être en hausse à nouveau. Dans ce graphique, nous avons utilisé le PIB mensuel réel. En fonction de ces données, vous pouvez constater que le vrai ralentissement de la production, tel qu’il est mesuré ici, a commencé en juillet 2008 et s’est terminé en mai 2009. Ceci correspond exactement à la description fournie par M. Cross d’une récession qui a eu lieu à compter du troisième trimestre de 2008 jusqu’au deuxième trimestre de 2009.

L’autre observation — et M. Cross en a aussi parlé —, c’est que les employeurs étaient semble-t-il relativement réticents à renvoyer du personnel tandis que l’économie ralentissait. En l’occurrence, on constate une chute moins importante en matière d’emploi qu’en matière de production globale, ce qui implique que pendant la récession, la productivité, que l’on mesure en fonction des extrants par employé, a baissé. C’est quelque chose qu’on ne voit pas souvent. On a tendance à voir une succession rapide de mises à pied, comme ce qu’on a vu aux États-Unis, ce qui fait en sorte que la productivité augmente rapidement. Nous n’avons pas vu cela et nous ne verrons pas cela au Canada.

La bonne nouvelle, c’est que l’emploi est de retour au niveau où il était au début de 2008. Ce n’est pas ce qu’on pourrait appeler une brillante, une éclatante, une heureuse nouvelle, mais, au moins, nous sommes de retour au niveau de 2008. C’est une bonne nouvelle.

En termes plus généraux, depuis la fin du printemps de 2009, l’économie canadienne est, en matière de croissance, sur une pente ascendante. Cela a quelques implications quand on pense aux mesures de relance — dans le contexte des mesures de relance budgétaires — que les gouvernements vont adopter au cours des deux ou trois prochaines années.

Je voulais aussi parler des changements sectoriels. M. Cross en a parlé, mais qu’avons-nous observé dans ce domaine? Nous avons vu des coups durs pour l’industrie forestière, la restructuration de l’industrie automobile et, en général, des pertes d’emploi dans le secteur manufacturier. Tout cela est vrai. Cette période fut très difficile pour ces secteurs, mais — et c’est un gros « mais » — ces baisses ne sont pas seulement attribuables à la dernière récession. Si vous regardez l’emploi dans le secteur manufacturier en général et l’emploi dans l’industrie forestière en particulier depuis les années 1970, vous constaterez que ces industries sont en déclin depuis près de trois décennies. Le secteur manufacturier et le secteur de l’automobile se sont bien tirés d’affaire au cours de la dernière décennie, mais ce n’est plus le cas.

Ce qu’il faut retenir, c’est que le déclin de ces secteurs n’est pas une caractéristique de la dernière récession et ne se limite pas à l’Ontario et au Québec, qui représentent plus ou moins le cœur de notre secteur industriel. Nous avons pu le constater aux États-Unis et dans la plupart des économies de l’hémisphère Ouest au

manufacturing's share of employment, or in its share of economic output. That is something that all Western economies have had to deal with and will have to continue to deal with.

We are seeing continuing necessary changes in the economic structure. Its connection to the recent recession is there, but it is limited.

The third thing I wanted to mention is threats to the outlook. These are predominantly fiscal threats; in other words, many of them are in fact government driven. In ascending order of threat or risk, I remark on the Canadian federal situation. Heading into the beginning of 2009, we changed from a surplus to a massive deficit position. That is a significant shock or a significant change of path for Canadian federal fiscal policy. It seems there is a more or less believable path that will take us federally out of the deficit position, looking to 2014-15. That is good. We will need to deliver on it because we have a lot of demographic and spending pressures that will be hitting us in a big way later in this decade.

Some of the provinces are even bigger risks. There is no question that Ontario is currently running a massive structural deficit. That will have to be dealt with, and we have not to this point.

The U.S. outlook is an absolute train wreck. There are significant fiscal issues facing the U.S., and that is just on the basic measure of current and planned spending versus revenue. Obviously, spending is massively outrunning revenue at a huge pace and debt is piling up. That leaves aside unfunded liabilities — health insurance and social security in the U.S. — and the difficulties in relation to the U.S. states, which are absolutely massive themselves. There is a fiscal train wreck unravelling, and not even slowly, in the U.S.

Mr. Cross mentioned other risks; we are seeing them unfold right now in Europe. We have governments that have put themselves in very difficult fiscal situations in the U.K., Italy, Ireland, Portugal and Spain, and then there is Greece.

Let us contemplate Greece. William Gale of the Brookings Institute was at our office earlier today and made this point over lunch, and it is very telling. Greece has a massive deficit. The government of Greece spends, on a continuing basis, massively more than it collects in revenue. As its debt has come to exceed or will exceed 100 per cent of GDP, if it is to stabilize debt relative to GDP, it has to run a primary surplus that covers debt interest payments. Let us say the interest rate is 6 per cent for Greek debt. At a steady state, at 100 per cent of GDP, 6 per cent of GDP is needed just to pay the interest on the debt to stabilize it relative to GDP. Of course, Greece is nowhere near a surplus of GDP of 6 per cent; it is way on the other side.

cours des dernières décennies. En matière d'emploi ou de production économique, la part du secteur manufacturier a diminué. C'est une chose avec laquelle toutes les économies de l'Ouest ont eu à composer et devront continuer à le faire.

Pour ce qui est de la structure économique, nous pouvons constater que les changements nécessaires se poursuivent. Il y a un lien avec la dernière récession, mais il n'y a pas que cela.

La troisième chose dont je voulais parler, c'est des menaces qui planent sur les perspectives. Il s'agit principalement de menaces fiscales. Autrement dit, bon nombre d'entre elles sont, en fait, attribuables aux gouvernements. En ordre croissant de menace ou de risque, je voudrais parler de la situation fédérale canadienne. Au début de l'année 2009, nous sommes passés d'une position de surplus à une position de déficit gigantesque. Cela représente un choc important ou un important changement de direction pour ce qui est de la politique fiscale fédérale canadienne. Sur le plan fédéral, il semble y avoir un chemin plus ou moins crédible qui indique que nous sortirions du déficit en 2014-2015. C'est bien. Nous devons tenir cette promesse parce que nous subissons d'énormes pressions — pression démographique, pression sur les dépenses — qui vont nous frapper de plein fouet plus tard au cours de cette décennie.

Certaines des provinces ont des risques encore plus grands. Il ne fait aucun doute que l'Ontario a actuellement un déficit structurel énorme. Nous devons nous en occuper, et cela n'a pas encore été fait.

Les perspectives pour les États-Unis sont tout à fait désastreuses. Les États-Unis font face à d'importants problèmes financiers et cela, seulement en ce qui concerne la mesure de base qu'est la comparaison des dépenses prévues et des revenus. Manifestement, les dépenses dépassent les revenus à un taux effréné et la dette s'accumule. Cela ne tient pas compte du passif non capitalisé — l'assurance-maladie et la sécurité sociale aux États-Unis —, ni des problèmes liés aux États américains, qui sont absolument énormes aussi. Aux États-Unis, la catastrophe est imminente.

M. Cross a parlé d'autres risques. Nous voyons maintenant en quoi ils consistent, en Europe. Il y a maintenant des gouvernements qui se sont placés en situation financière très difficile. C'est le cas du Royaume-Uni, de l'Italie, de l'Irlande, du Portugal et de l'Espagne, puis il y a la Grèce.

Examinons le cas de la Grèce. William Gale, du Brookings Institute, était à nos bureaux plus tôt aujourd'hui et a invoqué cet argument au cours de la pause du midi, et c'est très révélateur. La Grèce a un déficit énorme. Le gouvernement de la Grèce dépense, régulièrement, beaucoup plus qu'il ne reçoit de revenus. Comme sa dette dépasse ou va dépasser 100 p. 100 du PIB, s'il veut stabiliser sa dette par rapport au PIB, le pays doit avoir un excédent primaire qui couvre les paiements des intérêts sur la dette. Supposons que le taux d'intérêt pour la dette de la Grèce est de 6 p. 100. À taux fixe, soit à 100 p. 100 du PIB, 6 p. 100 du PIB sont nécessaires simplement pour payer les intérêts sur la dette et pour stabiliser celle-ci par rapport au PIB. Bien entendu, la Grèce est loin d'avoir un surplus de 6 p. 100 de son PIB; elle se trouve de l'autre côté, et de loin.

This continuing risk is something that has not been dealt with, and it is a risk to the European financial system broadly and, hence, to us. The Greek debt is accepted as collateral in repos with the member banks of the European Union. That means the implications of Greece's fiscal position ricochet through the central banking system and destabilize financial markets. This is something that matters and will have to be dealt with. The costs of dealing with it will be shared more broadly.

There are big threats. They are mostly external and government driven. The good news for Canada is that we are in a relatively strong position fiscally and economically. That is a good story, but obviously the global economy and the financial markets are nowhere near out of the woods.

**The Chair:** The best minds that we could be put together — or some of them, anyway — between late 2008 and late January 2009 determined the amount of the stimulus package and that it should run for a period of two years. Much of the infrastructure stimulus that was in the stimulus package did not get out. If there was \$6 billion per year, the first \$1.4 billion did not get out and was re-profiled into the next year. We have been made aware of all of that here. We are into the second year of the stimulus package with a big chunk more of what was supposed to be in the first year of the stimulus package.

Given what you now see here, is it wise to continue with the second year of the package? Not to get into policy, but if you were just doing this from an economic point of view, is it wise to continue with the stimulus package into a second year and add that deficit to the accumulated debt?

**Mr. Poschmann:** That is a good question, Mr. Chair. Before we get to the end of the question, let us start with the beginning in order to contemplate the state of the world, state of the economy and the state of the knowledge at the end of 2008 and early 2009.

There was a lot of novel territory that we had to confront from a policy perspective. We were looking at a major global financial sector disruption with massive implications for Western economies. We were looking at significant real sector economic downturns. The way in which governments responded obviously is a judgment call. Whether they were correct or incorrect, retrospectively, is something the jury will be out on for some time.

That being said, thinking about infrastructure, transport — this sort of long-term investment — commercial and residential construction, many people told us over the course of 2009 that, absent the infrastructure package and the stimulus program that was rolled out, even if the spending was not rolling out the door, this enabled them to engage in bids and projects. It enabled them

Ce risque permanent est une chose dont personne ne s'est occupé, et cela représente un risque pour le système financier européen en général et, par conséquent, pour nous. La dette de la Grèce est acceptée à titre de garantie pour la mise en pension de titres par les banques de l'Union européenne. Cela signifie que les conséquences de la position financière de la Grèce se répercutent dans l'ensemble du système bancaire central et déstabilisent les marchés financiers. C'est quelque chose d'important et il va falloir s'en occuper. Le coût qui y est associé sera mieux réparti.

Il y a de grandes menaces. Elles sont, pour la plupart, d'origine extérieure et sont causées par les gouvernements. La bonne nouvelle, en ce qui concerne le Canada, c'est que nous sommes dans une position relativement avantageuse en matière de finance et d'économie. C'est une belle histoire, mais il est évident que l'économie mondiale et les marchés financiers sont loin d'être sortis du bois.

**Le président :** Les plus fins esprits que nous avons pu réunir — ou certains d'entre eux, en tous les cas — entre la fin de l'année 2008 et la fin janvier 2009 ont déterminé le montant du plan de relance et ont dit qu'il devrait avoir une durée de deux ans. Une bonne partie des mesures de stimulation en matière d'infrastructures incluses dans le plan de relance n'a pas été attribuée. S'il y avait six milliards de dollars par année, la première tranche de 1,4 milliard de dollars n'a pas été attribuée et a été redéfinie pour l'année suivante. Nous avons été informés de tout cela ici même. Nous en sommes à la deuxième année du plan de relance et nous avons toujours une bonne part de ce qui aurait dû être versé pour la première année.

En fonction de ce que vous constatez maintenant, est-il sage de poursuivre la mise en œuvre du plan de relance pour une deuxième année? Sans parler de politiques, si vous ne vous en occupez que du point de vue de l'économie, est-il sage de poursuivre la mise en œuvre du plan de relance pour une deuxième année et d'ajouter ce déficit à la dette accumulée?

**M. Poschmann :** C'est une bonne question, monsieur le président. Avant d'en arriver à la fin de la question, commençons par le commencement pour examiner l'état du monde, l'état de l'économie et l'état des connaissances à la fin de 2008 et au début de 2009.

Du point de vue des politiques, nous avons dû explorer des territoires inconnus. Nous avons affaire à une importante perturbation du secteur financier mondial qui avait de graves répercussions pour les économies de l'Ouest. Nous avons affaire à des ralentissements économiques sectoriels importants et réels. Manifestement, la façon dont les gouvernements ont réagi constitue une question de jugement. Il restera à voir — après coup — s'ils avaient raison ou tort.

Cela dit, quand on pense à l'infrastructure, au transport, à la construction commerciale et résidentielle, ce genre d'investissements à long terme, de nombreuses personnes nous ont dit, en 2009, que grâce aux mesures de stimulation en matière d'infrastructure et au plan de relance qui a été mis en œuvre, même si les fonds ne coulaient pas à flots, ils ont été en mesure de s'engager dans des

to keep design staff on and working when otherwise the market signals were telling them to pull back, lay off folks and shut down; the market was not calling for new bids.

That is the story. It rings true in that context. All of us probably heard from the construction and many infrastructure sectors — there is a certain reality there about managing expectations, so there is an entirely plausible argument that the fiscal stance conditioned expectations in a way that improved the functioning of the markets.

From an arithmetic perspective, it becomes a little more difficult to show that the infrastructure spending or that the stimulus package has had a dramatic or will have a dramatic impact on economic growth. By way of evidence, I point to the fact that we saw growth significantly trending upward in mid-2009. We are still talking about spending packages that will be rolling out in early 2011, so there is a credibility gap there in linking the stimulus package to the growth that we have seen to this date.

**The Chair:** Mr. Cross, do you want to venture into that?

**Mr. Cross:** No.

**The Chair:** I did not think so.

**Senator Ringuette:** Mr. Cross, I have a question for you; actually, it might turn out to be many.

When I look at your last slide, which to me is probably the most revealing in regards to comparing the last three recessions, in comparison to the 1990 and the 1981 recessions, the primary sector in this recession had the biggest drop when compared to all the other sectors that you are showing. I understand that the forestry sector has slowly been declining and that there is less demand from the U.S. housing market. On the other hand, I look at the growth in oil exploration in Canada, whether it is offshore oil or the oil sands, and I feel that I am missing the picture between forestry and oil. Could you fill in that picture for me, please?

**Mr. Cross:** It was very good of you to pick up on that. I did not go into that when I was talking about that graph, but the one sector that behaved differently compared to previous recessions is the primary sector. The main thing driving that down this time around is the contraction of oil and gas were extremely rapid because of the collapse in the price of oil on world markets. Interestingly, we saw a much faster response this time around in the metals and mining sector. We have looked at previous recessions, and often that industry will not start cutting back until the rest of the economy has emerged into recovery. It is an industry that lags behind what is happening in the rest of the economy by a considerable degree. This time it was quite immediate.

soumissions et des projets. Cela leur a permis de garder leurs concepteurs et de travailler tandis que les marchés leur indiquaient de se retirer, de procéder à des mises à pied et de fermer; le marché n'indiquait pas qu'il fallait se lancer dans des soumissions.

Voilà l'histoire. Dans ce contexte, elle semble véridique. Nous avons probablement tous entendu parler de la construction et de nombreux secteurs de l'infrastructure. Dans ces domaines, il existe une certaine réalité en ce qui concerne la gestion des attentes. Il y a donc là un argument tout à fait plausible selon lequel cette prise de position fiscale aurait eu une incidence sur les attentes à un point tel que cela a amélioré le fonctionnement des marchés.

D'un point de vue arithmétique, il est plus difficile de démontrer que les dépenses en infrastructure ou que le plan de relance ont eu ou auront un effet important sur la croissance économique. À titre de preuve, je vous ferais remarquer que la croissance était fortement en hausse au milieu de 2009. Nous parlons toujours de dépenser pour des mesures de stimulation qui vont être mises en œuvre au début de 2011. On peut donc douter de la crédibilité lorsqu'on établit un lien entre le plan de relance et la croissance que nous avons pu observer jusqu'à ce jour.

**Le président :** Monsieur Cross, voulez-vous vous aventurer sur ce terrain?

**M. Cross :** Non.

**Le président :** Je ne le pensais pas.

**Le sénateur Ringuette :** Monsieur Cross, j'ai une question pour vous. En fait, il se peut qu'elles soient nombreuses.

Quand je regarde votre dernière diapositive qui est probablement, à mon avis, celle qui nous en révèle le plus en ce qui concerne la comparaison des trois dernières récessions, au cours de la présente récession, en comparaison avec les récessions de 1990 et de 1981, le secteur primaire est le secteur qui a connu la baisse la plus importante par rapport aux autres secteurs que vous montrez. Je comprends que l'industrie forestière a connu un lent déclin et que la demande du marché du logement américain est moins forte. Par ailleurs, je regarde la croissance de l'exploration pétrolière au Canada, qu'il s'agisse du pétrole exploité en mer ou des sables bitumineux, et j'ai le sentiment qu'il me manque un morceau du casse-tête entre l'industrie forestière et l'industrie pétrolière. Pourriez-vous compléter le casse-tête pour moi, je vous prie?

**M. Cross :** C'était très perspicace de l'avoir remarqué. Je ne me suis pas aventuré là-dedans quand je parlais de ce graphique, mais un des secteurs qui s'est comporté différemment, en comparaison avec les autres récessions, c'est le secteur primaire. Cette fois, ce qui a entraîné une baisse dans ce secteur, c'est la contraction extrêmement rapide du secteur pétrolier et gazier en raison de la chute des prix du pétrole sur les marchés internationaux. Fait intéressant, nous avons observé une réaction beaucoup plus rapide dans le secteur des minéraux et des métaux. Nous avons examiné les récessions précédentes et il arrive souvent que ce secteur ne commence pas à effectuer des compressions avant que le reste de l'économie n'ait amorcé une reprise. C'est une industrie qui est considérablement en retard sur ce qui se passe dans le reste de l'économie. Cette fois, la réaction a été presque immédiate.

We are unsure as to all of the reasons for that. Large mining enterprises require a great deal of capital. With the seizure in the U.S. capital markets, they were cut off right away and had to shut down unprofitable mines immediately.

Yes, we did see quite a different and a much faster response in the mining sector this time around.

**Senator Ringuette:** I found that it was drastic, something similar to business services but to a lesser extent. However, I still find it remarkable. With respect to data, it is hard for you to estimate the trend in this particular industry and its affect on GDP growth in Canada.

**Mr. Cross:** We do not forecast, but we have noticed, particularly in metal mining, we have seen a fairly quick turnaround. As I say, in past recoveries, often this sector is just beginning to cut back as the rest of the economy is recovering. This time around they went into recession at the same time as the rest of the economy and they seem to be coming out quite rapidly, too.

With the pickup, we have seen quite a strong response in prices for metals like copper and nickel. More recently, the market for potash has come back strongly. The oil and gas sector has been a little slower to recover, particularly because natural gas prices remain weak. In fact, that is probably the one sector within the primary sector where we really have not seen a recovery. Prices remain quite weak in the natural gas sector.

**Senator Ringuette:** You may not have the answer to my next question, but I would ask you to send it to the committee clerk.

We are looking at the stimulus package. A major stimulus package was introduced for two years, but one item in it was only for one year, and that was the Home Renovation Tax Credit. Do you have data in regard to the impact that that had up until the end of January, which I think was the cut-off.

**Mr. Cross:** We can certainly send you data on retail sales of building materials and things like that, but it is impossible for us to sort out the marginal impact of this program as opposed to the general recovery of consumer spending or consumer confidence.

Maybe brave people like Todd are better at sorting out these marginal effects than we are. We will put this data in the public domain, but it is up to analysts to sort out the various factors that contributed to this. That is not something we try to do.

**Senator Ringuette:** Whatever data you can provide would be helpful, hopefully before we approve these estimates and Supplementary Estimates (A) and (B) that will be coming along. I hope the revenue agency will be able to come before us to explain the impact of that program and whether it was a good

Nous n'en connaissons pas avec certitude toutes les raisons. Les grandes entreprises minières ont besoin de beaucoup de capitaux. En raison de la contraction des marchés financiers américains, ces entreprises ont immédiatement perdu leur financement et ont dû fermer les mines non rentables sur-le-champ.

Oui, cette fois, nous avons pu observer de la part du secteur des minéraux et des métaux une réaction assez différente et beaucoup plus rapide.

**Le sénateur Ringuette :** J'ai trouvé que c'était draconien, assez semblable aux services aux entreprises, mais à plus petite échelle. Cependant, je trouve toujours que c'est remarquable. En ce qui concerne les données, avez-vous de la difficulté à évaluer la tendance dans cette industrie en particulier, et son effet sur la croissance du PIB au Canada?

**M. Cross :** Nous ne faisons pas de prévisions, mais nous l'avons remarqué. Dans le secteur de l'extraction de minerais métalliques, en particulier, nous avons observé une réaction assez rapide. Comme je l'ai dit, pour ce qui est des reprises précédentes, il arrive souvent que ce secteur ne fasse que commencer à effectuer des compressions tandis que le reste de l'économie amorce une reprise. Cette fois, il est entré en récession en même temps que le reste de l'économie et il semble en sortir assez rapidement aussi.

Avec la reprise, nous avons observé une assez forte augmentation du prix des métaux comme le cuivre et le nickel. Plus récemment, le marché de la potasse a enregistré une forte hausse. Le secteur pétrolier et gazier se rétablit plus lentement, plus précisément parce que le prix du gaz naturel demeure bas. En fait, il s'agit probablement de la seule industrie du secteur primaire où nous n'avons pas encore observé de reprise. Les prix demeurent bas dans le secteur du gaz naturel.

**Le sénateur Ringuette :** Vous n'avez peut-être pas la réponse à ma prochaine question, mais je vous demanderais de l'envoyer au greffier du comité.

Nous nous penchons sur le plan de relance économique. Un important train de mesures de stimulation a été mis en œuvre pour deux ans, mais un programme avait une durée d'un an seulement. Il s'agit du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire. Avez-vous des données sur les effets de ce programme jusqu'à la fin du mois de janvier, qui était, je pense, la date limite?

**M. Cross :** Nous pouvons sans doute vous envoyer les données sur les ventes au détail des matériaux de construction et des choses comme cela, mais il est impossible de séparer les effets marginaux de ce programme des données générales sur la reprise en matière de dépenses des consommateurs ou de la confiance des consommateurs.

Peut-être que de braves personnes comme Todd s'en tirent mieux que nous pour départager ce genre d'effets marginaux. Nous allons publier ces données, mais ce sera aux analystes de séparer les différents facteurs qui ont contribué à la reprise. Ce n'est pas quelque chose que nous essayons de faire.

**Le sénateur Ringuette :** Toutes les données que vous pouvez fournir nous seront utiles. Nous espérons les recevoir avant que nous approuvions ce budget et les budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B) qui vont suivre. J'espère que l'Agence du revenu du Canada va pouvoir comparaître devant le comité pour

decision not to renew it, like all the other items, for a second year. That decision has been felt in rural and small communities across the country, some of which are not even incorporated. I would like to research that area.

**Mr. Cross:** We can provide basic data on consumer spending, but it is just too complicated to disentangle the different factors. We do not try to do that. I am sure many other organizations or departments in this town can do that.

**Senator Ringuette:** I would be grateful for any information that you can provide.

**Senator Runciman:** Ontario always used to be considered the economic engine of the country. You talked about threats and you talked about fiscal policy at the federal level, but you are concerned, I think — maybe I am misquoting you — about the fact that there did not seem to be a plan for coping with the very significant deficit facing the province.

Recently I was watching a television news story about the great concern in California, where I think they are facing something like a \$20 billion deficit. Ontario's deficit is higher than that, with a population one-fifth or one-sixth of California's. If Ontario cannot get its financial house in order, what kind of threat does this pose not just to the province but to all of us as Canadians?

**Mr. Poschmann:** We are looking down the road a little. It is hard to be specific numerically other than to observe there are risks when large governments manage fiscal policy in a way that is unsustainable. By "unsustainable," I mean deficits that make total debt grow at such a pace that ultimately it becomes difficult to finance debt and we risk entering a spiral. That is the fiscal risk we perceive.

In the past few years, Ontario went from a manageable situation to a deficit that is clearly not sustainable for very many years. This will result in a combination of limits to growth in spending or higher tax revenue.

Neither of these options is terribly appealing for a provincial government. These measures can be politically painful because they mean fewer services or higher taxes for the services you receive. That is no fun for anyone, but it will have to be confronted. We will see a shift in policy over the next couple of years in Ontario simply because we are capable of managing policy with an eye down the road.

I mentioned the demographic issues that have probably come before this committee a few times. There are significant demographic pressures on provincial spending that will come home to roost by the end of this decade owing to the cost of health. A far smaller share of the population will be of working age and working. This makes provincial governments, health and

nous parler des effets de ce programme et nous dire si c'était une bonne décision de ne pas le reconduire, comme tous les autres programmes, pour une deuxième année. Cette décision a eu des effets dans les collectivités rurales et les petites collectivités de partout au pays. Certaines de ces collectivités ne sont même pas des communautés constituées. J'aimerais étudier cette question.

**M. Cross :** Nous pouvons vous fournir des données de base sur les dépenses des consommateurs, mais démêler les différents facteurs est tout simplement beaucoup trop compliqué. Nous n'essayons pas de faire cela. Je suis certain que de nombreux organismes ou ministères ici même à Ottawa peuvent le faire.

**Le sénateur Ringuette :** Je vous saurais gré pour tous les renseignements que vous pouvez nous fournir.

**Le sénateur Runciman :** L'Ontario a toujours été considéré comme le moteur économique du pays. Vous avez parlé de menaces et de politique fiscale à l'échelle fédérale, mais vous êtes préoccupé, je pense — peut-être que je vous cite mal —, par le fait qu'il ne semble pas y avoir de plan pour régler la question du déficit très important auquel la province est confrontée.

Récemment, j'écoutais un reportage au bulletin de nouvelles au sujet d'une grande préoccupation en Californie, qui doit composer avec un déficit aux environs de 20 milliards de dollars. Le déficit de l'Ontario est plus élevé que cela, et sa population ne représente qu'un cinquième ou un sixième de la population de la Californie. Si l'Ontario ne fait pas le ménage dans ses finances, quel genre de menace cela fait-il peser non pas sur la province seulement, mais sur nous tous, les Canadiens?

**M. Poschmann :** Nous regardons un peu plus loin. Il est difficile d'avoir des chiffres précis. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de constater qu'il existe des risques quand de gros gouvernements gèrent des politiques fiscales de façon insoutenable. Quand je dis « insoutenable », je parle des déficits qui font augmenter la dette globale à un tel rythme qu'il devient finalement impossible de financer la dette, et nous risquons d'entrer dans une spirale. C'est le risque fiscal que nous percevons.

Au cours des dernières années, l'Ontario est passé d'une situation gérable à un déficit qui, c'est évident, ne pourra pas être soutenu pendant de nombreuses années. Le résultat qui en découlera sera une combinaison de limites à la croissance des dépenses ou à l'augmentation des recettes fiscales.

Aucune de ces options n'est très alléchante pour un gouvernement provincial. Ces mesures peuvent être très douloureuses sur le plan politique parce qu'elles signifient moins de services ou des impôts plus élevés pour les services reçus. Ce n'est plaisant pour personne, mais il faudra s'y attaquer. Nous verrons un changement de politiques en Ontario au cours des deux ou trois prochaines années tout simplement parce que nous sommes capables de gérer des politiques tout en gardant un œil sur l'avenir.

J'ai parlé des questions de démographie qui ont probablement été étudiées par le comité quelques fois. Les dépenses des provinces sont soumises à des pressions démographiques importantes qui vont ressurgir d'ici la fin de la décennie en raison des coûts pour la santé. Une portion plus petite de la population sera en âge de travailler et travaillera. Cela rendra le financement des

pensions harder to fund. It will take shrewd management. The bridge from here to there will need maintenance in regard to fiscal policy.

Many governments in Canada and throughout North America will simply have to focus their attention to these issues.

**Senator Runciman:** I do not know if the C.D. Howe Institute can comment on forward impacts in terms of competitiveness. We can look at electricity rates in Ontario down the road, alternative sources of energy and the high costs associated with them estimated to be \$0.80 per kilowatt hour for new generation solar and wind energy.

Perhaps public sector wages and benefits are not as significant in terms of other challenges that governments face, but they are factors in how people view governments and their willingness to make sacrifices to meet these challenges. We see this growing chasm between people struggling and the reality in the public sector. Have you any views on that?

**Mr. Poschmann:** The C. D. Howe Institute does not take institutional views. However, it is difficult to make a case that economic growth or competitiveness is enhanced when we switch from low-cost to high-cost sources of electricity. Environment objectives are being presumptively layered onto policy. At what cost is a debate that has yet to play out properly.

There is no question that Ontario is shifting from low-cost to high-cost sources of electricity. If productivity and competitiveness is your goal, it is difficult to see how one lines up with the other.

There are a couple of aspects in regard to the impact of the public sector. Much employment growth over recent years in Canada and one reason we have seen strong labour force performance in Canada has been due to public sector hiring. We have hired public servants at federal, provincial and local levels at a higher rate than growth in the private sector. There are a number of reasons for that. There had been some depletion over time in the capacity of governments to deliver services. Governments have also grown recently. They were, previously, on a downward trend as a share of the economy.

The longer-term problem is that programs drive constituencies and staff. Once you develop programs, they prove very hard to eliminate. From an economic perspective, the impulse to do more on the part of government should usually, therefore, be resisted in the first instance. A decision to allocate public resources in the longer-term is a decision that should be made in a cold sweat, keeping in mind the long-term implication of that program because every program creates a constituency.

I will simply say that growth of the public sector is a worry for that reason. It is also a worry because of the massive unfunded pension liabilities within the growing public sector. That is both a federal and provincial issue.

gouvernements, des soins de santé et des pensions plus difficiles à financer. Il faudra faire preuve de gestion avisée. Le pont qu'il faut franchir exigera de l'entretien en matière de politique fiscale.

Bien des gouvernements au Canada et en Amérique du Nord devront tout simplement devoir accorder toute leur attention à ces questions.

**Le sénateur Runciman :** J'ignore si l'Institut C.D. Howe peut formuler des commentaires concernant les répercussions sur la compétitivité. Nous pouvons observer les prix de l'électricité en Ontario, les sources d'énergie de remplacement et les coûts substantiels qui s'y rattachent, lesquels sont évalués à 80 cents par kilowattheure pour les énergies solaire et éolienne de nouvelle génération.

Les salaires et les avantages sociaux ne sont peut-être pas des défis aussi difficiles à relever que d'autres qu'au sein du secteur public, mais ils influent sur l'opinion que la population se fait des gouvernements et sur sa volonté à faire des sacrifices pour relever ces défis. On voit s'élargir le gouffre entre les efforts de la population et la réalité du secteur public. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

**M. Poschmann :** L'Institut C. D. Howe n'adopte pas de points de vue institutionnels. Il est toutefois difficile de prétendre que l'abandon de sources d'électricité à faible coût au profit de sources à frais élevés est favorable à la croissance économique ou à la compétitivité. On présume que les objectifs environnementaux sont en train de s'intégrer dans les politiques. Mais quel est le prix d'un débat qui n'a pas encore connu son dénouement?

Il ne fait aucun doute que l'Ontario passe actuellement de sources d'électricité à faible coût à des sources à frais élevés. Si la productivité et la compétitivité sont vos objectifs, on voit mal comment ces deux aspects pourraient être compatibles.

Il faut tenir compte de quelques aspects en ce qui concerne les répercussions sur le secteur public. La croissance de l'emploi et l'excellent rendement du travail observés ces dernières années au Canada sont attribuables en large partie à l'embauche au sein de la fonction publique. Les administrations fédérales, provinciales et locales ont embauché des fonctionnaires à un rythme supérieur à celui du secteur privé, ce qui s'explique par plusieurs raisons. La capacité de prestation de services des gouvernements a diminué au fil des ans, alors que ces derniers ont pris de l'expansion récemment. Auparavant, la part de l'économie des gouvernements tendait à diminuer.

Le problème à long terme, c'est que les programmes font que l'on se retrouve avec des clients et du personnel. Une fois ces programmes mis sur pied, il est très difficile d'y mettre fin. D'un point de vue économique, il faudrait donc initialement résister à l'envie d'en faire davantage au gouvernement. C'est la tête froide qu'il faut décider d'affecter des ressources publiques à long terme, en tenant compte des implications du programme, car chaque programme crée une clientèle.

Je dirai simplement que la croissance du secteur public est préoccupante pour cette raison. Il y a également lieu de s'inquiéter du sous-provisionnement considérable des régimes de pension des gouvernements, tant fédéral que provinciaux.



**Senator Murray:** I have two questions on vastly different subjects. First, Mr. Cross, your chart on total household borrowing looks as if Canada has gradually tracked downward since about 2007. Today, I saw and you probably saw in the newspapers a report that Canadians, galvanized by low interest rates and a high dollar, have borrowed and spent like mad. We are at the top of the league in the Western world in terms of household debt. Is this true and what do you make of it?

Second, Mr. Poschmann mentioned Greece. I do not want to beat up on the Greeks; I love the country and they are wonderful people. We all hope they will survive — economically, financially and politically — the mess they are in now.

Everything I have read about that situation suggests that the government of Greece seriously misrepresented its financial position. We are all familiar with governments that fudge a little on the revenue or spending side. Governments may front load or back load from time to time. We are properly outraged when it happens, but this is grand larceny if I read it correctly. Even more serious is that the Greek government has been aided and abetted by financial advisers in New York or wherever they are located.

I assume Greek voters will have their say sometime about their government. What will be done about these well-established people — they are not fly-by-night operators — who peddle the Greeks' bonds and advise them financially when they are complicit in this kind of immorality?

**Mr. Cross:** You have the more complicated question.

**Senator Murray:** It is a serious business.

**Mr. Poschmann:** It is. However, there is some sense in which not a lot of this information is new. On its way into the euro monetary union at the beginning of this decade, the government of Greece did a fair amount of manoeuvring in converting assets to revenue streams and in making debt disappear from the books. It was well understood at the time.

Germany had blown the credibility of its argument, then, by having sought to revalue gold reserves at the Bundesbank on their way into the euro. It was a very similar game.

That said, Greece obviously is in an extraordinarily difficult situation, one that has never been owned up to by its government or citizens. There will be a restructuring of the way the government goes about doing things. There will be a restructuring of public programs. The retirement and pension provisions for many workers, not just public sector workers in Greece, are difficult to rationalize to the rest of the Western world. How could one believe that retirement at such early ages is something that could be funded on the backs of the rest of the working age population? Indeed, it has not been. Greece took advantage of access to borrowing rates available upon its entry to the European Union, and it was facilitated in doing so, in significant part, by an active financial sector that notably included French and German banks. Many of the German banks are arms of the regional governments, the Landesbank in Germany. There are many guilty parties at play here.

**Le sénateur Murray :** J'ai deux questions sur des sujets fort différents. Tout d'abord, monsieur Cross, votre graphique sur l'endettement des ménages donne l'impression que le Canada s'est graduellement engagé sur une tendance à la baisse depuis environ 2007. Aujourd'hui, j'ai vu, tout comme vous probablement, un rapport publié dans la presse indiquant que les Canadiens, galvanisés par les faibles taux d'intérêts et la force du dollar, ont emprunté et dépensé follement. Nous sommes au sommet des palmarès des pays occidentaux au chapitre de l'endettement des ménages. Est-ce le cas, et qu'en pensez-vous?

Ensuite, M. Poschmann a parlé de la Grèce. Je ne veux pas critiquer les Grecs; j'adore leur pays et je considère qu'il forme un peuple formidable. Nous espérons tous qu'ils survivront — sur les plans économique, financier et politique — à la crise qu'ils traversent actuellement.

Tout ce que j'ai lu sur le sujet laisse entendre que le gouvernement grec a présenté sous un faux jour sa position financière. Nous savons tous que certains gouvernements brouillent les cartes concernant les revenus et les dépenses. Ils jouent peut-être avec les chiffres de temps en temps, ce qui ne manque pas de soulever l'indignation. Mais si j'ai bien compris, dans le cas du gouvernement grec, c'est carrément du vol, d'autant plus qu'il a agi avec l'appui de conseillers financiers de New York ou d'ailleurs.

Je présume que les électeurs grecs auront bien leur mot à dire au sujet de leur gouvernement. Que fera-t-on au sujet de ces personnes bien établies — ce ne sont pas des exploitants véreux — qui gèrent les obligations des Grecs et conseillent ces derniers financièrement lorsqu'ils se font complices de ces comportements immoraux?

**M. Cross :** C'est vous qui posez la question la plus complexe.

**Le sénateur Murray :** C'est une affaire grave.

**M. Poschmann :** En effet. Cependant, une bonne partie de ces faits n'ont rien de nouveau. Lorsqu'il cherchait à entrer dans l'union monétaire européenne, au début de la décennie, le gouvernement grec s'est adonné à moult manœuvres afin de convertir des actifs en revenus et de faire disparaître des dettes. Ce n'était un secret pour personne à l'époque.

L'Allemagne a pour sa part miné la crédibilité de sa demande après avoir cherché à faire réévaluer les réserves d'or entreposées à la Bundesbank lors de son adhésion à l'euro. C'était un jeu fort semblable.

Cela dit, la Grèce se trouve de toute évidence dans une situation extrêmement difficile, et ni le gouvernement ni la population ne veulent porter le blâme. Il faudra restructurer les méthodes du gouvernement et les programmes publics. Les dispositions relatives à la retraite et aux régimes de pension de bien des travailleurs, pas seulement des fonctionnaires grecs, peuvent difficilement être expliquées au reste du monde occidental. Comment peut-on croire que l'on puisse financer des départs à la retraite aussi précoces avec les contributions du reste de la population d'âge actif? Et en fait, cette approche a fait chou blanc. La Grèce a profité de son accès aux taux d'emprunt en vigueur lors de son entrée dans l'Union européenne, ce qui lui a été d'autant plus facile que le secteur financier actif, notamment les banques françaises et allemandes, l'y ont aidée. Bon nombre de banques allemandes, appelées Landesbank, appartiennent aux gouvernements régionaux. Il y a bien des coupables dans cette

It is a big problem for us all. It is a bigger problem for Greece to deal with. The recent support, delivered this week, will float things for a while, but underlying structural change will have to happen. We do not know what that looks like yet.

**Senator Murray:** Where were the rating agencies when all of this was going on?

**Mr. Poschmann:** Rating agencies have their function, and they often do a very good job. Other times, they are backward looking.

**The Chair:** Mr. Cross, your answer is the only thing standing between us and the third period of the hockey game. I know you will be brief.

**Mr. Cross:** I will be extremely brief, yes.

To answer your question, we show growth rates. There is a very slight slowdown in the growth or the additions to debt. However, debt is continuing to grow throughout this period, from one year to another, so debt loads of Canadian households are increasing steadily. The matter of whether they increase 9 per cent or 8 per cent is not that important. The important thing is that the level is continually going up every year at varying rates. I do not know where Canada stands internationally.

I would caution you from concluding too rapidly that all debt is bad and less debt is good. Would you rather be the U.S. where debt fell last year because banks could not lend and households did not want to lend? I do not think you would want to trade places with U.S. households. Their debt fell, but that was not a good thing for the economy.

**Senator Murray:** I am hearing you say it is not a great cause for concern.

**Mr. Cross:** You can be as concerned as you want. I am not here to tell people whether they should be concerned or not. We can say that the debt service charge, the amount of income that people are devoting to servicing the debt, so far has not begun to rise; but, as debt loads continue to increase, if interest rates do turn up, that could leave households vulnerable.

**The Chair:** Thank you, Mr. Cross. I appreciate that.

Mr. Poschmann, thank you for being here again. We look forward to continuing to read your articles and analyses as things go along, and your conclusions when you are ready.

(The committee adjourned.)

affaire. Et si c'est un gros problème pour nous, il l'est encore plus pour les Grecs. L'aide versée cette semaine permettra à la Grèce de se tenir à flot pour un certain temps, mais il faudra apporter des changements fondamentaux, dont nous ignorons encore la nature.

**Le sénateur Murray :** Où étaient les agences de notation pendant ce temps?

**M. Poschmann :** Ces agences ont un rôle à jouer et font souvent un excellent travail. Mais elles sont parfois dépassées.

**Le président :** Monsieur Cross, tout ce qui nous empêche d'écouter la troisième période de la partie de hockey, c'est votre réponse. Je sais que vous serez bref.

**M. Cross :** Je serai extrêmement bref, oui.

Pour répondre à votre question, nos taux de croissance témoignent d'un léger ralentissement de la croissance ou de l'augmentation de la dette. Cependant, cette dernière poursuit sa croissance d'année en année; l'endettement des ménages canadiens augmente donc constamment. Que cette augmentation soit de 9 ou 8 p. 100 importe peu. Ce qui compte, c'est que le pourcentage augmente chaque année à des taux variables. Je ne sais pas où le Canada se situe à l'échelle internationale.

Il faut toutefois faire attention de ne pas conclure que toutes les dettes sont néfastes et que la diminution de l'endettement est une bonne chose. Préférez-vous être aux États-Unis, où l'endettement a diminué l'an dernier parce que les banques ne pouvaient plus accorder de prêts et les ménages ne voulaient pas prêter? Je ne crois pas que vous voudriez changer de place avec les ménages américains. Leur endettement a peut-être décliné, mais l'économie en a souffert.

**Le sénateur Murray :** Il me semble que vous nous dites qu'il n'y a pas vraiment lieu de s'inquiéter.

**M. Cross :** Vous pouvez vous inquiéter tant que vous le voulez. Je ne suis pas ici pour dire aux gens s'ils doivent s'inquiéter ou non. Sachez toutefois que les frais de service de la dette, soit le montant que les gens paient pour le service de la dette, n'a pas encore commencé à augmenter. Cependant, comme l'endettement continue de croître, les ménages pourraient être vulnérables si les taux d'intérêts augmentent.

**Le président :** Merci, monsieur Cross. Je comprends.

Monsieur Poschmann, je vous remercie d'avoir de nouveau comparu. C'est avec grand plaisir que nous continuerons de lire vos articles et vos analyses à mesure que vos travaux progressent, et nous sommes impatients de connaître vos conclusions quand vous serez prêt.

(La séance est levée.)

**Wednesday, May 12, 2010**

*CBC/Radio-Canada:*

Hubert T. Lacroix, President and CEO;

Michael Mooney, Senior Director, Corporate Finance and Administration.

*Statistics Canada:*

Philip Cross, Chief Economic Analyst.

*C.D. Howe Institute:*

Finn Poschmann, Vice-President, Research.

**Le mercredi 12 mai 2010**

*SRC/Radio-Canada :*

Hubert T. Lacroix, président-directeur général;

Michael Mooney, premier directeur, Finances et administration nationales.

*Statistique Canada :*

Philip Cross, analyste principal économique.

*Institut C.D. Howe :*

Finn Poschmann, vice-président, Recherche.



*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,*  
*retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

WITNESSES

**Tuesday, May 11, 2010**

*Infrastructure Canada:*

John Forster, Associate Deputy Minister;  
Taki Sarantakis, Assistant Deputy Minister, Policy and  
Communications Branch;  
Bryce Conrad, Assistant Deputy Minister, Program Operations  
Branch.

*Canadian Construction Association:*

Michael Atkinson, President.

*Federation of Canadian Municipalities:*

His Worship Basil L. Stewart, President; Mayor of Summerside,  
P.E.I.;  
Gabriel Miller, Director, Advocacy.

*(Continued on previous page)*

TÉMOINS

**Le mardi 11 mai 2010**

*Infrastructure Canada :*

John Forster, sous-ministre délégué;  
Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint, Direction générale des  
politiques et des communications;  
Bryce Conrad, sous-ministre adjoint, Direction générale des  
opérations des programmes.

*Association canadienne de la construction :*

Michael Atkinson, président.

*Fédération canadienne des municipalités :*

Son honneur Basil L. Stewart, président; maire de Summerside, Î.-P.-É.;  
Gabriel Miller, directeur, Promotion des intérêts.

*(Suite à la page précédente)*